

# **Cahier des charges**

**de la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
**Formation des cadres sportifs**

---

**Discipline :**

**Randonnée sportive**

**Niveau :**

**Moniteur Sportif Initiateur**

**Version 9 du 05/12/2023**

# Table des matières

Table des matières .....	2
0. Introduction .....	7
1. DONNÉES ADMINISTRATIVES .....	8
1.1. Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction.....	8
1.2. Introduction générale de la formation.....	8
Préambule .....	8
Le cadre de l'organisation.....	8
La filière randonnée.....	9
L'organisation de la formation des cadres sportifs .....	10
La sécurité .....	11
L'encadrement .....	11
La publicité.....	12
1.3. Homologation et certification .....	12
2. RÉFÉRENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTIONS DES FONCTIONS EXERCÉES ET COMPÉTENCES REQUISES .....	13
2.1. Vocation pédagogique .....	13
2.2. Moniteur Sportif Initiateur en Randonnée Sportive.....	14
3. DESCRIPTION DES MODALITÉS PRÉALABLES À L'ORGANISATION DE LA FORMATION DE MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN RANDONNÉE SPORTIVE.....	17
3.1. Schéma de base de l'organisation de la formation .....	17
Présentation du schéma organisationnel général du dispositif de formation.....	17
Les cours généraux (CG) de l'ADEPS .....	17
Les cours spécifiques (CS) mis en œuvre par les opérateurs de formation.....	17
Programmation des sessions des cours spécifiques MS Initiateur .....	18
3.2. Informations à fournir par l'opérateur de formation.....	18
Âge minimum.....	18
Matériel personnel .....	18
Obligation.....	19
Assurances.....	19
3.3. Durée théorique pour chaque niveau de qualification .....	19
3.4. Test préliminaire ou probatoire à la formation.....	20

Conditions d'accès .....	20
Palmarès sportif .....	20
Première épreuve : épreuve de marche .....	20
Seconde épreuve : épreuve d'orientation.....	21
Validité.....	21
3.5. Documents administratifs à fournir par le candidat.....	22
3.6. Modalités d'inscription.....	22
Inscription provisoire : les tests probatoires .....	22
Inscription définitive à la formation .....	23
Procédure spécifique en cas de réinscription dans les 3 ans .....	23
3.7. Prérequis à l'homologation / à la certification du brevet MS Initiateur en randonnée sportive.....	24
3.8. Droit de rétractation .....	24
3.9. Protection des données personnelles.....	24
3.10. Modalités diverses .....	25
4. RÉFÉRENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPÉCIFIQUES MS INITIATEUR RANDONNÉE SPORTIVE .....	27
4.1. Thématique 1 : cadre institutionnel et législatif .....	29
CS 1.1.1 Introduction à la formation .....	30
CS 1.1.2 Contexte législatif.....	33
CS 1.1.3 Contexte institutionnel.....	37
CS 1.1.4 Responsabilités et assurances .....	40
CS 1.1.5 AR divertissements actifs.....	44
4.2. Thématique 2 : didactique et méthodologie.....	48
CS 1.2.1 Conduite de groupe.....	49
CS 1.2.2 Mise en situation .....	55
CS 1.2.3 Entretien individuel de fin de cours .....	60
CS 1.2.4 Stage pédagogique .....	63
4.3. Thématique 3 : facteurs déterminants de l'activité et de la performance .....	70
CS 1.3.1 Environnement collinéen .....	71
CS 1.3.2 Patrimoine régional et habitat rural .....	78
CS 1.3.3. Géologie et géomorphologie .....	83
CS 1.3.4 Préparation d'une randonnée.....	88

4.4. Thématique 4 : aspects sécuritaires et préventifs.....	93
CS 1.4.1 Communication et appel aux secours .....	94
CS 1.4.2 Premiers secours en randonnée .....	99
CS 1.4.3 Météorologie .....	105
CS 1.4.4 Orientation et navigation .....	110
CS 1.4.5 Sécurité de la progression en milieu collinéen .....	117
CS 1.4.6 Autonomie et survie en milieu collinéen .....	123
4.5. Thématique 5 : éthique et déontologie.....	129
CS 1.5.1 Éthique et déontologie.....	130
CS 1.5.2 Développement durable.....	133
4.6. Tableau de synthèse « charge théorique de travail » du MS Initiateur en randonnée sportive.....	136
4.7. Tableau de synthèse des pondérations modules vs thématiques vs cursus MS Initiateur en randonnée sportive .....	137
4.8. Tableau de synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation MS Initiateur en randonnée sportive.....	138
4.9. Tableau de synthèse des diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense dans le dispositif de formation MS Initiateur en randonnée sportive.....	141
5. RÉFÉRENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DU CONTENU DU STAGE PÉDAGOGIQUE MS INITIATEUR EN RANDONNÉE SPORTIVE.....	142
5.1. Présentation du stage pédagogique .....	142
5.1.1. Déroulement du stage pédagogique.....	142
5.1.2. Énoncé des compétences générales .....	142
5.2. Dossiers de stage pédagogique .....	143
5.2.1. Projet de stage pédagogique.....	143
5.2.2. Rapport de stage pédagogique.....	143
5.2.3. Fiche d'évaluation de stage pédagogique .....	144
5.2.4. Évaluation du stage pédagogique.....	144
5.3. Règles concernant les maîtres de stage.....	144
5.3.1. Maîtres de stage .....	144
5.4. Acceptation potentielle des maîtres de stage .....	145
5.5. Coût du stage.....	145
6. RÉFÉRENTIEL « ÉVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITÉS D'ÉVALUATION MS INITIATEUR RANDONNÉE SPORTIVE.....	146

6.1.	Délai d'organisation des évaluations.....	146
6.2.	Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect.....	147
6.2.1.	Présence aux cours.....	147
6.2.2.	Autres modalités.....	147
6.3.	Publicité des accès aux évaluations.....	148
6.4.	Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations.....	148
6.5.	Nombre des sessions d'évaluation.....	149
6.6.	Constitution du jury d'évaluation.....	149
6.7.	Décisions et délibérations du jury d'évaluation (procès-verbal).....	150
6.7.1.	Préparation de la délibération.....	150
6.7.2.	Conditions de réussite.....	150
6.7.3.	Décisions et procès-verbal.....	150
6.8.	Motivation du résultat en délibération.....	150
6.9.	Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport.....	151
6.10.	Procédure de communication des résultats aux candidats.....	151
6.11.	Recours et procédures.....	152
7.	CONDITIONS DE DISPENSES ET D'ÉQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger).....	154
7.1.	Conformité des dossiers VAFE à introduire.....	154
7.2.	Valorisation des Acquis de Formation (VAF).....	155
7.2.1.	Base/ recevabilité de la demande de VAF.....	155
7.2.2.	Éléments à présenter pour une VAF.....	155
7.2.3.	VAF de Guide de randonnée IFAPME.....	156
7.2.4.	VAF pour dispense du module « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif ».....	156
7.3.	Valorisation des Acquis d'Expérience.....	156
7.3.1.	Base/ recevabilité de la demande de VAE.....	156
7.3.2.	Éléments à présenter pour une VAE.....	157
7.4.	Entretien de VAFE.....	157
7.5.	Frais de procédure pour une VAFE.....	157
7.6.	Procédures administrative VAFE (où, comment et quand envoyer le dossier ?).....	158
7.6.1.	Où envoyer le dossier VAFE ?.....	158
7.6.2.	Comment envoyer le dossier VAFE ?.....	158

7.6.3. Quand solliciter un dossier VAFE ? .....	158
7.7. Analyse concernant la demande de VAFE .....	158
7.8. Décisions concernant la demande de VAFE .....	159
7.9. Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS.....	159
7.9.1. Cours généraux.....	159
7.9.2. Cours spécifiques.....	159
7.10. Tableau de synthèse complet des procédures « VAFE » .....	160
8. RÉFÉRENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES RÈGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS .....	161
8.1. Homologation des brevets .....	161
8.2. Recyclage.....	162
Annexe A : Le milieu collinéen .....	1
Annexe B : Fiche d'évaluation de stage pédagogique - Brevet MS Init en Randonnée sportive ....	1
Annexe C : Fiche d'évaluation individuelle formation MS Init en Randonnée sportive .....	4
Annexe D : Critères de délibération formation MS Initiateur en Randonnée sportive .....	1
Annexe E : Formulaire de demande de Validation d'Acquis de Formation (VAF) .....	1
Annexe F : Formulaire de demande de Validation d'Acquis d'Expérience (VAE) .....	1
Annexe G : Une pratique en toute sécurité - les 1ers soins en milieu sportif .....	1

## O. Introduction

Le cahier des charges constitue la référence légale (voir ci-dessous points de référence décrets) dans laquelle chaque opérateur de formation et chaque candidat trouvera les informations concernant le dispositif de formation pour devenir cadre sportif certifié par l'Administration Générale du Sport. Y figurent entre autres les droits et devoirs des candidats, de l'AGS ainsi que des opérateurs de formation, mais aussi les relations entre les parties prenantes de l'ensemble du dispositif. Plus spécifiquement pour le candidat, les informations sur les moyens d'inscription et de communication avec tout opérateur reconnu comme "délégué de la formation" seront explicitées.

Le cahier des charges constitue donc la référence légale à laquelle chaque opérateur de formation (« **fédération ou institution délégataire pour l'organisation des formations de cadres ainsi que des formations reconnues** ») doit se conformer en matière de formations de cadres.

Les points de référence décrets sont évoqués dans le décret du 03/05/19 :

« Art. 39 § 1er. Le Gouvernement désigne les organisations telles que définies à l'article 38, § 6, habilitées à organiser les formations à vocation pédagogique qui leur sont spécifiques. Après consultation de la fédération sportive désignée, il fixe pour chaque type et chaque niveau de formation un référentiel de formation portant sur :

- 1° *Les données administratives de l'opérateur délégataire;*
- 2° *La description des fonctions et les compétences requises;*
- 3° *La description des modalités préalables à l'organisation de la formation;*
- 4° *La description des programmes et contenus de formation;*
- 5° *La description des programmes et contenus des stages;*
- 6° *La description des modalités d'évaluation;*
- 7° *Les conditions de dispenses de diplômes;*
- 8° *La description des règles de délivrance et de certification des brevets. »*

Chaque opérateur de formation délégataire reconnu est invité à :

1. se référer adéquatement au référentiel de formation,
2. indiquer comment il va répondre aux orientations pédagogiques imposées,
3. développer l'application des diverses procédures explicitées.

In fine, ce cahier des charges / référentiel de formation permet à l'Administration Générale du Sport de veiller à la qualité méthodologique et organisationnelle des formations qu'elle reconnaît et certifie.

Dans ce référentiel, sont notamment utilisés à titre épiciène les termes : candidat, moniteur sportif, cadre sportif, chargé de cours,...

## 1. DONNÉES ADMINISTRATIVES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1 du décret du 03 mai 2019, au point 1 (*Les données administratives de l'opérateur délégué*).

### 1.1. Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction

**Club Alpin Belge (CAB)- Fédération francophone d'escalade, d'alpinisme et de randonnée a.s.b.l.**

Registre de publication au Moniteur n° PM0418823432

Avenue Albert 1<sup>er</sup>, 129 - 5000 Namur

[www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be)

Directeur technique	Stéphane Winandy 0497 / 04 86 31 - <a href="mailto:stephane@clubalpin.be">stephane@clubalpin.be</a>
Responsable des formations	Ysaline Sacrez 0499 / 71 75 62 - <a href="mailto:formations@clubalpin.be">formations@clubalpin.be</a>

### Conseiller auprès de l'AG Sport

Conseiller pédagogique	Dominique Olbrechts 0477 / 49 54 05 - <a href="mailto:dominique.olbrechts@cfwb.be">dominique.olbrechts@cfwb.be</a>
------------------------	---

### 1.2. Introduction générale de la formation

#### Préambule

Les formations des cadres sportifs, mises en œuvre par les opérateurs de formation agréés par l'AG Sport, suivent et intègrent le mode de fonctionnement défini par le décret du 3 mai 2019 portant sur le Mouvement sportif organisé en Communauté française et, plus spécifiquement, le cahier général des charges de l'Administration Générale du Sport. Les opérateurs de formation définissent la structure et le mode de fonctionnement des formations qu'elles organisent en adoptant un cahier des charges référentiel validé par la Commission pédagogique mixte. Un cahier des charges référentiel est établi par discipline sportive et niveau de formation. Le terme couramment utilisé pour désigner le cahier des charges est « référentiel ».

Ce référentiel-ci concerne le Moniteur Sportif du niveau Initiateur de la discipline Randonnée Sportive (MS INITIATEUR RANDONNEE SPORTIVE).

#### Le cadre de l'organisation

L'objectif de la formation de cadre sportif est de faire acquérir des connaissances (savoirs), des aptitudes (savoir-faire) et des attitudes (savoir-être) sur les plans pédagogiques, techniques et sécuritaires pour chacune des disciplines. Le contenu de la formation spécifique est organisé sous forme de modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation) repris dans cinq thématiques différentes identiques à celles des Cours Généraux de l'Adeps :

Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif

Thématique 2 : Didactique et méthodologie

Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs

Thématique 5 : Éthique et déontologie

Le CAB et l'Union Professionnelle des Métiers de la Montagne (UPMM) sont agréés en qualité d'opérateur de formation pour la discipline randonnée sportive. L'ensemble des niveaux de formation au sein d'une discipline est appelé filière de formation.

Le principe de la consécuitivité des niveaux est applicable pour chaque filière : un candidat moniteur ne peut accéder à un niveau de compétence déterminé qu'après avoir réussi le niveau qui lui est antérieur (ce principe se justifie par l'obligation de maîtriser les techniques sécuritaires et/ou pédagogiques apprises aux échelons antérieurs).

### **La filière randonnée**

La filière randonnée se compose de trois niveaux de formation correspondant chacun à un cursus complet :

- Initiateur : initier et fidéliser à la pratique sportive
- Éducateur : former et consolider les bases de la performance
- Entraîneur : systématiser et optimiser l'entraînement dans un objectif de performance

Voir respectivement les sections 2.2.4 et 2.2.5 pour le cadre d'intervention et le cadre d'autonomie et de responsabilités propres au Moniteur Sportif Initiateur en randonnée.

La randonnée est un sport dont un des facteurs clés de performance est l'endurance et exige des facultés cognitives développées. Il a pour environnement géographique le milieu rural, forestier et montagnard et tous les types de terrains accidentés à l'exclusion des parois rocheuses, glaciers, canyons et terrains nécessitant pour la progression du matériel ou des techniques alpines. Les glaciers peuvent néanmoins être traversés lorsqu'ils font partie d'un itinéraire balisé, reconnu au niveau national ou international, et pour autant que l'utilisation de la corde et du harnais ne soit pas nécessaire.

La pratique de la randonnée peut s'effectuer en toute saison.

La pratique de toutes les disciplines du ski et activités assimilées est exclue de ce sport. L'utilisation de la raquette à neige est autorisée.

La randonnée se pratique seul ou en groupe. Elle nécessite une condition physique basée sur l'endurance. Les connaissances techniques indispensables sont celles qui permettront au moniteur sportif d'évoluer sur des sentiers, balisés ou non, ou hors sentiers, avec sûreté et sécurité pour le groupe qui l'accompagne et pour lui-même.

La connaissance des écosystèmes et des questions relatives à l'accès au milieu et à sa protection est un facteur essentiel d'intégration à l'environnement. En groupe, le moniteur sportif devra être suffisamment documenté pour enseigner ses connaissances de sa propre initiative et répondre aux questions des membres du groupe.

Le raid est un type de randonnée qui inclut la notion « d'autonomie » pendant plusieurs jours. L'isolement désiré ou imposé par l'environnement, le poids des charges, la spécificité des équipements et du ravitaillement sont des facteurs qui nécessitent réflexion, entraînement et connaissances particulières.

## L'organisation de la formation des cadres sportifs

### **L'Administration générale du Sport (AG Sport ou Adeps)**

L'Adeps agréée les opérateurs de formation, organise la gestion des cours généraux, supervise la conformité des filières de formation spécifiques ainsi que des référentiels de cours par rapport au cahier général des charges et valide la délivrance des titres de qualification (homologation des brevets), conformément à l'article 39 du décret du 3 mai 2019 portant sur le Mouvement sportif organisé en Communauté française.

Les cours généraux sont organisés à l'initiative de l'ADEPS et planifiés annuellement. Des dispenses partielles, accordées exclusivement par l'AG Sport, sont possibles pour certaines catégories d'étudiants et de diplômés ou pour des personnes souhaitant faire valoir des compétences acquises par le biais d'apprentissages spécifiques (validation d'acquis de formation ou d'expérience VAFE). Toute demande de dispense de cours généraux doit être introduite par le candidat, conformément aux prescriptions disponibles sur le site de l'ADEPS ([www.sport-adeps.be](http://www.sport-adeps.be)).

### **Le Club Alpin Belge (CAB)**

En application du décret du 3 mai 2019 portant sur le Mouvement sportif en Communauté française, le Club Alpin Belge a été agréé comme opérateur de formation et comme gestionnaire des cours spécifiques pour la formation des moniteurs sportifs en escalade, randonnée sportive, alpinisme et ski de raid.

### **L'Union Professionnelle des Métiers de la Montagne (UPMM)**

Par décision ministérielle du 10 mai 2019 et en application du décret du 3 mai 2019 portant sur le Mouvement sportif organisé en Communauté française, l'Union Professionnelle des Métiers de la Montagne a été agréée comme opérateur de formation des cours spécifiques pour la formation des moniteurs sportifs en randonnée sportive.

### **La Commission Pédagogique Mixte (CPM)**

La Commission pédagogique mixte instituée par le décret du 3 mai 2019 portant sur le Mouvement sportif en Communauté française représente un organe d'avis auprès de l'Administration générale du Sport.

Y sont régulièrement invités les personnes en charge de la coordination des formations au sein des opérateurs de formation, le tuteur de filière et/ou les titulaires de formation si la fonction est opérante et selon les sujets abordés en CPM, ainsi que des experts dans les disciplines opérées par les opérateurs de formation (escalade, alpinisme, ski de raid et randonnée), chargés de donner des avis et de formuler des recommandations techniques sur toute thématique liée aux formations. Particulièrement, elle donne un avis circonstancié à l'AG Sport sur les contenus des cahiers de charges référentiels relatifs aux cours spécifiques ainsi que sur leurs mises à jour et remet un avis sur les intervenants proposés ainsi que sur les dossiers d'homologation et d'équivalence.

## **Les formateurs**

Au sein de chaque opérateur de formation :

- l'ensemble des questions de formation est géré par un responsable des formations ;
- un référent peut être chargé sur le plan pédagogique de seconder le responsable des formations pour chaque niveau et filière ;
- la responsabilité du bon déroulement des cours peut être confiée à un titulaire de formation pour chaque niveau et filière ;
- les cours sont assurés par des chargés de cours placés sous la supervision du responsable des formations ;
- les stages de formation sont réalisés sous la tutelle des maîtres de stage agréés ;
- l'ensemble des intervenants (formateurs, examinateurs et maîtres de stage) est repris sur une liste approuvée par la commission pédagogique mixte et travaille sous le contrôle du responsable des formations ;
- le responsable des formations détermine le mandat, les missions et responsabilités des intervenants et peut en faire l'objet d'une convention de collaboration.

## **La sécurité**

Les règles de responsabilité civile en cours de formation sont applicables dans le respect des dispositions de droit civil et des contrats d'assurance couvrant les membres affiliés.

Les formateurs interviennent d'autorité dans chaque situation d'insécurité observée sans contestation possible de la part des candidats. Le non-respect d'injonctions sécuritaires données par l'encadrement expose le stagiaire à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du cours ou du stage ; dans ce cas, aucun remboursement n'est octroyé par l'opérateur de formation, celui-ci se réservant le droit de poursuite en dommages et intérêts ou de poursuites pénales le cas échéant.

Les situations d'insécurité observées font l'objet d'un bilan dans la journée à l'initiative du formateur. Cette démarche est pédagogique. Cet échange a pour but l'analyse de l'incident/accident et le rappel des actions correctives et/ou préventives adaptées.

Chaque candidat/stagiaire est responsable de son propre matériel et en vérifie attentivement la qualité eu égard aux normes des équipements de protection individuelle (EPI) en vigueur.

Les formateurs qui prêtent du matériel aux candidats/stagiaires sont responsables de la qualité et de la conformité de celui-ci eu égard aux normes EPI et aux réglementations relatives aux services et produits en vigueur.

## **L'encadrement**

Les niveaux de qualification et d'expérience utiles des formateurs relèvent de la compétence d'avis de la Commission pédagogique mixte et, in fine, de la décision de l'Administration générale du Sport.

La nomination des formateurs est approuvée en CPM sur proposition de l'opérateur de formation concerné.

Tout moniteur sportif chargé de cours ou examinateur devra être en ordre de recyclage et couvert par une assurance R.C. professionnelle. Il devra également satisfaire aux exigences en vigueur dans les pays concernés, lorsque ses prestations se déroulent à l'étranger (exemple : en France, détention de la carte professionnelle en cours de validité).

### **La publicité**

La publicité des formations se fait à l'initiative de l'opérateur de formation (site internet, périodique, newsletter, réseaux sociaux, ...).

#### **1.3. Homologation et certification**

Le brevet de Moniteur Sportif Initiateur de Randonnée Sportive est homologué, certifié et donc reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La réussite des cours généraux (ou leur validation par voie de valorisation d'acquis de formation - voir section 7) correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport délivre une attestation de réussite. La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !

La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 5 étapes :

- 1) Les cours généraux (prérequis aux cours spécifiques)**
- 2) Les tests probatoires**
- 3) Les cours spécifiques**
- 4) Le stages pédagogique**
- 5) Le module « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif ». Ce module peut être suivi à tout moment du parcours de formation Moniteur Sportif Initiateur**

## 2. RÉFÉRENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTIONS DES FONCTIONS EXERCÉES ET COMPÉTENCES REQUISES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1 du décret du 03 mai 2019, au point 2 (*La description des fonctions et les compétences requises*).

La formation spécifique dispensée par l'opérateur délégataire de formation doit impérativement se référer aux profils de compétences générales de chaque niveau de qualification des cadres sportifs, fixés par l'AG Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces profils doivent être adaptés aux spécificités de la discipline auquel le présent référentiel de formation fait référence.

### 2.1. Vocation pédagogique

La formation de cadres sportifs à vocation pédagogique fait référence à des méthodes et pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

La formation d'un cadre sportif à vocation pédagogique recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non obligatoirement hiérarchisés au niveau spécifique.

**MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR :** Animer à la pratique sportive

NB : Il est possible d'envisager une qualification « Animateur sportif » dans la discipline spécifique. La formation « Animateur sportif » doit être constituée exclusivement de certains modules clairement identifiés de la formation « Initiateur Sportif ». (cfr « Référentiel formation et évaluation du niveau de qualification « Initiateur Sportif »).  
Au terme des processus de formation et d'évaluation, le candidat « Animateur sportif » reçoit un brevet homologué par l'AG Sport et ce lorsque la formation a fait l'objet d'un accord bilatéral (AG Sport - Opérateur délégataire de formation, notamment par la validation d'un référentiel de formation).

**MONITEUR SPORTIF INITIATEUR :** Animer - Initier - Fidéliser à la pratique sportive

**MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR :** Former et consolider les bases de la performance

**MONITEUR SPORTIF ENTRAÎNEUR :** Systématiser et optimiser l'entraînement pour performer

Les moniteurs sportifs font partie des cadres sportifs à vocation pédagogique, même si l'aspect sécuritaire revêt une importance essentielle dans la pratique de la randonnée.

En Belgique, les moniteurs sportifs peuvent prétendre exercer dans toutes les structures publiques (comme les centres sportifs) ou privées (au sein de cercles sportifs ou d'autres organisations, y compris en leur nom propre) exerçant une activité dans le domaine de la discipline sportive visée.

En principe, les moniteurs sportifs peuvent exercer à terme une activité professionnelle, occasionnelle ou permanente, dans le respect des législations du pays visité et des conventions qui auraient pu être établies entre celui-ci et le gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles en vue de l'accès à la profession.

Actuellement, le moniteur sportif doit introduire une demande de validation de compétences auprès des autorités compétentes.

Tous ces niveaux de qualification sont structurés en fonction :

- de prérequis : compétences préalables à la formation ;
- du profil de fonction : capacité d'appliquer, d'utiliser des connaissances (savoirs), aptitudes (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) de façon intégrée pour agir dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel) ;
- du public cible : public à charge du cadre sportif ;
- du cadre d'intervention : cadre, domaine et lieu où se déroule la fonction ;
- du cadre d'autonomie et de responsabilité : cadre, contexte, niveaux d'autonomie et de responsabilité par rapport à la fonction.

Afin de pouvoir constituer les modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation), chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle de 5 thématiques :

- cadre institutionnel et législatif ;
- didactique et méthodologie ;
- facteurs déterminants de l'activité et de la performance ;
- aspects sécuritaires et préventifs ;
- éthique et déontologie.

## **2.2. Moniteur Sportif Initiateur en Randonnée Sportive**

### **2.2.1. Prérequis du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Randonnée Sportive**

- Lauréat (ou validation) des cours généraux Moniteur Sportif Initiateur.
- Être âgé de 17 ans le jour des tests probatoires.
- Être âgé de 18 ans le jour de l'homologation du brevet.
- Avoir complété et envoyé un dossier d'inscription (voir § 3.5.) auprès de l'opérateur de formation, attestant le palmarès sportif exigé.
- Avoir réussi les tests probatoire (voir § 3.4.) afin de démontrer la maîtrise des niveaux orientation et physique.
- Être affilié auprès de l'opérateur de formation auprès duquel le candidat s'apprête à suivre le cursus.
- A tout le moins, chaque candidat est tenu de vérifier attentivement sa couverture d'assurance avant de participer à une activité de formation.
- Avoir réglé les frais des tests probatoires (à titre indicatif, 90 Euros en 2023) et le minerval de la formation (à titre indicatif, 890 Euros en 2023)

### **2.2.2. Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Randonnée Sportive**

- Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu.
- Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport.
- Animer la pratique sportive.
- Continuer le développement des habiletés motrices générales.
- Développer progressivement des habiletés motrices spécifiques.

- Motiver à l'apprentissage sportif.
- Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective.
- Fidéliser à une activité sportive dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie.
- S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.

### **2.2.3. Public cible du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Randonnée Sportive**

- Tous pratiquant de la randonnée en milieu collinéen sans limite d'âge.
- Pratiquants « loisir » novices et débutants.
- Sportifs en phase de formation de base.

### **2.2.4. Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Randonnée Sportive**

- Le moniteur sportif Initiateur en randonnée est compétent pour conduire et encadrer un groupe de personnes dans des randonnées sur des sentiers en plaine ou en milieu collinéen (voir annexe A) à l'exception des terrains nécessitant a priori l'utilisation des techniques alpines (escalade, via ferrata, canyon). En cas d'urgence ou d'imprévu, il est capable d'installer une main courante ou d'assurer en corde courte pour franchir un passage délicat ou dangereux et d'organiser un bivouac de fortune. Lors d'un raid de plusieurs jours, il devra quotidiennement dormir en hébergement gardé ou sous tente en zone autorisée. Il atteste également de sa capacité à animer et de son aptitude à enseigner les connaissances et savoir-faire propres à l'activité du milieu.
- Clubs (équipes structurées, écoles de sport, ...).
- Programmes ADEPS d'animation et d'initiation sportive.
- Associations sportives diverses (sport senior, pratique loisir encadrée, ...).
- Commune (centres sportifs locaux, activité de quartier, plaine sportive, ...).
- Clubs (équipes structurées, écoles de sport ...).
- Programmes ADEPS d'animation et d'initiation sportive.
- Les compétences du moniteur sportif Initiateur en randonnée sont limitées à l'Europe géographique et il doit respecter la législation en la matière des pays visités.

### **2.2.5. Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR en Randonnée Sportive**

Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Le moniteur sportif Initiateur en randonnée est responsable de la sécurité des personnes qu'il encadre. Il est responsable du choix du nombre de personnes qu'il encadre, le cas échéant en accord avec la structure organisatrice, afin de conserver la maîtrise de la sécurité.

Le nombre de personnes dépend de nombreux facteurs tels que l'âge des participants, leurs capacités physiques et intellectuelles, leur degré d'autonomie, le type de séance (technique ou sportive), la méthodologie utilisée, les conditions de terrain, les objectifs poursuivis.

La pratique de la raquette à neige et de toute discipline du ski est exclue.

Le matériel d'alpinisme tel que la corde, les mousquetons et les sangles peut être mise en œuvre en cas de situations exceptionnelles et imprévues. Dans ce cas, le matériel est mis en œuvre par le moniteur dans le cadre de ses compétences et sous sa responsabilité exclusive.

### 3. DESCRIPTION DES MODALITÉS PRÉALABLES À L'ORGANISATION DE LA FORMATION DE MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN RANDONNÉE SPORTIVE

Ce chapitre répond à l'Art. 39 § 1<sup>er</sup> du décret du 03 mai 2019, au point 3 (*La description des modalités préalables à l'organisation de la formation*).

#### 3.1. Schéma de base de l'organisation de la formation

##### Présentation du schéma organisationnel général du dispositif de formation

Processus global d'apprentissage				Consolidation
Cours généraux opérés par l'Adeps	Formation spécifique dispensée par tout opérateur reconnu			Recyclages Formations complémentaires et continuées.
	Prérequis	Formation théorique et pratique	Stages pédagogiques Rapports de stage	

##### Les cours généraux (CG) de l'ADEPS

Ces cours sont communs, par niveau, à toutes les disciplines sportives. La réussite aux examens portant sur les cours généraux est un préalable pour l'accès aux cours spécifiques de chaque discipline sportive.

Les cours généraux pour les niveaux des formations de moniteurs sportifs (cadres sportifs) sont programmés par l'Adeps ([www.sport-adepts.be](http://www.sport-adepts.be)).

Les examens des cours généraux sont organisés uniquement par l'Adeps ([www.sport-adepts.be](http://www.sport-adepts.be)).

Dès la réussite aux examens des cours généraux d'un niveau, il est conseillé aux candidats de s'inscrire aux cours généraux du niveau supérieur, afin de pouvoir accéder aux cours spécifiques correspondants, dès ouverture d'une édition.

Pour les renseignements, l'inscription et l'agenda des cours généraux, veuillez consulter : [www.sport-adepts.be](http://www.sport-adepts.be).

##### Les cours spécifiques (CS) mis en œuvre par les opérateurs de formation

Les cours spécifiques font l'objet de supports de cours diffusés par les opérateurs de formation.

Les cours sont structurés transversalement sur base de cinq thématiques différentes identiques à celles de l'Adeps dont le volume horaire est élaboré en fonction des compétences à acquérir (voir chapitre 4). La pondération est renseignée au § 4.7.

La succession des différents modules de cours spécifiques est programmée de manière à permettre la progressivité de l'apprentissage. La participation à certains cours peut nécessiter de manière impérative la participation à des cours précédents. À ce propos, voir aussi les fiches type ECTS et le point 6.2.1.

Les cours spécifiques et les stages pédagogiques sont conçus et mis en œuvre par les opérateurs de formation sur validation de la Commission Pédagogique Mixte après ratification officielle de la part de l'Administration générale du Sport.

### **Programmation des sessions des cours spécifiques MS Initiateur**

Sous réserve d'un nombre de candidats suffisants, chaque opérateur de formation peut ouvrir chaque année une session de cours spécifiques MS Initiateur en randonnée sportive. Le nombre minimum de candidats pour ouvrir une session s'élève à 8 candidats. Le nombre maximal de candidats par session est de 24 candidats. En cas de dépassement de ce nombre, il n'est pas prévu de dédoublement systématique.

A titre d'exemple, une session de cours spécifiques s'organise comme suit :

- Année X-1
  - Septembre tests probatoires
- Année X
  - Février à début juillet cours spécifiques et évaluations pratiques
  - Juin examens théoriques
  - Juillet à août stage pédagogique
  - Fin août délibération
  - Mi-septembre seconde session d'examens
  - Fin septembre seconde délibération

Les cours ont lieu en principe les week-ends et en périodes de congés scolaires.

Les candidats ne pouvant accomplir leur stage pédagogique dans la foulée des cours spécifiques respectifs peuvent le reporter d'un an et leur délibération sera repoussée d'autant.

Les candidats en échec lors d'une première évaluation ont droit, en cas de première délibération négative, à une seconde session à une date en cohérence avec l'évaluation à représenter.

Aucun brevet, même provisoire, ne sera délivré avant la délibération.

### **3.2. Informations à fournir par l'opérateur de formation**

#### **Âge minimum**

Être âgé de 17 ans le jour de l'inscription aux tests probatoires (voir § 2.1.1.1).

#### **Matériel personnel**

Le stagiaire doit être en possession de son matériel personnel pour participer à la formation, comprenant :

- 1 boussole,
- cartes IGN pour les CS de mise en situation,
- 2 connecteurs à vis type HMS,
- 1 anneau de sangle de 1.2 m ou 1.5 m, 22 kN, tubulaire ou plate.
- 1 corde de randonnée (diamètre minimum 8 mm ; longueur 30 m)

- 1 GPS
- 1 paire de bâtons de marche

L'expression « équipement du randonneur » utilisée dans la formation comprend toujours un sac à dos opérationnel (y compris l'équipement pour un bivouac de fortune : poncho, sac plastique, couverture de survie, trousse de premiers soins, nécessaire de cuisine, lampe frontale, ...).

Le stagiaire gère et maîtrise son matériel personnel en fonction du type d'activité. Si le matériel est inadapté ou si son état ne satisfait pas aux normes en vigueur, les chargés de cours peuvent intervenir pour l'interdire ou le faire remplacer aux frais du stagiaire, sous peine d'exclusion de la formation par l'opérateur de formation.

En cas de doute, le stagiaire s'informe auprès de l'opérateur de formation.

### **Obligation**

Le stagiaire ou le breveté devra s'assurer que sa responsabilité civile est correctement couverte par un contrat d'assurance pour l'exercice complet de ses activités (à titre professionnel et/ou bénévole). Le défaut de couverture valable n'engage pas la responsabilité de l'opérateur de formation.

Le stagiaire ou le breveté devra également s'assurer, dans le cadre d'une activité d'encadrement, que les participants sont couverts par une assurance pour la pratique sportive et dans les conditions visées.

### **Assurances**

Chaque candidat/stagiaire est tenu de vérifier attentivement sa couverture d'assurance avant de participer à une activité de formation.

Les chargés de cours et les examinateurs sont tenus de se couvrir en responsabilité civile lors des sessions de formation et d'évaluation.

Pour des renseignements complémentaires au sujet des assurances, se renseigner auprès des opérateurs de formation.

### **3.3. Durée théorique pour chaque niveau de qualification**

Cette durée théorique tient compte de la périodicité des sessions de formation, la charge de travail étant un autre aspect.

Pour atteindre le niveau MS Initiateur, le candidat doit compter entre 12 et 14 mois, probatoires et délibérations compris. Voir section 4 pour les détails de chaque module de cours.

En cas de report de stage didactique et/ou de seconde session d'examens, cette période peut compter jusqu'à 12 mois supplémentaires.

Pour atteindre le niveau MS ÉDUCATEUR, voir le référentiel MS Educateur en randonnée sportive.

Le cursus du niveau MS entraîneur n'est pas encore mis en œuvre.

Le candidat peut se rendre dans la section 4.6. afin d'y consulter le tableau de synthèse « charge théorique de travail ».

### 3.4. Test préliminaire ou probatoire à la formation

L'accès à la formation est soumis à la réussite préalable d'un test probatoire dont les exigences et les modalités d'organisation sont décrites ci-après.

#### Conditions d'accès

- Avoir atteint l'âge de 17 ans le jour des tests probatoires
- Avoir rempli et envoyé le dossier d'inscription (voir § 3.5.) à l'opérateur de formation
- Chaque candidat est tenu de vérifier attentivement sa couverture d'assurance avant de participer à une activité de formation, en ce inclus les tests probatoires
- Avoir réglé les frais des tests probatoires
- Remarque : pour l'inscription définitive, après la réussite du probatoire (voir § 3.6.), le candidat :
  - Devra avoir réussi les cours généraux du niveau Initiateur
  - Être affilié à l'opérateur de formation agréé auprès duquel il s'apprête à suivre le cursus, pour la pratique de la discipline et dans les conditions visées

#### Palmarès sportif

- Le candidat doit démontrer être un randonneur confirmé et actif depuis 2 ans au moins et le démontrer en complétant un palmarès sportif via le formulaire d'inscription (voir §3.5.) comprenant distinctement au moins :
  - 3 raids (en itinérance et non en étoile) totalisant dans des massifs collinéens ou montagnards différents 12 jours de randonnée avec hébergement en gîte, en refuge, en cabane ou sous tente, datant de moins de 10 ans, dont 1 raid de minimum 4 jours réalisé dans les 2 ans précédant la date du probatoire
  - 3 randonnées avec dénivelé positif supérieur à 1000m, réalisée dans les 2 ans précédant la date du probatoire
  - 10 randonnées d'une journée, datant de moins de 10 ans, dont 5 réalisées dans les 2 ans précédant la date du probatoire
- Chaque randonnée comprend un minimum de 5 heures de marche effective ou 20 kilomètres effort. Les randonnées doivent avoir été réalisées à pied ou en raquettes ; elles ne peuvent pas avoir été réalisées à l'occasion de compétitions sportives ou lors de formation du candidat ; elles doivent avoir été réalisées sur des itinéraires différents. Les trails ne sont pas pris en compte.

#### Première épreuve : épreuve de marche

- Cette épreuve consiste en un déplacement individuel en terrain varié sur sentiers avec points de contrôle, à l'aide d'un extrait de carte IGN fourni par l'organisation. Caractéristiques du parcours : distance linéaire de 20 à 22 km et dénivelé positif de 400 m au moins. Durée entre 4h et 5h.
- Matériel obligatoire : le candidat doit porter pendant toute la durée de l'épreuve un sac à dos d'un poids permanent de minimum 10 kg pour les hommes et 8 kg pour les femmes et disposer en permanence de l'équipement suivant :
  - 1 boussole
  - 1 paire de chaussures fermées crantées (aux pieds)
  - 1 vareuse fluo
  - 1 veste de pluie manches longues
  - 1 pantalon

- 1 trousse individuelle de premiers secours comprenant a minima une couverture de survie, des pansements, un désinfectant, des compresses, une paire de gants à usage unique.
- 1 téléphone portable chargé
- 1 sifflet
- 1 lampe électrique en état
- 1 litre d'eau de réserve (à ne pas consommer pendant l'épreuve)
- 1 quantité de nourriture de réserve de 500g minimum (à ne pas consommer pendant l'épreuve)
- 1 montre ou chronomètre
- La fiche de consignes qui sera distribuée le jour de l'épreuve
- Critères d'évaluation :
  1. Respect du parcours imposé
  2. Respect du temps maximum défini au départ
  3. Respect du poids et du contenu du sac à dos
 Ces 3 critères doivent être respectés pour réussir l'épreuve probatoire.

### **Seconde épreuve : épreuve d'orientation**

- Un délai de 15 minutes entre l'épreuve de marche et l'épreuve d'orientation est octroyé à chaque candidat . L'épreuve d'orientation consiste en un déplacement individuel en milieu collinéen sur un terrain varié en autonomie de navigation à l'aide d'un extrait de carte IGN fourni par l'organisation, avec points de contrôle (balises), sur une distance optimale d'environ 7 km effort et un dénivelé positif de 200 m au moins ; le temps maximum imparti sera précisé lors du départ.
- Matériel obligatoire : le candidat doit disposer en permanence de l'équipement suivant :
  - 1 boussole
  - 1 paire de chaussures fermées crantées (aux pieds)
  - 1 vareuse fluo
  - 1 trousse individuelle de premiers secours comprenant a minima une couverture de survie, des pansements, un désinfectant, des compresses, une paire de gants à usage unique.
  - 1 téléphone portable chargé et éteint (placé dans un emballage scellé par l'organisation)
  - 1 sifflet
  - 1 lampe électrique en état
  - 1 litre d'eau de réserve (à ne pas consommer pendant l'épreuve)
  - 1 montre ou chronomètre
  - La fiche de consignes qui sera distribuée le jour de l'épreuve
- Le GPS et tout appareil comprenant un système de localisation sont interdits
- Critères d'évaluation :
  1. Passage aux points de contrôle (balises), dans l'ordre imposé
  2. Respect du temps maximum défini au départ
  3. Respect du matériel obligatoire
 Ces 3 critères doivent être respectés pour réussir l'épreuve d'orientation

### **Validité**

La réussite du test probatoire est valide pour les 3 sessions suivantes.

### 3.5. Documents administratifs à fournir par le candidat

Le candidat télécharge le dossier de candidature accessible sur le site de l'opérateur de formation et complète soigneusement les éléments suivants :

- une fiche signalétique avec photo récente (type photo d'identité)
- une lettre de motivation à participer à la formation (obligatoire)
- un curriculum vitae :
  - sportif: expérience sportive générale et spécifique à la formation concernée (compétences, projets, pratiques, type d'entraînement, indications de niveau technique, autres sports pratiqués ou ayant été pratiqués...)
  - pédagogique (facultatif) : le candidat PEUT également produire, à la suite de son CV sportif, un CV attestant de ses compétences et expériences pédagogiques (diplômes, brevets, formations et expériences d'encadrement générales et spécifiques)
- un palmarès sportif : le candidat doit produire un palmarès sportif (liste de randonnées) telle que prévue au § 3.4. en complétant scrupuleusement toutes les rubriques prévues sur le formulaire (déclaration sur l'honneur). Une fraude avérée sur le palmarès conduit à l'exclusion du stagiaire.
- une preuve d'affiliation auprès de l'opérateur de formation auprès duquel le candidat s'apprête à suivre le cursus (facultatif pour accéder au test probatoire, obligatoire pour l'inscription définitive et accéder aux cours spécifiques). Si le candidat est membre d'une fédération de randonnée étrangère, il doit se renseigner auprès de l'opérateur de formation souhaité.
- copie de l'attestation de réussite aux cours généraux Initiateur de l'ADEPS (facultatif pour accéder au test probatoire, obligatoire pour l'inscription définitive et accéder aux cours spécifiques)
- Chaque candidat est tenu de vérifier attentivement sa couverture d'assurance avant de participer à une activité de formation.

### 3.6. Modalités d'inscription

#### Inscription provisoire : les tests probatoires

- Inscription au probatoire et dossier de candidature : au plus tard 15 jours (calendrier) avant le test probatoire.
- Paiement de la Participation Aux Frais (PAF) : au plus tard 8 jours (calendrier) avant les tests probatoires.
- Procédure :
  - Les informations pratiques et organisationnelles des tests probatoires sont publiées sur le site des opérateurs de formation.
  - Le candidat s'inscrit aux tests probatoires via le formulaire en ligne et transmet simultanément le dossier d'inscription complété à l'adresse indiquée sur le site de l'opérateur de formation.
  - Le candidat est considéré comme inscrit aux tests probatoires dès réception du paiement ou de la preuve de paiement de la PAF qui doit être versée au plus tard 8 jours calendrier avant les tests probatoires (mention : PROBA + MS INIT RANDO sportive + NOM + Prénom. ex. : PROBA MS INIT RANDO sportive + Dupont Alice). Passé ce délai, le candidat ne sera pas considéré comme inscrit.
  - Le dossier de candidature est analysé par l'opérateur de formation.

- Si le niveau d'expérience est jugé insuffisant ou si le dossier est incomplet, l'opérateur de formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation. Dans ce cas, le candidat est prévenu par courriel précisant les manquements à son dossier 7 jours calendrier avant les tests probatoires et la PAF est remboursée intégralement.
- En cas de non-respect du délai d'envoi du dossier de candidature, l'opérateur de formation ne pourra être tenu pour responsable de ne pas avoir analysé celui-ci dans le délai prévu ; le candidat accepte dans ce cas de participer au test probatoire au risque de recevoir ultérieurement une réponse négative quant à son dossier de candidature.
- Les candidats admis participent aux tests probatoires.
- Les résultats officiels des tests probatoires sont adressés par mail au plus tard 15 jours après celui-ci.

### **Inscription définitive à la formation**

Procédure :

- Le candidat admis après acceptation de son dossier d'inscription et réussite du test probatoire reçoit une invitation à payer le minerval.
- Le minerval comprend l'accès aux cours spécifiques, aux examens en première session, aux supports de cours au format électronique.
- Le minerval ne comprend pas les frais du test probatoire, les frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture lors des stages, les frais liés à l'achat d'équipement ou de matériel individuel, l'accès à d'éventuels examens en seconde session (frais variables suivant les examens à représenter).
- Se renseigner auprès de l'opérateur de formation pour plus de détails sur ce qui est inclus/non-inclus dans le minerval.
- Le candidat sera définitivement inscrit dès réception du minerval de la formation sur le compte de l'opérateur de formation (mention : MS INIT RANDO année du début des cours + NOM + Prénom, ex. : MS INIT RANDO 2024 DUPONT Alice) et adhésion aux Conditions Générales de Vente publiées par l'opérateur de formations.
- Le candidat n'ayant pas réglé le minerval de la formation avant le début des cours spécifiques se verra refuser l'accès à la formation. L'opérateur de formation peut proposer une formule d'échelonnement du paiement du minerval.
- L'opérateur de formation se réserve le droit d'annuler une session de formation si le nombre de participants est jugé insuffisant. Le cas échéant, l'opérateur de formation remboursera les sommes avancées.

### **Procédure spécifique en cas de réinscription dans les 3 ans**

Un candidat qui souhaiterait poursuivre sa formation interrompue (blessure, maladie, etc...) doit se réinscrire à une session de formation complète. La procédure d'inscription est identique, mais le candidat sera exempté des tests probatoires. Il devra normalement suivre TOUS les modules n'ayant pas fait l'objet de certification positive, même ceux qu'il avait suivis avant interruption.

Si un candidat se réinscrit à une session de formation suite à un échec ou un ajournement, il prendra contact avec le responsable des formations qui pourra lui accorder des dispenses de participation et d'évaluation aux modules ayant fait l'objet de certification positive et pour autant que le contenu de ceux-

ci n'ait pas évolué entre-temps. Pour ces dispenses éventuelles, le responsable des formations se référera à la fiche individuelle de délibération qui a conduit à cet échec ou ajournement.

Dans le cas de délais d'inscription dépassés, si le candidat souhaite se réinscrire à un cursus ayant déjà débuté, il doit se renseigner auprès du responsable des formations le plus rapidement possible afin d'obtenir les possibilités d'intégrer la session en cours. Cette possibilité n'est pas garantie.

Malgré les dispenses éventuelles demandées et accordées, le minerval total de la formation sera dû et fera office d'inscription définitive.

Procédure :

- Le candidat admis, après réussite des tests probatoires et acceptation de son dossier d'inscription, reçoit une invitation à payer le minerval.
- Le candidat sera définitivement inscrit dès réception du minerval de la formation sur le compte de l'opérateur de formation (mention : MS INIT RANDO sportive + NOM + Prénom, ex. : MS INIT RANDO sportive DUPONT Alice.
- L'opérateur de formation se réserve le droit d'annuler une session de formation si le nombre de participants est jugé insuffisant. Le cas échéant, l'opérateur de formation remboursera les sommes avancées.

### **3.7. Prérequis à l'homologation / à la certification du brevet MS Initiateur en randonnée sportive**

Le module de formation « Une pratique en toute sécurité - les 1ers soins en milieu sportif » décrit en annexe G constitue un prérequis à la certification / à l'homologation de tout brevet Moniteur Sportif Initiateur par l'Administration Générale du Sport (brevet à vocation pédagogique).

Concrètement, tout candidat à l'homologation / la certification d'un brevet à vocation pédagogique par l'Administration Générale du Sport de la FWB pourra valider cette formation sécuritaire avant, pendant ou après sa formation spécifique disciplinaire

### **3.8. Droit de rétractation**

Un candidat a le droit de se rétracter jusqu'à son inscription définitive (voir § 3.6).

### **3.9. Protection des données personnelles**

Lors d'une inscription aux cours spécifiques (VAFE - cours - évaluations - ...), le candidat signifie qu'il accepte les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de ses données personnelles. Ces données à caractère personnel sont stockées sur des serveurs gérés par l'opérateur de formation.

Lors de l'inscription en ligne (ou par d'autres biais), diverses informations de données personnelles sont sollicitées auprès du candidat : Nom, Prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse mail, niveau d'études, discipline sportive, ...

L'opérateur de formation se réserve le droit de communiquer les noms et coordonnées des candidats lauréats à l'AG Sport pour procéder à l'homologation du brevet en cas de réussite.

Cet échange d'information se fait dans le seul but de gérer une base de données commune pour la gestion des candidats à une formation spécifique, et sans aucun but commercial.

Chaque candidat peut refuser cette disposition en prenant contact de façon formelle avec l'opérateur de sa formation.

Chaque candidat a le droit de demander, au responsable du traitement, l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.

Les données personnelles du candidat sont conservées de manière illimitée en interne de l'opérateur de formation afin d'avoir une traçabilité concernant son parcours de formation.

Certaines données sont utilisées à des fins statistiques internes mais sont dès lors gérées de façon totalement anonyme.

Pour toute demande spécifique au RGPD (Règlement Générale sur la Protection des Données), prendre contact directement avec l'opérateur de formation qui est tenu de les transmettre.

### **3.10. Modalités diverses**

Tous les documents et évaluations sont exclusivement réalisés en français.

Tout candidat MS Initiateur doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen commun de référence pour les langues.

- Compréhension à l'écoute : compétence minimale de niveau B2 (1)
- Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau B1 (2)
- Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau B1 (3)

Les exigences de la formation demandent de la part des candidats des qualités sur le plan physique, mais aussi sur le plan mental, intellectuel, psychologique, pédagogique et sur le plan de la communication. Chaque candidat doit veiller à être médicalement apte à suivre la formation à tout moment sous tous ces aspects (cours théoriques et pratiques, mises en situation, stages pédagogiques, évaluations théoriques et pratiques). En cas de doute ou en cas de retour après une absence ayant pu impacter l'aptitude physique du candidat, le candidat est tenu de veiller à être reconnu médicalement apte à suivre ou à poursuivre la formation. L'opérateur de formation peut exiger de la part des candidats un certificat médical d'aptitude à la participation aux activités incluses dans la formation et les évaluations. A défaut de pouvoir fournir

---

<sup>1</sup> Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.

<sup>2</sup> Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

<sup>3</sup> Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

le certificat demandé, le candidat pourra être exclu de la formation sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement du minerval.

Tout handicap ou difficultés particulières doivent être communiqués préalablement (lors de l'inscription et au plus tard 15 jours ouvrables avant la 1<sup>ère</sup> session d'évaluation) afin que l'opérateur de formation puisse analyser la situation. Ce délai minimal permettra d'essayer de trouver une solution adaptée à ce handicap et/ou difficultés particulières en vue du passage des épreuves d'évaluation. L'opérateur de formation ne pourra nullement être tenu pour responsable si une solution adaptée ne peut être trouvée pour le candidat demandeur.

Lors des évaluations, aucune prise de photo ne peut être réalisée (examineurs, grilles réponses, questionnaires, ...) et ce sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'évaluation du (des) candidat(s) en cause.

Tout candidat qui ne respecterait pas les codes éthiques notamment repris au sein de la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>4</sup> et/ou de Fair-play au cours des formations ou des évaluations pourrait être sanctionné. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de la formation ou l'évaluation du (des) candidat(s) en cause sont envisageables et ce sans possibilité de recours ou de remboursement.

---

<sup>4</sup> Voir « Charte – Vivons Sport » <http://www.sport-adepts.be/index.php?id=4667> .

#### 4. RÉFÉRENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPÉCIFIQUES MS INITIATEUR RANDONNÉE SPORTIVE

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1<sup>er</sup> du décret du 03 mai 2019, au point 4 (*La description des programmes et contenus de formation*).

Les modules de formation au regard de chaque thématique de ce niveau de qualification sont inventoriés sous forme d'un tableau synoptique repris ci-dessous, reprenant l'ensemble des cours généraux, suivis des cours spécifiques. La charge de travail pour chaque module spécifique est détaillée dans les fiches type ECTS qui suivent ainsi que dans le tableau synthèse de la section 4.6.

Tableau des cours généraux (12 modules + 1 module externalisé)

Thématique 1		Thématique 2		Thématique 3		Thématique 4		Thématique 5	
Cadre institutionnel & législatif		Didactique & méthodologie		Facteurs déterminants de l'activité et de la performance		Aspects sécuritaires & préventifs		Éthique et déontologie	
CG 1.1.1	Ma formation de cadre sportif	CG 1.2.1	Apprentissage et contenus en fonction de l'âge	CG 1.3.1	Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle	CG 1.4.1	Une pratique en toute sécurité : la prévention	CG 1.5.1	Règles de bonne conduite d'un cadre sportif
CG 1.1.2	Statut social et fiscal du moniteur sportif	CG 1.2.2	Mon action avant, pendant et après « Ma séance »	CG 1.3.2	Un support à l'activité physique: la "machine humaine"				
CG 1.1.3	Le paysage sportif: du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales	CG 1.2.3	Le Multimédia au service de l'apprentissage sportif	CG 1.3.3	Déficiences et pratiques sportives : organisation du « Handisport »				
				CG 1.3.4	Recommandations de base pour une bonne pratique physique				

Prérequis à l'homologation / à la certification du niveau MS Initiateur	
Module 1.4.*	Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif

## Tableau des cours spécifiques

Thématique 1		Thématique 2		Thématique 3		Thématique 4		Thématique 5	
Cadre institutionnel & législatif		Didactique & méthodologie		Facteurs déterminants de l'activité et de la performance		Aspects sécuritaires & préventifs		Éthique et déontologie	
CS 1.1.1	Introduction à la formation	CS 1.2.1	Conduite de groupe	CS 1.3.1	Environnement collinéen	CS 1.4.1	Communication et appel aux secours	CS 1.5.1	Éthique et déontologie
CS 1.1.2	Contexte législatif	CS 1.2.2	Mise en situation	CS 1.3.2	Patrimoine régional et habitat rural	CS 1.4.2	Premiers secours en randonnée	CS 1.5.2	Développement durable
CS 1.1.3	Contexte institutionnel	CS 1.2.3	Entretien individuel d'évaluation de fin de cours spécifiques	CS 1.3.3	Géologie et géomorphologie	CS 1.4.3	Météorologie		
CS 1.1.4	Responsabilité et assurances	CS 1.2.4	Stage pédagogique	CS 1.3.4	Préparation d'une randonnée	CS 1.4.4	Orientation et navigation		
CS 1.1.5	AR divertissements actifs					CS 1.4.5	Sécurité de la progression en milieu collinéen		
						CS 1.4.6	Autonomie et survie en milieu collinéen		

#### 4.1. Thématique 1 : cadre institutionnel et législatif

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs généraux de cette thématique sont les connaissances et savoirs théoriques du MS Initiateur en randonnée sportive en vue de pouvoir identifier le contexte législatif et institutionnel dans lequel il évolue, de mesurer, comprendre et prendre en compte les contraintes et les limites des prérogatives et des compétences que lui donne son brevet.

- **Pondération de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » dans le cursus de formation : 5%**

- **Nombre de modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » : 5**

- **Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :**

CS 1.1.1 : Introduction à la formation

CS 1.1.2 : Contexte législatif

CS 1.1.3 : Contexte institutionnel

CS 1.1.4 : Responsabilités et assurances

CS 1.1.5: AR divertissements actifs

### CS 1.1.1 Introduction à la formation

#### ○ Résumé

Ce module permet d'informer les candidats sur le contenu, le contexte et le déroulement de la formation.  
En particulier :

- présentation des principaux intervenants (responsable des formations, le cas échéant titulaire de formation et/ou autres responsables auprès de l'opérateur de formation, ...)
- contexte de la formation, en particulier les rôles respectifs des différents acteurs institutionnels (ADEPS, opérateurs de formation),
- programme de la formation,
- évaluations et conditions de réussite

#### ○ Concepts / mots-clés :

- ADEPS, opérateur de formation, programme de la formation

#### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Être prêt à suivre la formation sans heurts et savoir ce qui va se dérouler tout au long de cette dernière.		X		

#### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG 1.1.1	*
CG 1.1.3	*

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.2	**
CS 1.2.4	**

#### ○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>02:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>02:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorioires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>02:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre :	00:00	Autre :	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mises en situation entre candidats	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports:**

○ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO5 : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

<sup>5</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	○	Format électronique, digital, numérique, ...	○
Distribués / envoyés	○	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	○

○ **Modalités d'évaluation :**

- Il n'y a pas d'évaluation pour le CS 1.1.1

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 5%
- Pondération du module CS 1.1.1 dans la thématique 1 : 0%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Responsable des formations	Titulaire de la carte professionnelle française d'éducateur sportif, qualifications et prérogatives de l'accompagnateur en moyenne montagne
Titulaire de la formation	
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>6</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>7</sup></u>
Néant	

<sup>6</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>7</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS 1.1.2 Contexte législatif

### ○ Résumé

Ce module permettra au moniteur sportif Initiateur d'exercer ses compétences en accord avec la législation et la réglementation locale.

En particulier, sur le territoire français, le moniteur sportif Initiateur en randonnée adaptera l'exercice de ses prérogatives afin de ne pas empiéter sur l'environnement montagnard tel que défini dans la législation française.

### ○ Concepts / mots-clés :

Parcs Naturels Régionaux, Parc Nationaux, Natura 2000, Code forestier, DNF

### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le candidat connaît l'existence de la législation encadrant la pratique de l'encadrement en randonnée et la respecte		X		
Le candidat connaît ou sait où trouver les différentes législations relatives aux territoires où il pratique son activité			X	
Le candidat est capable d'exploiter le code forestier en vigueur			X	

### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG 1.1.2	**

Code autre module CS	Liens
CS 1.1.3	*
CS 1.1.4	*
CS 1.2.4	**

### ○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>04:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:30</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>04:30</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>04:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations,	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>

		de (micro-) enseignement, ...)			
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:30
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	<b>Autre</b> : rencontre avec des acteurs de terrain	00:00	<b>Autre</b> : .....	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	<b>Autre</b> : .....	00:00	<b>Autre</b> : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés :	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mises en situation entre candidats	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : .....	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO <sup>8</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
----------------------	---	---	---	----------------------------	---

<sup>8</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	X	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	O	<b>Sommative</b>	Normative	X	<b>Certificative</b>	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM <sup>9</sup>	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

<sup>9</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

Le candidat sera évalué au travers de questions à choix multiple, de questions ouvertes et/ou d'étude de cas.

Résultats :

- NA : de 0/20 à 8/20 non compris
- EVA : de 8/20 à 12/20 non compris
- A : de 12/20 à 16/20 non compris
- AM : de 16/20 à 20/20

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 5%
- Pondération du module CS 1.1.2 dans la thématique 1 : 40%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b><u>Titres / qualifications</u></b>	<b><u>Expériences utiles</u></b>
Agent du DNF	Bonne connaissance des législations relatives à l'exercice de l'accompagnement en randonnée
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Bonne connaissance des réalités de terrain dans la mise en œuvre des législations territoriales en milieu collinéen

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>10</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Année de délivrance<sup>11</sup></u></b>
Néant	

<sup>10</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>11</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.1.3 Contexte institutionnel

○ **Résumé**

Celui qui entreprend les démarches pour devenir moniteur sportif pénètre dans un environnement bien particulier. Il y côtoiera d'autres stagiaires, des chargés de cours, mais aussi toute une série d'individus aux fonctions et aux responsabilités bien définies, évoluant au sein des opérateurs de formation tels que la fédération sportive et l'Union Professionnelle des Métiers de la Montagne, de l'Administration Générale du Sport ou d'organismes représentant et défendant ces moniteurs. Connaître ces personnes, les structures de formation, les possibilités d'optimiser son parcours de formation et de le diversifier sont indispensables pour accomplir une carrière de moniteur sportif épanouie.

Ce module prend place idéalement au début de la session des cours spécifiques.

○ **Concepts / mots-clés :**

Sport, formation cadre, opérateur de formation.

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître l'organisation du sport et les opérateurs de formation en Fédération Wallonie Bruxelles, les structures de formation de cadres sportifs, l'environnement fédéral de la randonnée et les points de contact principaux de ces organismes.			X	
Connaître l'existence d'associations représentant les moniteurs de randonnée et les points de contact principaux de ces organismes.			X	

○ **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG 1.1.3	*

Code autre module CS	Liens
Néant	

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>01:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ...)	<b>01:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages)	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>

apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)		« pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)			
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés :	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mises en situation entre candidats	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO <sup>12</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

<sup>12</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- Il n'y a pas d'évaluation pour le CS 1.1.3

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 5%
- Pondération du module CS 1.1.3 dans la thématique 1 : 0%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b><u>Titres / qualifications</u></b>	<b><u>Expériences utiles</u></b>
Moniteur en randonnée niveau 3, MS Educ en randonnée à partir de 2020, MS Entr en randonnée	Postes à responsabilité en randonnée, au sein des institutions en rapport avec l'encadrement de la randonnée

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>13</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Année de délivrance<sup>14</sup></u></b>
Néant	

<sup>13</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>14</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.1.4 Responsabilités et assurances

#### ○ Résumé

Ce module a pour but de faire connaître aux stagiaires les notions législatives de base, de statuts et de responsabilités du moniteur encadrant, de son employeur et celles des membres de son public de randonneurs.

#### ○ Concepts / mots-clés :

Statut social et fiscal, responsabilité civile et pénale, Code civil belge.

#### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Comprendre et pouvoir se référer aux notions de responsabilité civile et pénale. Connaître les informations pour répondre aux obligations légales en matière de statut social et fiscal			X	
Connaître l'existence et pouvoir mettre en pratique les arrêtés et décision définissant la pratique de l'accompagnement en randonnée		X		
Comprendre les différentes législations relatives au milieu collinéen		X		

#### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG 1.1.2	**
CG 1.1.3	**

Code autre module CS	Liens
CS 1.1.2	**
CS 1.1.3	*
CS 1.2.2	*

#### ○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>				<b>02:00</b>	
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>				<b>00:30</b>	
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>				<b>02:30</b>	
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorioes, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>02:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:30
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés :	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Mises en situation entre candidats	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="checkbox"/>	PréAO <sup>15</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>

<sup>15</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	O	<b>Sommative</b>	Normative	X	<b>Certificative</b>	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM <sup>16</sup>	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

- **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

Le candidat sera évalué au travers de questions ouvertes et/ou d'étude de cas.

- NA: de 0/20 à 8/20 non compris
- EVA : de 8/20 à 12/20 non compris
- A : de 12/20 à 16/20 non compris
- AM : de 16/20 à 20/20

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

<sup>16</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 5%
- Pondération du module CS 1.1.4 dans la thématique 1 : 30%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires

1 ordinateur et 1 projecteur multimédia

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Titulaire d'un diplôme de hautes études en droit	être sensibilisé au milieu de la randonnée

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>17</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>18</sup></u>
Néant	

---

<sup>17</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>18</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.1.5 AR divertissements actifs

#### ○ Résumé

L'Arrêté Royal du 25 avril 2004 définit les divertissements actifs et prévoit les mesures nécessaires à prendre pour leur organisation. Ce module permettra au candidat moniteur sportif Initiateur en randonnée de respecter les exigences de cette loi pour l'organisation de son activité de randonnée en milieu collinéen.

#### ○ Concepts / mots-clés :

Divertissement actif, Arrêté Royal, gestion des risques.

#### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître les activités visées par l'Arrêté Royal du 25 avril 2004 et en retirer les éléments qui concernent l'organisation d'une randonnée.			X	
Etablir un canevas d'analyse de la gestion des risques en vue de prendre les mesures requises.			X	

#### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.1.4	*
CS 1.2.4	**

#### ○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>02:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:30</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>02:30</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>02:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:30
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés :	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mises en situation entre candidats	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : .....	X

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO <sup>19</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

<sup>19</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	○	SF Tactiques	○	SF Tactico-Techniques	○
SF Didactiques	○	SF Méthodologiques	○	SF Pédagogiques	○	SE / Attitudes	○

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	○	<b>Sommative</b>	Normative	X	<b>Certificative</b>	Normative	○
	Critériée	○		Critériée	○		Critériée	○

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	○	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	○	Autre : .....	○

▪ **Mode :**

QCM <sup>20</sup>	○	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	○
Démonstrations	○	Dossier / portfolio	○	Cahier de travail / d'exercices	○
Autre : .....	○	Autre : .....	○	Autre : .....	○

- **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

Le candidat sera évalué au travers de questions ouvertes et/ou d'étude de cas.

Résultats

- NA: de 0/20 à 8/20 non compris
- EVA : de 8/20 à 12/20 non compris
- A : de 12/20 à 16/20 non compris
- AM : de 16/20 à 20/20

<sup>20</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 5%
- Pondération du module CS 1.1.5 dans la thématique 1 : 30%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur en randonnée niveau 3, MS Educ en randonnée à partir de 2020, MS Entr en randonnée	

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>21</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>22</sup></u>
Néant	

<sup>21</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>22</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## 4.2. Thématique 2 : didactique et méthodologie

- **Objectifs généraux :**
  - Gérer son groupe en y garantissant sécurité, cohésion et plaisir de randonner
  - Donner le goût de l'effort en randonnée
  - Mettre les participants en condition de découverte du milieu collinéen et des paysages rencontrés
  - Évaluer globalement la capacité à être un bon moniteur en randonnée sportive à travers la mise en situation
  
- **Pondération de la thématique 2 « didactique et méthodologie » dans le cursus de formation : 30%**
  
- **Nombre de modules de cours de la thématique 2 « didactique et méthodologie » : 4**
  
- **Identification des modules de cours de la thématique 2 « didactique et méthodologie » :**

CS 1.2.1 Conduite de groupe

CS 1.2.2 Mise en situation

CS 1.2.3 Entretien individuel d'évaluation de fin de cours

CS 1.2.4 Stage pédagogique

### CS 1.2.1 Conduite de groupe

#### ○ Résumé :

Dans le cadre de ses activités, le moniteur sera continuellement en situation de gestion de groupe. De la bonne conduite de son public et de sa capacité à animer dépendent la sécurité et la réussite de son activité. Il est encouragé à privilégier l'aventure humaine des participants en plus de la performance. La conduite de groupe est de ce fait l'une des compétences majeures à acquérir lors de la formation.

Ce module visera à rencontrer trois objectifs dans cet ordre de priorité :

1. Sécurité : ramener les clients à bon port
2. Plaisir : veiller à la convivialité
3. Apprentissage : transmettre et partager sa connaissance, sa passion et son goût de l'effort

Le cours est dispensé dans des contextes de mise en situation pratiques dans lesquels sera intégrée la partie théorique. Il sera effectué en milieu collinéen.

#### ○ Concepts / mots-clés :

Gestion de groupe, leadership, décision, posture, encadrant, communication, transmission, émotions, relation.

#### ○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître les principes de base de fonctionnement d'un groupe		X		
Connaître les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs en terrain collinéen		X		
Appliquer les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs. En particulier : adopter la posture de l'encadrant, savoir décider, communiquer efficacement, gérer les personnalités difficiles et savoir gérer un accident				X
Créer les conditions de convivialité permettant aux participants de ressentir le plaisir, les émotions et les bénéfices sur le plan personnel que procure l'environnement inspirant de la nature en terrain collinéen			X	
Transmettre ses connaissances sur les plans naturel, culturel et humain			X	
Evaluer sa propre activité par l'intermédiaire de l'appréciation de ses clients et définir les changements opportuns à mettre en place			X	
Adopter une posture bienveillante vis-à-vis des personnes encadrées et en particulier savoir faire preuve d'empathie			X	

#### ○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG 1.2.3	*

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.2	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>06:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>06:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>02:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	<b>04:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques	<b>00:00</b>
Se soumettre aux examens pratiques	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	<b>00:00</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>

○ Méthodologie et supports de l'animation :

- **Méthodologie:**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO <sup>23</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	X	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	O	<b>Sommative</b>	Normative	O	<b>Certificative</b>	Normative	O
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	X

- **Forme d'évaluation :**

- **Contexte :** l'évaluation se fera pendant le module CS 1.2.2. de mise en situation. Si les circonstances le permettent, le chargé de cours sera présent au moins durant une partie des mises en situation.

Orale	O	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM <sup>24</sup>	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	X
-------------------	---	--------------------	---	-----------------------------------	---

<sup>23</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

<sup>24</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	

- Critères d'évaluation :

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage /compétence terminale attendue	Non Acquis (NA)	En voie d'acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine Maîtrise (AM)
1	Connaître les principes de base de fonctionnement d'un groupe	Ne connaît pas les principes de base de fonctionnement d'un groupe	Ne connaît encore que de manière très superficielle les principes de base de fonctionnement d'un groupe	Connaît relativement bien les principes de base de fonctionnement d'un groupe	Connaît parfaitement les principes de base de fonctionnement d'un groupe
2	Connaître les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs en terrain collinéen	Ne connaît pas les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs en terrain collinéen	Ne connaît encore que de manière très superficielle les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs en terrain collinéen	Connaît relativement bien les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs en terrain collinéen	Connaît parfaitement les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs en terrain collinéen
3	Appliquer les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs. En particulier : adopter la posture de l'encadrant, savoir décider, communiquer efficacement, gérer les personnalités difficiles et savoir gérer un accident.	Ne sait pas appliquer les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs.	Applique de manière incertaine et sans réelle conviction les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs. En particulier, sa posture d'encadrant est encore peu convaincante, sa communication est peu assurée et sa gestion des personnalités difficiles est parfois défailante.	Applique la plupart du temps de manière correcte les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs. En particulier : adopte la posture de l'encadrant, sait décider, communique efficacement, gère les personnalités difficiles et sait gérer un accident.	Applique naturellement et avec pertinence les principes de base de la conduite d'un groupe de randonneurs. En particulier : adopte la posture de l'encadrant, sait décider, communique efficacement, gère les personnalités difficiles et sait gérer un accident.
4	Créer les conditions de convivialité permettant aux participants de	Ne sait pas créer les conditions de convivialité permettant aux	A encore des difficultés à créer les conditions de convivialité	Sait généralement créer les conditions de convivialité	Crée naturellement et en toutes circonstances les

	ressentir le plaisir, les émotions et les bénéfices sur le plan personnel que procure l'environnement inspirant de la nature en terrain collinéen	participants de ressentir le plaisir, les émotions et les bénéfices sur le plan personnel que procure l'environnement inspirant de la nature en terrain collinéen	permettant aux participants de ressentir le plaisir, les émotions et les bénéfices sur le plan personnel que procure l'environnement inspirant de la nature en terrain collinéen	permettant aux participants de ressentir le plaisir, les émotions et les bénéfices sur le plan personnel que procure l'environnement inspirant de la nature en terrain collinéen	conditions de convivialité permettant aux participants de ressentir le plaisir, les émotions et les bénéfices sur le plan personnel que procure l'environnement inspirant de la nature en terrain collinéen
5	Transmettre ses connaissances sur les plans naturel, culturel et humain.	Ne sait pas transmettre ses connaissances sur les plans naturel, culturel et humain.	A encore des difficultés à transmettre ses connaissances sur les plans naturel, culturel et humain.	Sait transmettre correctement ses connaissances sur les plans naturel, culturel et humain.	Sait transmettre avec subtilité et enthousiasme ses connaissances sur les plans naturel, culturel et humain.
6	Evaluer sa propre activité par l'intermédiaire de l'appréciation de ses clients et définir les changements opportuns à mettre en place	Ne sait pas évaluer sa propre activité par l'intermédiaire de l'appréciation de ses clients et ne sait pas définir les changements opportuns à mettre en place	Est encore peu à l'aise pour évaluer sa propre activité par l'intermédiaire de l'appréciation de ses clients et a encore des difficultés à définir les changements opportuns à mettre en place	Sait évaluer sa propre activité par l'intermédiaire de l'appréciation de ses clients et définir les changements opportuns à mettre en place	Sait parfaitement évaluer sa propre activité par l'intermédiaire de l'appréciation de ses clients et définir les changements opportuns à mettre en place, en innovant le cas échéant.
7	Adopter une posture bienveillante vis-à-vis des personnes encadrées et en particulier faire preuve d'empathie	Ne sait pas adopter une posture bienveillante vis-à-vis des personnes encadrées et en particulier ne sait pas faire preuve d'empathie	Eprouve encore régulièrement des difficultés à adopter une posture bienveillante vis-à-vis des personnes encadrées et en particulier à savoir faire preuve d'empathie	Sait, dans des situations normales, adopter une posture bienveillante vis-à-vis des personnes encadrées et en particulier sait faire preuve d'empathie	Sait en toutes circonstances adopter une posture bienveillante vis-à-vis des personnes encadrées et en particulier sait faire preuve de beaucoup d'empathie

- **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**
  - NA: au moins 4 X (NA ou EVA) dont 0 à 2 x EVA
  - EVA : au moins 4 x (NA ou EVA ) dont au moins 3 x EVA
  - A : maximum 1 x NA, au moins 4 x (A ou AM) et compétence N° 3 doit être au moins A
  - AM : aucun NA ou EVA, au moins 4 x AM et compétence N°3 AM

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 30%
- Pondération du module CS 1.2.1 dans la thématique 2 : 0%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Encadrement : 1 chargé de cours pour maximum 8 stagiaires
- Matériel :
  - Chargé de cours : néant (en dehors du matériel standard du moniteur)
  - Stagiaires : Équipement standard du moniteur

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants (chargés de cours)**

<b>Titres / qualifications</b>	<b>Expériences utiles</b>
Moniteur en randonnée niveau 3, MS Educ en randonnée à partir de 2020, MS Entr en randonnée	Min 6 ans d'expérience d'accompagnement en randonnée en montagne de groupes de clients de profil varié et dans des contextes variés
	Expérience en management d'équipe
	Expérience en formation d'adultes

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>25</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Année de délivrance<sup>26</sup></u></b>
Néant	

<sup>25</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>26</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.2.2 Mise en situation

○ **Résumé :**

Ce module vise à mettre en pratique l'ensemble des acquis de la formation de moniteur sportif Initiateur.

Le module se subdivise en 2 parties :

- la première partie se déroule sur un week-end, en principe en Wallonie en milieu collinéen et permet aux stagiaires de s'initier à des situations pratiques de guidance de groupe ; il s'agit d'une évaluation permanente formative ;
- la seconde partie se déroule à l'étranger, en milieu collinéen, sous forme d'un raid en autonomie de 5 jours pendant lequel les stagiaires évoluent en situation permanente d'évaluation sommative (évaluation globale de la formation).

Lors de cette seconde partie, les modules CS 1.3.2, 1.4.4 et 1.4.5 sont évalués de façon spécifique suivant les RAA des fiches type ECTS des CS concernés.

**Tableau des cours pratiques intégrés à la mise en situation :**

Module de cours	Partie intégrée à la mise en situation
CS 1.2.3 Entretien individuel de fin de cours	2h
CS 1.3.1 Environnement collinéen	2h
CS 1.4.1 Communication et appel aux secours	1h
CS 1.4.4 Orientation et navigation	8h + 10h
CS 1.4.6 Autonomie et survie en milieu collinéen	4h

La mise en situation a lieu après le déroulement des cours qui seront évalués pendant cette période. La liste des cours concernés est reprise au paragraphe traitant des évaluations.

Le module CS 1.2.3 prend place en fin de ce module.

○ **Concepts / mots-clés :**

Stage, mise en situation, évaluation pratique, conduite de groupe, environnement collinéen.

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Atteindre les compétences terminales prévues suivant les indicateurs dans chacun des modules des CS impliqués dans la mise en situation			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG 1.2.2	*

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.1	**
CS 1.3.1	**
CS 1.3.4	**
CS 1.4.4	**
CS 1.4.5	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					37:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					37:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	37:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					20:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	20:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO <sup>27</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

Ce module de mise en situation permet l'évaluation du stagiaire. Les parties pratiques des modules suivants y seront évaluées de manière intégrée tel que prévu dans les fiches type ECTS correspondantes.

Modules dont les parties pratiques sont évaluées pendant la mise en situation
CS 1.2.1 Conduite de groupe
CS 1.3.1 Environnement collinéen
CS 1.3.2 Patrimoine et habitat rural
CS 1.3.3 Géologie et géomorphologie
CS 1.3.4 Préparation d'une randonnée
CS 1.4.1 Communication et appel aux secours
CS 1.4.2 Premiers secours en randonnée
CS 1.4.3 Météorologie
CS 1.4.4 Orientation et navigation
CS 1.4.5 Sécurité de la progression en milieu collinéen

<sup>27</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

CS 1.4.6 Autonomie et survie en milieu collinéen

- Champs d'évaluation :

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	X	SF Tacticalo-Techniques	X
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- Type d'évaluation :

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	X	Certificative	Normative	X
	Critériée	X		Critériée	X		Critériée	X

- Forme d'évaluation :

▪ Contexte :

Orale	O	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre : .....	O

▪ Mode :

QCM <sup>28</sup>	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	X	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- Critères d'évaluation :

○ Évaluation critériée : voir indicateurs à atteindre ci-dessous

N°	Résultats d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non acquis (NA)	En voie d'acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine maîtrise (AM)
1	Atteindre les compétences terminales prévues suivant les indicateurs dans chacun des modules des CS impliqués dans le stage	Ne possède pas les compétences requises dans un ou plusieurs	Ne possède pas les compétences requises dans un ou plusieurs	Possède les compétences requises pour chaque module de la	Possède les compétences requises pour chaque module de chaque

<sup>28</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

		modules de la thématique 2 <u>et</u> de la thématique 4	modules de la thématique 2 <u>ou</u> de la thématique 4	thématique 2 et de la thématique 4, avec échec possible en thématique 3	thématique, avec au moins la moitié des modules évalués AM
--	--	---	---	---	--

**Remarque :**

Voir fiches type ECTS des modules évalués pendant le stage de mise situation

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 30%
- Pondération du module CS 1.2.2 dans la thématique 2 : 50%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

Encadrement : 2 moniteurs jusqu'à 12 stagiaires, 3 moniteurs de 13 à 16 stagiaires, 4 moniteurs de 17 à 20 stagiaires, 5 moniteurs de 21 à 24 stagiaires.

Matériel :

- Chargé de cours : matériel standard du moniteur - En fonction du choix d'initier les stagiaires à l'une ou l'autre technique d'accompagnement de publics particuliers, le matériel nécessaire devra être disponible.
- Stagiaires : matériel et équipement adéquat pour un séjour prolongé en milieu collinéen.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants (chargés de cours)**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur en randonnée niveau 3, MS Educ en randonnée à partir de 2020, MS Entr en randonnée	Pratique active de l'encadrement et expérience avérée dans la gestion de groupes en randonnée
	Maîtrise de compétences dans les principaux cours des différentes thématiques

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>29</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>30</sup></u>
Néant	

<sup>29</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>30</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.2.3 Entretien individuel de fin de cours

○ **Résumé :**

À l'issue de la mise en situation (CS 1.2.2), un entretien individualisé entre le stagiaire et les moniteurs ayant encadré ce CS permettra au stagiaire de présenter son ressenti sur la formation qu'il vient de suivre et de pouvoir en faire ressortir les principaux éléments. Cet entretien permettra aux moniteurs de dresser le bilan de du parcours de formation du stagiaire en faisant ressortir ses points forts et les points à améliorer.

○ **Concepts / mots-clés :**

Entretien, formation, analyse critique, bilan.

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages : Pas d'application pour le module CS 1.2.3**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître ses points forts et les points à améliorer				
Réaliser son auto-évaluation				

○ **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.1	**
CS 1.2.2	**
CS 1.2.4	**
CS 1.4.4	*
CS 1.4.5	*

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>02:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>02:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques :	00:00	Entretien entre formateurs et candidat	02:00	Autre : .....	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

- **Méthodologie et supports de l'animation : pas d'application pour ce module**

- **Modalités d'évaluation :**

**Il n'y a pas d'évaluation pour ce module**

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 30%
- Pondération du module CS 1.2.3 dans la thématique 2 : 0%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- **Encadrement :** Moniteurs ayant encadré le CS 1.2.2

- **Matériel :**

- Chargé de cours : néant
- Par stagiaire : néant

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b>Titres / qualifications</b>	<b>Expériences utiles</b>
Moniteur en randonnée niveau 3, MS Educ en randonnée à partir de 2020, MS Entr en randonnée	

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>31</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<sup>31</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u> <sup>32</sup>
Néant	

---

<sup>32</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.2.4 Stage pédagogique

- **Résumé :**

(Voir aussi section 5 et annexe B). Au terme de sa formation spécifique, le candidat moniteur Initiateur doit réaliser un stage pédagogique. Celui-ci se déroule après avoir accompli avec succès le cours de mise en situation (CS 1.2.2) et est réalisé de préférence pendant le même été mais peut à défaut être effectué l'été suivant. La réussite finale de la formation requiert naturellement la réalisation de ce stage avec succès.

Le stagiaire effectuera au minimum 5 journées de randonnée en milieu collinéen, éventuellement avec logement en gîte ou autre, soit 40 heures de prestations. Le stage sera réalisé seul (càd qu'un même stage ne peut être encadré par deux candidats moniteurs Initiateur).

Le stage pédagogique est évalué par un maître de stage présent pendant toute la durée de ce stage et fait l'objet d'un dossier de stage.

- **Concepts / mots-clés :**

Stage pédagogique, maître de stage

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Aptitude à écouter (informations et conseils)			X	
Aptitude à travailler seul			X	
Capacité d'organisation (méthodes de travail)			X	
Niveau de connaissances			X	
Aptitude à conduire un projet (dynamisme)			X	
Progression au cours du stage			X	
Prise de conscience des acquis de sa formation			X	
Prise de conscience des faiblesses de sa formation			X	
Aptitude à prendre des responsabilités				X
Aptitude à exercer une activité de MS Initiateur en Randonnée sportive				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG 1.1.2	*
CG 1.2.2	*
CG 1.3.2	*
CG 1.4.1	**
CG 1.5.1	**

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.1	**
CS 1.2.2	**
CS 1.3.4	**
CS 1.4.4	**
CS 1.4.5	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>40:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	40:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	<b>Autre :</b> .....	00:00	<b>Autre :</b> .....	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>10:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	10:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	<b>Autre :</b> .....	00:00	<b>Autre :</b> .....	00:00

○ Méthodologie et supports de l'animation :

- **Méthodologie:**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="radio"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="radio"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO <sup>33</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Techniques	<input type="checkbox"/>	SF Tactiques	<input type="checkbox"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="checkbox"/>
SF Didactiques	<input type="checkbox"/>	SF Méthodologiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Pédagogiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SE / Attitudes	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	<input type="radio"/>	<b>Sommative</b>	Normative	<input type="radio"/>	<b>Certificative</b>	Normative	<input type="radio"/>
	Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>		Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM <sup>34</sup>	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input type="radio"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="checkbox"/>
-------------------	-----------------------	--------------------	-----------------------	-----------------------------------	-------------------------------------

Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input checked="" type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

- Critères d'évaluation :

- o **Évaluation critériée : voir indicateurs à atteindre ci-dessous**

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine maîtrise (AM)
1	Aptitude à écouter (informations et conseils du maître de stage)	N'écoute pas, reste campé sur ses positions	Écoute de manière superficielle sans vraiment tenir compte des informations et conseils	Écoute et applique les informations et conseils	Écoute et applique les informations et conseils, avec discernement et le souci d'en savoir plus
2	Aptitude à travailler seul	Ne peut travailler seul sans commettre d'erreur au niveau de la gestion de groupe ou de la sécurité	Commets des erreurs de base lorsqu'il travaille seul, notamment au niveau de la gestion de groupe ou de la sécurité	Est apte à travailler seul, même s'il commet des erreurs, sans répercussion sur une gestion correcte du groupe ou sur la sécurité	Est apte à travailler seul sans erreur, en gardant la maîtrise de d'ensemble de ses activités
3	Capacité d'organisation (méthodes de travail)	Travaille de manière désorganisée, avec répercussions sur la gestion ou la sécurité du groupe	Organise son travail de façon limitée, sans anticipation, en palliant ses lacunes par de l'improvisation	Organise son travail de manière globalement correcte, avec quelques lacunes de détail	Fait preuve de maîtrise dans l'organisation du travail, jusqu'aux détails
4	Niveau de connaissances	Ne connaît pas le milieu dans lequel il évolue ou est incapable de partager ses connaissances	Connaît de manière très superficielle le milieu dans lequel il évolue ou ne partage que péniblement ses connaissances	Démontre une bonne connaissance du milieu dans lequel il évolue et sait la partager avec les participants	Démontre une connaissance approfondie du milieu dans lequel il évolue et sait la partager avec enthousiasme avec les participants

5	Aptitude à conduire un projet (dynamisme)	Ne parvient pas à gérer correctement le projet	Commet encore de nombreuses erreurs dans la gestion du projet	Gère de manière fluide le projet dont il a la charge à la satisfaction des participants et du maître de stage	Gère parfaitement et avec beaucoup de professionnalisme le projet dont il a la charge, à la grande satisfaction des participants et du maître de stage
6	Progression au cours du stage	Régresse au cours du stage	N'a pas manifesté de progrès tangibles au cours du stage	A fait preuve de progrès constants au cours du stage	A fait preuve d'énormes progrès durant le stage
7	Prise de conscience des acquis de sa formation	Ne prend pas conscience des acquis de sa formation	Prend conscience de ses acquis de manière limitée, sans en tirer de nets avantages	Prend conscience des acquis de sa formation en profitant de ses avantages	Prend conscience des acquis de sa formation en profitant de ses avantages et en cherchant à les développer
8	Prise de conscience des faiblesses de sa formation	Ne prend pas conscience des faiblesses de sa formation	Prend conscience de ses faiblesses de manière limitée, sans chercher à les combler	Prend conscience de ses faiblesses et cherche à les combler, avec plus ou moins de succès	Prend conscience de ses faiblesses et cherche à les combler, avec succès et obstination
9	Aptitude à prendre des responsabilités	Fuit les responsabilités dès qu'il en a l'occasion ; n'endosse les responsabilités que s'il y est contraint ; n'est pas conscient de la conséquence de ses actes	Accepte le minimum de responsabilités ; est parfois peu conscient de la conséquence de ses actes sur le plan de la gestion de groupe ou de la sécurité	Est apte à prendre des responsabilités et mesure les principales conséquences de ses actes, principalement sur le plan de la gestion de groupe et de la sécurité	Est apte à prendre des responsabilités en toute situation et mesure avec clairvoyance la conséquence de ses actes
10	Aptitude à exercer une activité de MS Initiateur en Randonnée sportive	N'est pas apte à exercer une activité de MS Initiateur en Randonnée	N'est pas encore prêt à exercer une activité de MS Initiateur en	Est apte à exercer une activité de MS Initiateur en Randonnée	Est apte à exercer une activité de MS Initiateur en Randonnée

		sportive, suite à de nombreuses lacunes sur le plan de la gestion de groupe ou de la sécurité	Randonnée sportive, du fait de l'une ou l'autre lacune pouvant porter à de graves conséquences	sportive, du fait qu'il dispose des qualités principales liées à l'activité	sportive, du fait qu'il dispose des qualités principales liées à l'activité et de compétences connexes
--	--	---	--	---	--

- **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

- NA : au moins 1 compétence NA ; ou projet et rapport de stage insuffisants
- EVA : au moins 3 compétences EVA ; ou projet ou rapport de stage insuffisant
- A : 8 compétences minimum A, aucune compétence NA ; et projet et rapport de stage suffisants
- AM : minimum A pour chacune des compétences et au moins 7 compétences AM ; et projet et rapport de stage suffisants

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 30%
- Pondération du module CS 1.2.4 dans la thématique 2 : 50%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- **Encadrement** : 1 maître de stage par stagiaire
- **Matériel** :
  - Stagiaires : Equipement standard du moniteur pour la pratique de la randonnée en milieu collinéen.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants (maître de stage)**

<b><u>Titres / qualifications</u></b>	<b><u>Expériences utiles</u></b>
À partir de Moniteur en randonnée niveau 1 ou Initiateur et validation en CPM	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ être titulaire depuis 3 ans au moins du brevet moniteur Adeps en randonnée sportive, minimum de niveau 1 ou Initiateur ;</li> <li>▪ le cas échéant, avoir satisfait au recyclage prévu (voir section 8) ;</li> <li>▪ être en activité, attesté par l'encadrement de 15 randonnées par an durant les 3 dernières années.</li> </ul>

- Diplômes, brevets, certifications<sup>35</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>36</sup></u>
Néant	

---

<sup>35</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>36</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

#### 4.3. Thématique 3 : facteurs déterminants de l'activité et de la performance

- **Objectifs généraux :**
  - Transmettre sa connaissance du milieu et de la vie en milieu collinéen.
  - Transmettre sa compréhension des paysages et les dynamiques et enjeux associés.
  - Aider les participants à se préparer et à s'évaluer physiquement avant et pendant la randonnée.
  
- **Pondération de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » dans le cursus de formation : 25%**
  
- **Nombre de modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » : 4**
  
- **Identification des modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance »:**

CS 1.3.1 Environnement collinéen

CS 1.3.2 Patrimoine régional et habitat rural

CS 1.3.3 Géologie et géomorphologie

CS 1.3.4 Préparation d'une randonnée

### CS 1.3.1 Environnement collinéen

- **Résumé :**

Ce module de cours vise à permettre aux candidats d'acquérir les compétences en matière d'environnement collinéen de pouvoir animer de manière adaptée la randonnée par l'interprétation du milieu collinéen environnant. Ce cours aborde l'identification de quelques espèces courantes de la flore et de la faune, mais aussi leur stratégie de survie, leur relations et leur milieu de vie. Il est dispensé après le cours portant sur la géologie et la géomorphologie.

- **Concepts / mots-clés :**

#### Concept

Le cours se compose de 2 parties : la première partie, théorique, permet de fixer des repères et de structurer les notions enseignées ; la seconde partie se déroule au fil d'une randonnée, lors de laquelle il sera procédé à l'identification d'espèces végétales et animales courantes rencontrées, mais aussi à leurs particularités, leur rôle au sein des écosystèmes.

Ce cours se déroule après le module CS 1.3.3 Géologie et géomorphologie.

#### Mots-clés :

Associations, biotope, chaînes alimentaires, classement, comportement, environnement, espèces, écosystèmes, faune, flore, géologie, habitat, milieu naturel, niche écologique,.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître les principes de la classification classique des espèces, le vocabulaire de base en rapport avec la description de l'environnement, de la faune et de la flore		X		
Connaître et expliquer les principales stratégies de survie des espèces végétales et animales du milieu collinéen de Belgique et de France		X		
Connaître et expliquer les principales menaces pesant sur l'environnement et la biodiversité, en milieu collinéen		X		
Connaître les biotopes des principales espèces végétales et animales du milieu collinéen de Belgique et de France		X		
Reconnaître les espèces végétales et animales courantes du milieu collinéen de Belgique et de France		X		
Reconnaître des indices de présence animale sans support documentaire		X		
Reconnaître des espèces végétales et animales du milieu collinéen de Belgique et de France avec support documentaire		X		
Reconnaître des indices de présence animale avec support documentaire		X		

- Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.2	**
CS 1.2.4	**
CS 1.3.3	**
CS 1.5.2	**

- Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					13:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					13:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	04:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	09:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:30
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					16:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	04:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	12:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mises en situation entre candidats	X
Auto-formation, recherches personnelles	X	Documentations / expériences personnelles	X	Autre : .....	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO <sup>37</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	X	Autre : .....	O	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico- Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	O	<b>Sommative</b>	Normative	X	<b>Certificative</b>	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	X		Critériée	O

<sup>37</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input checked="" type="checkbox"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM <sup>38</sup>	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="checkbox"/>
Démonstrations	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>

- **Critères d'évaluation :**

- Evaluation écrite (évaluation de savoirs) : seuil de réussite fixé à 12/20
- Evaluation critériée : voir ci-dessous indicateurs à atteindre

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non Acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine Maîtrise (AM)
1	Connaître les principes de la classification classique des espèces, le vocabulaire de base en rapport avec la description de l'environnement, de la faune et de la flore	Ne connaît pas les principes de classification classique des espèces et/ou ne peut utiliser pratiquement aucun terme spécifique ; utilise le vocabulaire à mauvais escient	Montre des lacunes dans les bases de la classification et/ou hésite dans le vocabulaire spécifique ; commet des erreurs grossières ; utilise un vocabulaire inadéquat, simpliste ou trop compliqué	Connaît les bases de la classification et le vocabulaire spécifique de base et l'utilise à bon escient	Connaît la classification et le vocabulaire spécifique de base et l'utilise à bon escient ; utilise suivant la demande un vocabulaire plus complet ; vulgarise les explications sur ce vocabulaire
2	Connaître et expliquer les principales stratégies de survie des espèces végétales et animales du milieu	Ne connaît pas les différentes stratégies de survie, ne peut pas les expliquer ou les confond	Ne connaît pas les principales stratégies de survie et/ou en livre des explications erronées	Connaît et explique les principales stratégies de survie des espèces végétales et animales	Connaît et explique les principales stratégies de survie des espèces végétales et animales, établit des comparaisons avec d'autres espèces,

<sup>38</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

	collinéen de Belgique et de France				explique des détails et anecdotes captivants
3	Connaître et expliquer les principales menaces pesant sur l'environnement et la biodiversité, en milieu collinéen	Ne connaît pas les principales menaces et/ou est incapable de les expliquer sur le terrain	N'a qu'une vague connaissance des principales menaces et/ou les explique de manière confuse, incomplète et/ou erronée	Connaît et explique les principales menaces	Connaît la plupart des menaces, peut les expliquer, interroge son public sur les enjeux concernés, suscite des réactions de la part de celui-ci
4	Connaître les biotopes des principales espèces végétales et animales du milieu collinéen de Belgique et de France	Ne connaît pas les biotopes des principales espèces	Confond les biotopes de principales espèces et/ou n'en connaît que très peu	Connaît les biotopes des principales espèces	Connaît les biotopes des principales espèces et ceux d'autres espèces, peut détailler les biotopes en question
5	Reconnaître les espèces végétales et animales courantes du milieu collinéen de Belgique et de France	Ne reconnaît pas la plupart des espèces végétales et animales courantes	Reconnaît une faible partie des espèces végétales et animales courantes	Reconnaît la plupart des espèces végétales et animales courantes	Reconnaît la plupart des espèces végétales et animales courantes, établit des comparaisons avec d'autres espèces, explique des détails et anecdotes captivants
6	Reconnaître des indices de présence animale du milieu collinéen sans support documentaire	Ne reconnaît pas la plupart des indices de présence animale	Reconnaît une faible partie des indices de présence animale	Reconnaît la plupart des indices de présence animale	Reconnaît la plupart des indices de présence animale, donne des explications sur le pourquoi et le comment des indices observés
7	Reconnaître des espèces végétales et animales du milieu collinéen de Belgique et de France avec support documentaire	Ne reconnaît pas les espèces à l'aide d'un support documentaire	Reconnaît une faible partie des espèces à l'aide d'un support documentaire	Reconnaît la plupart des espèces à l'aide d'un support documentaire	Reconnaît la plupart des espèces à l'aide d'un support documentaire, grâce à une méthodologie scientifique (classification, clé dichotomique, caractères communs, ...)
8	Reconnaître des indices de présence animale	Ne peut reconnaître la plupart des indices	Reconnaît une faible partie des indices de	Reconnaît la plupart des indices de présence	Reconnaît la plupart des indices de présence animale à l'aide d'un

	avec support documentaire	de présence animale à l'aide d'un support documentaire	présence animale à l'aide d'un support documentaire	animale à l'aide d'un support documentaire	support documentaire, donne des explications sur le pourquoi et le comment des indices observés
--	---------------------------	--	---	--	---

▪ **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

- NA : au moins 4 x NA et de 0 à 3 EVA ; ou moins de 8/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- EVA : au moins 4 X EVA ; ou entre 08/20 et 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- A : maximum 1 x NA et au moins 5 x A ou AM, et compétence N° 5 doit être au moins A, minimum 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- AM : 0 x NA, 0 x EVA, au moins 6 x AM, minimum 16/20 à l'évaluation écrite de savoirs

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 25%
- Pondération du module CS 1.3.1 dans la thématique 3 : 35%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Encadrement : 1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires pour la partie théorique ; 1 moniteur pour maximum 12 stagiaires pour la partie pratique

- **Matériel :**

- Cours théoriques : salle de cours avec matériel de projection
- Cours pratiques :
  - Livres topo-guides naturalistes généralistes; livres topo-guides naturalistes spécifiques à la flore de Belgique/de France ; livres topo-guides spécifiques à l'ornithologie et à l'entomologie ; fiches plastifiées pour identification d'indices ; enregistrement de chants d'oiseaux, paires de jumelles, loupes.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b>Titres / qualifications</b>	<b>Expériences utiles</b>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Guide-nature
	Biologiste
	Formation spécifique en botanique, dendrologie, ornithologie, ...

- Diplômes, brevets, certifications<sup>39</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>40</sup></u>
Guide-nature C.N.B.	

---

<sup>39</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>40</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.3.2 Patrimoine régional et habitat rural

○ **Résumé :**

Ce module de cours vise à permettre aux candidats d'acquérir les compétences nécessaires pour animer une randonnée par l'interprétation des éléments de patrimoine et d'habitats ruraux environnants. Il permettra de décrire les éléments essentiels des habitats en fonction des différentes régions agro-géographiques traversées, principalement en Wallonie.

○ **Concepts / mots-clés :**

Colonisation humaine, histoire, activités humaines, ressources, matériaux, contraintes topographiques, lecture de paysage, déforestation, saisons.

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Situer un village dans son environnement, et localiser les ressources disponibles			X	
Établir un contexte historique, de façon à positionner le bâti dans une évolution des activités de l'homme au cours du temps		X		
Identifier les fonctions des éléments d'un bâtiment, et expliquer leur localisation spatiale et/ou orientation			X	
Expliquer le choix des matériaux utilisés pour la construction d'un bâtiment		X		

○ **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.3.1	*
CS 1.3.3	*

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>04:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:30</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>04:30</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>01:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations,	<b>03:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>

		de (micro-) enseignement, ...)			
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:30
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>01:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	○
Outils "digital learning"	○	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	○	Ateliers (semi-) dirigés :	○
Micro-enseignement entre candidats	○	Mises en situation avec public cible	○	Autre : Mise en situation entre candidats	○
Auto-formation, recherches personnelles	○	Documentations / expériences personnelles	○	Autre : .....	○

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	○	PréAO <sup>41</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	○
----------------------	---	--	---	----------------------------	---

<sup>41</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactical-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

En cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	X	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM <sup>42</sup>	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : .....	O	Autre : .....	O	Autre : .....	

- **Critères d'évaluation :**

○ **Évaluation critériée**

<sup>42</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine maîtrise (AM)
1	Situer un village dans son environnement, et localiser les ressources disponibles	Le candidat échoue à identifier les ressources présentes ou absentes	Le candidat identifie les ressources présentes ou absentes	Le candidat établit des liens entre ressources et situation de l'habitat	Le candidat évoque avec les participants l'impact de l'évolution de la disponibilité d'une ressource donnée dans le temps
2	Établir un contexte historique, de façon à positionner le bâti dans une évolution des activités de l'homme au cours du temps	Le candidat ignore l'histoire du lieu dans lequel s'inscrit le bâti	Le candidat appréhende l'histoire du lieu dans lequel s'inscrit le bâti, mais échoue à créer des liens entre l'histoire et le bâti	Le candidat explique les liens entre l'évolution des activités de l'homme et la démographie au cours du temps, et le bâti	Le candidat met en perspective l'évolution passée et l'évolution probable des activités de l'homme, et propose des scénarios d'évolution future du bâti
3	Identifier les fonctions des éléments d'un bâtiment, et expliquer leur localisation spatiale et/ou orientation	Le candidat ne distingue pas les fonctions des éléments d'un bâtiment	Le candidat identifie les fonctions des éléments, mais sans spécifier les raisons de l'agencement spatial des fonctions entre elles	Le candidat identifie les fonctions des éléments, et explique rationnellement les positions relatives de ces composants	Le candidat compare un bâti traditionnel avec un bâti moderne qui occupe la même fonction, met en évidence les différences et les explique
4	Expliquer le choix des matériaux utilisés pour la construction d'un bâtiment	Le candidat échoue à identifier les matériaux utilisés	Le candidat identifie les matériaux, mais ne peut expliquer la raison des choix sous-jacents	Le candidat identifie les matériaux et apporte un éclairage argumenté sur les choix sous-jacents	Le candidat compare les matériaux utilisés avec ceux utilisés dans un contexte connu par les participants, et met en évidence les points communs

▪ **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

- NA: 3 x NA ou plus ; ou 8/20 ou moins à l'évaluation écrite de savoirs
- EVA : 2 x NA ; ou 1 x NA et 1 EVA ou plus ; ou 2 x EVA ou plus ; ou plus de 8/20 et moins de 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- A : 4 x au moins A ; ou 3 X au moins A et 1 x EVA ; minimum 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs

- AM : 1 x A et 3 x AM ; ou 4 x AM ; minimum 16/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**
  - Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 25%
  - Pondération du module CS 1.3.2 dans la thématique 3 : 20%
- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement :
    - Cours magistral : 1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires pour la partie théorique ; 1 moniteur pour maximum 12 stagiaires pour la partie pratique
  - Matériel :
    - Cours magistral : salle de cours avec matériel de projection
    - Au moment de l'évaluation : matériel équivalent à ce que le candidat utiliserait en situation de conduite de groupe (ce qui exclut tout matériel électronique et de projection)
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Expérience du terrain Expertise dans le domaine de l'habitat

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>43</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>44</sup></u>
Néant	

<sup>43</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>44</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.3.3. Géologie et géomorphologie

- **Résumé :**

Ce module de cours vise à proposer aux candidats un bagage de connaissances afin d'appréhender les phénomènes géologiques et géomorphologiques principaux ayant abouti à la création des régions géomorphologiques distinctes de la Belgique. Ces notions permettront au moniteur sportif Initiateur d'interpréter les paysages vis-à-vis de son public au fil des randonnées.

- **Concepts / mots-clés :**

Concept :

Ce module précède le module CS 1.3.1 Environnement collinéen.

Mots-clés :

Orogénèse, érosion, transport, sédimentation, minéraux, roches, eau, vent.

### **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Expliquer avec aisance un aspect marquant d'un paysage collinéen du point de vue géologique et géomorphologique, en le mettant en contexte avec son passé et son futur probable			X	
Identifier les types de roches visibles, expliciter leur histoire et leurs caractéristiques			X	
Mettre en relation les réalisations humaines basiques et les contraintes géomorphologiques			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.2	**
CS 1.2.4	**
CS 1.3.1	**
CS 1.3.2	**
CS 1.5.2	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :	10:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :	10:30

Assister / participer aux cours théoriques (en auditorioes, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	06:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	04:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:30
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>03:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	03:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : .....	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : .....	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO <sup>45</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
----------------------	---	--	---	----------------------------	---

<sup>45</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

○ **Modalités d'évaluation :**

L'évaluation comporte une épreuve écrite de savoirs et une partie pratique pendant le cours de mise en situation (CS 1.2.2).

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactical-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	O	<b>Sommative</b>	Normative	X	<b>Certificative</b>	Normative	O
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	X	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM <sup>46</sup>	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O

<sup>46</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- Critères d'évaluation :

o **Évaluation critériée**

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine maîtrise (AM)
1	Expliquer avec aisance un aspect marquant d'un paysage collinéen du point de vue géologique et géomorphologique, en le mettant en contexte avec son passé et son futur probable	Ne maîtrise pas le vocabulaire de base lié aux concepts/mots-clés	Maitrise le vocabulaire, mais ne fournit pas d'explication complémentaire	Maitrise le vocabulaire, et explique les phénomènes sous-jacents	Captive son public, s'adapte à des situations complexes mettant en jeu plusieurs phénomènes
2	Identifier les principaux types de roches visibles, expliciter leur histoire et leurs caractéristiques	Ne sait pas identifier les principaux types de roches visibles	Identifie les principaux types de roches, mais n'explicite pas l'histoire de leur formation	Identifie les principaux types de roches, et explicite l'histoire de leur formation	Met en relation les principaux types de roches visibles et les caractéristiques qui leur sont propres
3	Mettre en relation les réalisations humaines basiques et les contraintes géomorphologiques	Présente les réalisations humaines basiques mais sans les mettre en relation avec leur contexte	Met en relation, mais pas dans un contexte socio-économique ou historique spécifique	Est capable de mettre en relation, et de contextualiser les réalisations	Anticipe le futur de la réalisation en lien avec l'évolution de son environnement

▪ **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

- NA : 2 ou 3 x NA ; ou 8/20 ou moins à l'évaluation écrite de savoirs
- EVA : 2 x EVA ou compétence N° 1 « EVA », ou plus de 8/20 et moins de 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- A : 1 x NA ou EVA maximum et la compétence terminale 1 atteint au moins le niveau « A » et minimum 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- AM : 0 x NA ou EVA, au moins une compétence terminale atteint le niveau « AM » et minimum 16/20 à l'évaluation écrite de savoirs

o **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 25%
- Pondération du module CS 1.3.3 dans la thématique 3 : 25%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
- Encadrement :
  - Cours magistral : 1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires pour la partie théorique ; 1 moniteur pour maximum 12 stagiaires pour la partie pratique
- Matériel :
  - Cours magistral : salle de cours avec matériel de projection, échantillons de roches, matériel élémentaire de détermination / d'observation des roches
  - En cours de mise en situation : aucun matériel n'est nécessaire hormis celui de l'animateur
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b><u>Titres / qualifications</u></b>	<b><u>Expériences utiles</u></b>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Expérience du terrain en FWB et territoires avoisinants
	Expérience dans le domaine de l'enseignement de la géologie et de la géomorphologie

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>47</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Année de délivrance<sup>48</sup></u></b>
Géologue, ingénieur géologue, géographe	

<sup>47</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>48</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.3.4 Préparation d'une randonnée

- **Résumé :**

Ce module donnera des notions de base au moniteur sportif Initiateur afin de pouvoir préparer une randonnée d'un ou plusieurs jours dans l'environnement collinéen. Les différentes phases préparatoires amenant à la réalisation d'une randonnée seront abordées : recherche d'informations générales, préparation de l'itinéraire et établissement du tableau de marche, équipement à prévoir, gestion de l'hébergement et de l'alimentation, ...

Ce module permettra au candidat moniteur sportif Initiateur de préparer les CS de mise en situation (CS 1.2.2) et le stage pédagogique (CS 1.2.4)

- **Concepts / mots-clés :**

Mots-clés : randonnée, tableau de marche, équipement randonnée, carte, topo

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître les différents stades de préparation d'une randonnée			X	
Gérer les paramètres de préparation d'une randonnée			X	
Etablir un tableau de marche de randonnée en fonction du public			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.2	**
CS 1.2.4	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>04:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:30</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>04:30</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditories, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>02:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations,	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>

		de (micro-) enseignement, ...)			
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	02:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : Préparation du dossier au terme des cours théoriques et pratiques	00:00	Autre : .....	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>01:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	01:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

o **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Mises en situation entre candidats	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO <sup>49</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Techniques	<input type="radio"/>	SF Tactiques	<input type="radio"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="radio"/>
SF Didactiques	<input type="radio"/>	SF Méthodologiques	<input type="radio"/>	SF Pédagogiques	<input type="radio"/>	SE / Attitudes	<input type="radio"/>

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	<input type="radio"/>	<b>Sommative</b>	Normative	<input type="radio"/>	<b>Certificative</b>	Normative	<input type="radio"/>
	Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>		Critériée	<input type="radio"/>

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input checked="" type="checkbox"/>
Pratique s/ terrain	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM <sup>50</sup>	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="checkbox"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>

<sup>49</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

<sup>50</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- Critères d'évaluation :

o Évaluation critériée

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine maîtrise (AM)
1	Connaître les différents stades de préparation d'une randonnée	Oublie les éléments essentiels à la préparation	Respecte un canevas logique pour préparer la randonnée, mais néglige des aspects fondamentaux ou les développe de manière insuffisante	Respecte un ordre logique pour préparer sa randonnée, comprenant les aspects fondamentaux	Maîtrise parfaitement les 3 stades importants de la préparation d'une randonnée, à savoir informations, préparation, équipement.
2	Gérer les paramètres de préparation d'une randonnée	Éprouve d'énormes difficultés à mettre en place un canevas de réflexion pour organiser une randonnée. Ne tient pas toujours compte des différents aspects qui influencent l'organisation de la randonnée.	Éprouve des difficultés à schématiser la préparation d'une randonnée de façon à respecter un ordre logique dans sa réflexion.	Est capable d'organiser une randonnée en tenant compte des différents paramètres qui influencent sa préparation.	Maîtrise les différents paramètres de préparation de la randonnée tels qu'objectif, itinéraire, matériel et équipement, analyse du terrain, évaluation des participants, météo,
3	Établir un tableau de marche de randonnée en fonction du public	Ne peut réaliser un tableau de marche correct ; n'est pas conscient de l'utilité d'établir un tableau de marche lors de la préparation d'une randonnée.	Tableau de marche réalisé avec des erreurs ou des oublis importants	Tableau de marche réalisé de manière correcte, avec quelques imprécisions	Tableau de marche réalisé avec précision

- Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :

- NA: 2 ou 3 x NA

- EVA : 2 x EVA
- A : minimum 2 x A et aucun NA
- AM : 1 x A et 2 x AM ; ou 3 x AM

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 25%
- Pondération du module CS 1.3.4 dans la thématique 3 : 20%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Encadrement : 1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires
- Matériel :
  - Cours théoriques : salle de cours avec matériel de projection
  - Cours pratiques : pour les cours en salle, matériel de projection ; pour les sorties de terrain, pas de matériel spécifique

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Expérience d'organisation de randonnées pour public-cible

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>51</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>52</sup></u>
Néant	

<sup>51</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>52</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

#### 4.4. Thématique 4 : aspects sécuritaires et préventifs

##### Objectifs généraux :

Gérer la randonnée, anticiper, prévenir et gérer les risques et les enjeux en matière de terrain, d'orientation et de navigation, de conditions météo, de santé, de risques d'accident, de capacité d'autonomie des participants.

- **Pondération de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » dans le cursus de formation : 40%**
- **Nombre de modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » : 6**
- **Identification des modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs »:**

CS 1.4.1 Communication et appel aux secours

CS 1.4.2 Premiers secours en randonnée

CS 1.4.3 Météorologie

CS 1.4.4 Orientation et navigation

CS 1.4.5 Sécurité de la progression en milieu collinéen

CS 1.4.6 Autonomie et survie en milieu collinéen

### CS 1.4.1 Communication et appel aux secours

- **Résumé :**

Les accidents sont réguliers dans la pratique de la randonnée. Celle-ci se déroule souvent dans un milieu éloigné d'un lieu de soins. Ce module de cours vise à permettre aux candidats d'acquérir les compétences en matière de communication et d'appel aux secours lors des randonnées en milieu collinéen.

#### Concepts / mots-clés :

##### Concept

Le module du cours théorique est donné sur le terrain en marge des CS de mise en situation (CS 1.2.2).

##### Mots-clés

Briefing, facteurs humains, analyse de la situation, canevas d'appel, communication, moyens de communication, procédure d'appel, procédure de prise en charge d'un hélicoptère.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Structurer la démarche de prise de décision			X	
Communiquer les renseignements essentiels aux services de secours			X	
Connaître et appliquer la procédure de prise en charge d'un hélicoptère			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Premiers soins en milieu sportif	**

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.1	*
CS 1.4.2	**
CS 1.4.6	*

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :	01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :	01:30

Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens théoriques et pratiques	00:30	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>01:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mises en situation avec candidats	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : .....	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO <sup>53</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
----------------------	---	--	---	----------------------------	---

<sup>53</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	X	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	X	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	O	<b>Sommative</b>	Normative	X	<b>Certificative</b>	Normative	X
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	X

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	X	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM <sup>54</sup>	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O

- **Critères d'évaluation :**

- Evaluation écrite (évaluation de savoir) : seuil de réussite fixé à 12/20
- Evaluation critériée : voir ci-dessous les indicateurs à atteindre

<sup>54</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine maîtrise (AM)
1	Structurer la démarche de prise de décision	Ne connaît pas l'organigramme décisionnel de prise de décisions ; manque de lucidité et de logique lors de la prise de décision	Connait l'organigramme décisionnel de prise de décisions ; fais souvent preuve de lucidité et de logique lors de la prise de décision	Connait l'organigramme décisionnel de prise de décisions ; fais preuve de lucidité et de logique lors de la prise de décision	Connait parfaitement l'organigramme décisionnel de prise de décisions ; fais preuve de lucidité et de logique lors de la prise de décision
2	Communiquer les renseignements essentiels aux services de secours	Ne sait pas communiquer les renseignements essentiels aux services de secours	Sait souvent communiquer les renseignements essentiels aux services de secours	Sait communiquer les renseignements essentiels aux services de secours	Sait parfaitement communiquer les renseignements essentiels aux services de secours
3	Connaître et appliquer la procédure de prise en charge d'un hélicoptère	Ne connaît pas et ne sait pas appliquer la procédure de prise en charge d'un hélicoptère	Connait et applique souvent la procédure de prise en charge d'un hélicoptère	Connait et applique la procédure de prise en charge d'un hélicoptère	Connait parfaitement et applique correctement la procédure de prise en charge d'un hélicoptère

- **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

- NA: 2 ou 3 x NA ; ou moins de 8/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- EVA : 2 x EVA ; ou plus de 8/20 et moins de 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- A : minimum 2 x A et aucun NA ; minimum 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- AM : 1 x A et 2 x AM ; ou 3 x AM; minimum 16/20 à l'évaluation écrite de savoirs

o **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 40%
- Pondération du module CS 1.4.1 dans la thématique 4 : 5%

o **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Encadrement : Un moniteur pour l'ensemble des stagiaires
- Matériel :
  - o Cours théoriques : terrain, syllabi distribués sur place

- Cours pratiques : moyens de communication radio
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b><u>Titres / qualifications</u></b>	<b><u>Expériences utiles</u></b>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Pratique régulière de l'encadrement en randonnée et expérience de situations difficiles avec des publics variés

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>55</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Année de délivrance<sup>56</sup></u></b>
Néant	

<sup>55</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>56</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.4.2 Premiers secours en randonnée

- **Résumé :**

Ce cours s'inscrit dans la lignée du module de premiers soins en milieu sportif dispensé par un opérateur agréé par l'AG Sport (Module hors CS). Il vise à permettre aux candidats d'acquérir les compétences en matière de premiers secours portant sur les traumatismes et problèmes de santé le plus souvent rencontrés lors des randonnées. La préparation médicale de la randonnée ou du raid et de la trousse de secours seront étudiées. Les notions relatives au suraccident, à l'approche d'une victime, aux premiers secours seront vues/revues/approfondies. Des notions de prise en charge pour des situations particulières dans l'attente de l'arrivée des services de secours sont envisagées. Les premiers soins à apporter aux pathologies suivantes seront étudiés : ampoules, entorses (genoux, chevilles), tendinites achilléennes, contusions musculaires diverses, douleurs articulaires, problèmes digestifs et gastriques, coups de soleil, coups de chaleur, petites coupures et écorchures diverses, brûlures, agressions d'insectes (tiques, moustiques,...), maux de dents, déshydratation. L'apprentissage des moyens de brancardage de fortune est également abordé dans ce module.

- **Concepts / mots-clés :**

Concept :

Le module du cours débute par une partie théorique en salle de cours. Il sera complété par des cours pratiques, en plaçant les candidats en situation de terrain et en y incluant les aléas du stress et de la dynamique de groupe, notamment lors des cours spécifiques de mise en situation.

Mots-clés :

Préparation, trousse de secours, suraccident, premiers secours, réanimation, immobilisation, transport, stress.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Emporter une trousse médicale de premiers secours au contenu adapté à la randonnée/au raid envisagé(e)				X
Adopter les attitudes sécurisantes face à une situation critique rencontrée couramment en randonnée				X
Porter les premiers secours adéquats face à une victime en randonnée				X
Transporter une victime avec des moyens de fortune				X

- Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Premiers soins en milieu sportif	**

Code autre module CS	Liens
CS 1.4.1	**
CS 1.2.2	**

- Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :						04:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :						00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :						04:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	03:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...		00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques		00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:30	Autre : .....	00:00	Autre : .....		00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :						02:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	01:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	01:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel		00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....		00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	X
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mises en situation entre candidats	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : .....	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO <sup>57</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	X	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico- Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	O	<b>Sommative</b>	Normative	O	<b>Certificative</b>	Normative	O
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	X

<sup>57</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Forme d'évaluation : des mises en situation pratiques seront exécutées sur le terrain lors des CS de mise en situation (CS 1.2.2)**

- **Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

- **Mode :**

QCM <sup>58</sup>	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input type="radio"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="radio"/>
Démonstrations	<input checked="" type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>

- **Évaluation critériée**

- o **Évaluation critériée : voir indicateurs à atteindre ci-dessous**

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine maîtrise (AM)
1	Emporter une trousse médicale de premiers secours au contenu adapté à la randonnée/au raid envisagé(e)	Ne connaît pas / oublie les éléments indispensables constitutifs de la trousse	Connaît / emporte une partie seulement des éléments indispensables de la trousse	Connaît / emporte seulement les éléments indispensables de la trousse	Connaît / emporte les éléments indispensables de la trousse, en complétant ceux-ci de manière adéquate
2	Adopter les attitudes sécurisantes face à une situation critique rencontrée couramment en randonnée	N'adopte pas une attitude sécurisante ; est dépassé par les événements ; perd le contrôle de ses moyens ; perd son leadership	Eprouve des difficultés à sécuriser, néglige une partie du groupe ; a une vue incomplète de la situation ; ne peut assurer son leadership en permanence	Sécurise correctement l'ensemble de son groupe ; a une vision globale de la situation ; garde le contrôle permanent du groupe	Sécurise parfaitement l'ensemble de son groupe ; a une vision globale de la situation et de ses conséquences potentielles ; garde le contrôle permanent du groupe et le rassure
3	Porter les premiers secours adéquats face à	Ne sait pas porter les premiers secours ; commet des erreurs	Commets des fautes dans les premiers secours, rendant les	Porte les premiers secours en y incorporant tous les éléments	Porte les premiers secours en y incorporant tous

<sup>58</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

	une victime en randonnée	tendant à faire empirer la situation ; perd du temps de manière prohibitive	éléments indispensables erronés ou incomplets ; marque de nombreuses hésitations ou manque de précision	indispensables, en marquant peu d'hésitation et en étant suffisamment précis	les éléments requis, s
4	Transporter une victime avec des moyens de fortune	Ne sait pas mettre en œuvre les moyens de transport de fortune ; sur le moyen de transport mis en œuvre, la victime se trouve en danger	Met en œuvre le transport par moyens de fortune avec hésitation, pertes de temps ; le moyen de transport mis en œuvre est inadapté ; la victime peut facilement se trouver en situation dangereuse sur le moyen de transport mis en œuvre	Met en œuvre dans un temps raisonnable et sans trop d'hésitations un moyen de transport adapté, sur lequel la victime est en sécurité	Met en œuvre sans perte de temps et sans hésitation le meilleur moyen de transport adapté, sur lequel la victime est en sécurité

- **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

- NA : 3 x NA ou plus ;
- EVA : 2 x NA ; ou 1 x NA et 1 EVA ou plus ; ou 2 x EVA ou plus ;
- A : 4 x au moins A
- AM : 1 x A et 3 x AM ; ou 4 x AM

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 40%
- Pondération du module CS 1.4.2 dans la thématique 4 : 15%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Encadrement : 1 moniteur pour maximum 12 stagiaires

- **Matériel :**

Cours théoriques : salle de cours avec matériel de projection, matériel didactique pour réanimation cardio-pulmonaire, trousse de premiers secours

Cours pratiques : en tenue de randonnée avec sac à dos et bâtons de marche, sac de bivouac ; trousse de premiers secours, matériel didactique pour réanimation cardio-pulmonaire, matériel de sécurité (corde, cordelettes, sangles, mousquetons)

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b><u>Titres / qualifications</u></b>	<b><u>Expériences utiles</u></b>
Cours théorique : médecin, brevet de secouriste, infirmier.	Pratique régulière de l'assistance médicale, des techniques de transport de blessés avec moyens de fortune
Cours pratique : Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Pratique régulière de l'encadrement en randonnée

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>59</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Année de délivrance<sup>60</sup></u></b>
Médecin, Infirmier urgentiste	

<sup>59</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>60</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.4.3 Météorologie

- Résumé :

Ce module a pour objectif de permettre au moniteur sportif Initiateur d'avoir une connaissance élémentaire des phénomènes météorologiques propres à nos contrées, de comprendre et d'analyser correctement un bulletin météo, d'interpréter les indices météo visibles afin de pouvoir les appliquer en temps utile lors de l'encadrement d'un public en randonnée en milieu collinéen. Ce cours précède les modules de cours spécifiques de mise en situation.

- Concepts / mots-clés :

Concept : ce cours comporte 3h de théorie et est évalué à l'aide d'un test écrit ainsi que lors des cours de mise en situation.

Mots-clés : anticyclone, atmosphère, baromètre, brise, bulletin, climat, condensation, dépression, foudre, front, hectopascal, humidité, instabilité, isotherme, nuages, occlusion, orage, perturbation, pression, prévision, saturation, stabilité, température, temps, vent.

- Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître et comprendre les causes et les origines de formation des dépressions, des anticyclones et des fronts associés, ainsi que leur évolution et leurs conséquences		X		
Interpréter un bulletin météo à partir de sources diverses (internet, applications, ...)				X
Identifier les principaux types de nuages et en déduire la situation et/ou les prévisions météo			X	
Détecter les signes précurseurs de l'orage et prendre les précautions inhérentes			X	
Évaluer les changements de temps sur le terrain (direction et force du vent, ascendances, nuages, traînées d'avion, visibilité, couleur du ciel)			X	

- Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.2	*
CS 1.3.4	*
CS 1.4.4	*
CS 1.4.6	*

- Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>03:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:30</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>03:30</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorioes, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>03:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques	<b>00:30</b>
Se soumettre aux examens pratiques	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>01:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	<b>00:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	<b>01:00</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="checkbox"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO <sup>61</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Techniques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Tactiques	<input type="radio"/>	SF Tacticalo-Techniques	<input type="radio"/>
SF Didactiques	<input type="radio"/>	SF Méthodologiques	<input type="radio"/>	SF Pédagogiques	<input type="radio"/>	SE / Attitudes	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	<input type="radio"/>	<b>Sommative</b>	Normative	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Certificative</b>	Normative	<input type="radio"/>
	Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>		Critériée			Critériée	<input type="radio"/>

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input checked="" type="checkbox"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM <sup>62</sup>	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="checkbox"/>
Démonstrations	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>

- **Critères d'évaluation :**

<sup>61</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

<sup>62</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- Evaluation écrite (évaluation de savoirs) : 12/20
- Evaluation critériée : voir ci-dessous indicateurs à atteindre

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non Acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine Maîtrise (AM)
1	Connaître et comprendre les causes et les origines de formation des dépressions, des anticyclones et des fronts associés, ainsi que leur évolution et leurs conséquences	Ne comprend pas la majorité des causes ou des origines de formation des dépressions, des anticyclones ou des fronts associés, ou leur évolution ou leurs conséquences	Montre des lacunes importantes dans la compréhension de plusieurs causes, origines de formation des dépressions, des anticyclones ou des fronts associés, ou de leur évolution ou de leurs conséquences	Connaît et comprend les principales causes et origines de formation des dépressions, des anticyclones et des fronts associés, ainsi que leur évolution et leurs conséquences	Connaît et comprend les causes et origines de formation des dépressions, des anticyclones et des fronts associés, ainsi que leur évolution et leurs conséquences ; les explique avec précision et simplicité
2	Interpréter un bulletin météo à partir de sources diverses (internet, applications, ...)	Néglige des éléments-clés (précipitations, force et direction du vent, évolution du temps	Prend en compte les éléments-clés, mais en donne une interprétation erronée	Prend en compte les éléments-clés et les interprète correctement	En plus des éléments-clés, tient compte d'autres éléments, en croisant les informations de plusieurs bulletins
3	Identifier les principaux types de nuages et en déduire la situation et/ou les prévisions météo	Ne sait pas identifier les principaux types de nuages	Identifier les principaux types de nuages mais ne peut pas en déduire la situation et/ou les prévisions météo	Identifie les principaux types de nuages et en déduit la situation et/ou les prévisions météo	Identifier tous les types de nuages et en déduit la situation et/ou les prévisions météo
4	Détecter les signes précurseurs de l'orage et prendre les précautions inhérentes	Ne détecte pas les signes précurseurs de l'orage	Ne tient pas compte des signes précurseurs d'orage et/ou ne prend aucune précaution particulière	Détecte un ou plusieurs signes précurseurs de l'orage et prend une ou plusieurs précautions inhérentes	Détecte tous les signes précurseurs de l'orage et prend toutes les précautions inhérentes
5	Évaluer les changements de temps sur le terrain (direction et force du vent, ascendances, nuages, traînées	Ne détecte pas les principaux indices de changements de temps	Evalue de manière erronée les indices de changement de temps observés	Relève la plupart des indices de changement de temps observés et les évalue de manière correcte	Relève tous les indices de changement de temps observés et les évalue de manière correcte

d'avion, visibilité, couleur du ciel)				
--	--	--	--	--

- **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**
  - NA : au moins 2 x NA ; ou 8/20 ou moins à l'évaluation écrite de savoirs
  - EVA : au moins 2 X (NA ou EVA) et moins de 2 x NA ; ou plus de 8/20 et moins de 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs
  - A : au moins 3 x (A ou AM), aucun NA, minimum 12/20 à l'évaluation écrite de savoirs
  - AM : 5 x (A ou AM), dont Min 3 x AM, minimum 16/20 à l'évaluation écrite de savoirs
- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**
  - Pondération de la thématique 4 dans le cursus 40%
  - Pondération du module CS 1.4.3 dans la thématique 4 : 10%
- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires
  - Matériel :
    - Cours théoriques : salle de cours avec matériel de projection
    - Cours pratiques : néant
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Expertise en matière de météorologie de terrain

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>63</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>64</sup></u>
Néant	

<sup>63</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>64</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

#### CS 1.4.4 Orientation et navigation

- **Résumé :**

Le module d'orientation et navigation vise à permettre au candidat d'acquérir les compétences nécessaires afin de conduire un public de randonneurs sur des itinéraires exigeants du point de vue de l'orientation et de la navigation.

Ce module se divise en plusieurs parties : une première partie axée pendant un week-end complet uniquement sur l'orientation et la navigation ; ensuite une deuxième et une troisième parties pendant les cours spécifiques de mise en situation.

L'utilisation basique du GPS, principalement axée sur la sécurité, sera abordée dans ce module.

- **Concepts / mots-clés :**

Concept :

Ce module débute par une partie théorique sur la cartographie, l'orientation et le GPS. Le reste du cours est consacré en majeure partie à la pratique, de jour comme de nuit.

Mots clés :

Orientation, navigation, cartographie, cheminement, itinéraire, boussole, GPS, coordonnées.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître tous les éléments présents sur une carte				X
Relever et/ou reporter sur la carte une position en coordonnées UTM				X
Connaître les rudiments d'utilisation du GPS			X	
Maîtriser en toutes circonstances les outils nécessaires à l'orientation et à la navigation				X
Choisir son cheminement de façon à proposer un itinéraire sûr, plaisant, et d'effort continu adapté au public en milieu collinéen				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.1	*
CS 1.2.2	**
CS 1.2.4	**
CS 1.3.4	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>40:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>02:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>42:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>06:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	<b>34:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques	<b>00:00</b>
Se soumettre aux examens pratiques - parcours d'orientation pendant la semaine de mise en situation	<b>02:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>04:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	<b>04:00</b>	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	<b>00:00</b>	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	<b>00:00</b>
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>	<b>Autre :</b> .....	<b>00:00</b>

○ Méthodologie et supports de l'animation :

- **Méthodologie:**

Magistral	<b>X</b>	Interactif / interdépendant / participatif	<b>X</b>	Classe inversée	<b>O</b>
Outils "digital learning"	<b>O</b>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<b>X</b>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<b>X</b>
Micro-enseignement entre candidats	<b>O</b>	Mises en situation avec public cible	<b>X</b>	Autre : .....	<b>O</b>
Auto-formation, recherches personnelles	<b>O</b>	Documentations / expériences personnelles	<b>X</b>	Autre : .....	<b>O</b>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO <sup>65</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : Cartes.....	X	Autre :	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	X	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	O	SF Techniques	X	SF Tactiques	X	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	O	<b>Sommative</b>	Normative	O	<b>Certificative</b>	Normative	X
	Critériée	X		Critériée	X		Critériée	X

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM <sup>66</sup>	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input type="radio"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="radio"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : Épreuve d'orientation de nuit	<input type="radio"/>

- **Critères d'évaluation :**

- Épreuve spécifique : réussite d'un parcours d'orientation pendant les CS de mise en situation
- Évaluation critériée : voir indicateurs à atteindre ci-dessous

N°	Résultats d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non acquis (NA)	En voie d'acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine maîtrise (AM)
1	Connaitre tous les éléments présents sur une carte	Ignore la plupart des éléments essentiels (échelle, équidistance, données géodésiques et cartographiques, longitude, latitude, ...)	Ignore quelques éléments essentiels	Les symboles principaux de la carte sont bien connus ainsi que toutes autres données utiles à l'utilisation de la carte.	Les cartes de toute type ne lui posent pas de problème. Il y retrouve très facilement tous les éléments indispensables.
2	Relever et/ou reporter sur la carte une position en coordonnées UTM	Ne peut relever ou reporter les coordonnées géographiques sur la carte. Confond latitude et longitude.	Commets régulièrement des erreurs de relevé ou de report de coordonnées. Effectue un	Ne fait pas d'erreur de relèvement ou de report de coordonnées sur carte ; travaille	Quelle que soit la carte utilisée, retrouve parfaitement les éléments géodésiques et cartographiques

			travail imprécis et/ou avec lenteur	avec une rapidité suffisante	qui lui permettent de relever ou reporter une position avec précision et rapidité
3	Connaître les rudiments d'utilisation du GPS	N'arrive pas à paramétrer le GPS en fonction de la carte utilisée. Continue à ignorer les actions préliminaires à l'utilisation du GPS.	Commence à se rendre compte de l'utilité sécuritaire du GPS mais éprouve encore quelques difficultés à effectuer les actions préliminaires à son utilisation.	Le GPS est apprivoisé et l'utilisation basique est acquise sans faute majeure.	L'utilisation basique du GPS lui permet de se sentir en toute sécurité et est conscient de l'utilité de celui-ci en cas de mauvaise visibilité ou d'appel des secours.
4	Maîtriser en toutes circonstances les outils nécessaires à l'orientation et à la navigation	Ne possède pas les réflexes indispensables lors de l'utilisation de la carte (orientation, lecture des détails, choix du cheminement) et l'utilisation de la boussole lui paraît complexe	Éprouve toujours des difficultés à se situer sur la carte par rapport aux informations données par le terrain ; est perturbé lorsqu'il n'y a pas de poteau d'indication sur son cheminement. L'utilisation de la boussole n'est pas encore un réflexe pour s'orienter.	La boussole est rarement utilisée en conditions normales de visibilité vu la relation carte-terrain permanente pendant la randonnée. Sa carte est toujours orientée.	Maîtrise parfaite des outils de base de l'orientation, c'est-à-dire la carte et la boussole.
5	Choisir son cheminement de façon à proposer un itinéraire sûr, plaisant, et d'effort continu adapté au public en milieu collinéen	Ne tient pas compte de la difficulté du terrain et des capacités de son groupe pour naviguer et se trouve très souvent dans une situation non sécurisée. Cherche sans cesse la facilité et n'ose pas s'aventurer dans	L'absence de visibilité ou de trace de sentier pose problème. N'ose pas s'aventurer en dehors des sentiers de grande randonnée (GR) Ne tient pas assez compte du relief pour le choix du cheminement	Le choix du cheminement tient compte de la déclivité des pentes les plus adaptées aux conditions locales et au comportement du groupe. Le relief est devenu un élément essentiel de l'orientation	Lit parfaitement le relief du terrain afin de naviguer sans trop de difficulté pour le groupe. Le manque de visibilité ne pose pas de problème pour suivre un itinéraire et son approche est sécurisante.

		un terrain accidenté. La navigation de nuit lui pose d'énormes problèmes.			
--	--	--	--	--	--

▪ **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

- NA : au moins 2 x NA ; ou échec à l'épreuve spécifique (parcours d'orientation - balise non trouvée)
  - EVA : au moins 2 x (NA ou EVA) et moins de 2 x NA ou échec à l'épreuve spécifique (parcours d'orientation - toutes les balises trouvées mais hors délai)
  - A : 3 x (A ou AM), aucun NA et réussite de l'épreuve spécifique (parcours d'orientation)
  - AM : 5 x (A ou AM), dont Min 3 x AM, et réussite de l'épreuve spécifique (parcours d'orientation)
- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**
- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 40%
  - Pondération du module CS 1.4.4 dans la thématique 4 : 40%
- **Normes d'encadrement et de matériel :**
- Encadrement : 1 moniteur pour 12 stagiaires
  - Matériel :
    - Cours théoriques : salle de cours avec matériel de projection, différents types de carte IGN pour chaque stagiaire, GPS personnel
    - Cours pratiques :
      - Chargé de cours : balises d'orientation, pince et carte de contrôle, carte adéquate pour l'exercice
      - Par stagiaire : carte adéquate pour l'exercice, boussole, lampe frontale pour orientation de nuit
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Moniteur d'orientation ; pratique régulière de l'orientation

- Diplômes, brevets, certifications<sup>67</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>68</sup></u>
Néant	

---

<sup>67</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>68</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.4.5 Sécurité de la progression en milieu collinéen

- **Résumé :**

Ce module de cours vise à permettre aux candidats d'acquérir les compétences en matière de sécurité et de progression en terrain collinéen accidenté. L'acquisition de ces compétences est indispensable afin de permettre au moniteur de les appliquer au groupe dont il a la responsabilité ainsi qu'à lui-même, lorsque des accidents de terrain (raideur de la pente, exposition du cheminement, ...), planifiés sur l'itinéraire ou non, nécessitent la prise de mesures de sécurité particulières.

- **Concepts / mots-clés :**

#### Concept

Le module « Sécurité de la progression en milieu collinéen » se déroule à l'occasion d'une séance pratique d'une demi-journée, lors de laquelle sont enseignées des techniques de base, avec ou sans usage de la corde de randonnée, de sangles ou de mousquetons. Par la suite, les candidats seront mis en situation dans les cours spécifiques et y seront évalués, ainsi qu'à l'occasion d'une épreuve spécifique.

#### Mots-clés

Analyse, assurer, confiance, corde courte, corde fixe, encordement, franchissement, main courante, nœuds, préparation, prévenir, prise de décision, rassurer, réduction de risque.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître et utiliser le matériel de sécurité prévu dans le cadre de la guidance de randonnée en milieu collinéen (corde, sangles, mousquetons)			X	
Faire passer un pas délicat aux participants sans l'aide de matériel spécifique			X	
Placer une corde fixe et une main courante			X	
Faire passer les participants le long d'une main courante ou d'une corde fixe			X	
Assurer un ou deux participants en corde courte			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
CG 1.4.1	*

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.1	*
CS 1.2.2	*
CS 1.3.4	*
CS 1.4.4	*

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>05:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:30</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>05:30</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorioes, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	05:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:30	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>03:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	03:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	○
Outils "digital learning"	○	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	X
Micro-enseignement entre candidats	○	Mises en situation avec public cible	○	Mises en situation entre candidats	X
Auto-formation, recherches personnelles	○	Documentations / expériences personnelles	X	Autre : .....	○

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO <sup>69</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	X	Autre : .....	O	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	X	SF Tactical-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	O	<b>Sommative</b>	Normative	O	<b>Certificative</b>	Normative	O
	Critériée	X		Critériée	X		Critériée	X

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	X	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre : .....	O

▪ **Mode :**

QCM <sup>70</sup>	O	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	X	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O

<sup>69</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

<sup>70</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- Critères d'évaluation :

L'évaluation se compose de 2 parties : la première consiste en une évaluation permanente lors des cours de mise en situation et la seconde en une épreuve lors de laquelle le candidat devra démontrer sa capacité à encorder un client et à installer une main courante avec point intermédiaire, le tout avec les moyens propres au moniteur de randonnée.

- Evaluation critériée : voir ci-dessous indicateurs à atteindre

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non Acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine Maîtrise (AM)
1	Connaître et utiliser le matériel de sécurité prévu dans le cadre de la guidance de randonnée en milieu collinéen (corde, sangles, mousquetons)	Ne dispose pas du matériel de sécurité prévu ; utilise du matériel non conforme	Dispose du matériel prévu mais n'en connaît pas les caractéristiques principales	Utilise le matériel de sécurité prévu et en connaît les caractéristiques principales	Utilise le matériel de sécurité prévu et en connaît les caractéristiques principales ; connaît les avantages et les inconvénients de son emploi ainsi que celui de matériel semblable
2	Faire passer un pas délicat aux participants sans l'aide de matériel spécifique	Ignore comment faire passer un pas délicat aux participants sans l'aide de matériel spécifique	Applique des techniques incorrectes ou ne se positionne pas correctement	Fait passer correctement un pas délicat aux participants sans l'aide de matériel spécifique, parfois en négligeant de donner certains conseils	Fait passer de manière optimale un pas délicat aux participants, de manière fluide, sans l'aide de matériel spécifique et en prodiguant tous les conseils utiles
3	Placer une corde fixe et une main courante	Ignore comment placer une corde fixe ou une main courante en étant auto-assuré	Commets des erreurs de sécurité (mauvais ancrage, emploi erroné d'un mousqueton, nœud incorrect, ...) lors du placement d'une corde fixe ou d'une main courante	Place correctement une corde fixe et une main courante, parfois avec des choix non optimaux, des hésitations ou des réglages perfectibles	Place de manière optimale une corde fixe et une main courante, sans perte de temps

4	Faire passer les participants le long d'une main courante ou d'une corde fixe	Ignore comment faire passer les participants le long d'une main courante ou d'une corde fixe	Commet des erreurs de sécurité sur les participants ou sur lui-même lors de leur passage le long d'une main courante ou d'une corde fixe	Fait passer correctement et en sécurité les participants le long d'une main courante ou d'une corde fixe, parfois en négligeant de donner certains conseils ou avec des réglages perfectibles	Fait passer de manière optimale et en sécurité les participants le long d'une main courante ou d'une corde fixe, en prodiguant tous les conseils utiles et avec les réglages optimaux
5	Assurer un ou deux participants en corde courte	Ignore comment assurer un ou deux participants en corde courte	Commet des erreurs de sécurité lors de l'assurance d'un ou deux participants en corde courte (mauvais encordement, corde trop longue, mauvaise tenue de la corde, ...)	Assure correctement un ou deux participants en corde courte, parfois en négligeant de donner certains conseils ou avec des réglages perfectibles	Assure de manière optimale un ou deux participants en corde courte, en prodiguant tous les conseils utiles et avec les réglages optimaux

▪ **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

- NA : au moins 2 x NA et échec à l'épreuve spécifique (encordement et main courante)
- EVA : au moins 1 x (NA ou EVA) et moins de 2 x NA, ou échec à l'épreuve spécifique (encordement et main courante)
- A : 5 x (A ou AM) et réussite de l'épreuve spécifique (encordement et main courante)
- AM : 5 x (A ou AM) dont au moins 4 x AM et et réussite de l'épreuve spécifique (encordement et main courante)

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 40%
- Pondération du module CS 1.4.5 dans la thématique 4 : 25%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 moniteur pour maximum 4 stagiaires
  - Matériel :
    - chargé de cours : corde de randonnée Min 8mm x Min 30m, bouts de cordes pour apprentissage, anneaux de sangle cousus de 120 et 150cm, mousquetons HMS)
    - par stagiaire : en tenue de randonnée avec sac à dos, 1 anneau de sangle cousu de 120 ou 150cm, 2 mousquetons HMS
    - par binôme : 1 corde de randonnée Min 8mm x Min 30m
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<b><u>Titres / qualifications</u></b>	<b><u>Expériences utiles</u></b>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Cours sur sauvetage ou auto-sauvetage en montagne
	Sauveteur en paroi (alpi-secours), moniteur alpinisme, moniteur escalade

- **Diplômes, brevets, certifications<sup>71</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Année de délivrance<sup>72</sup></u></b>
Néant	

<sup>71</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>72</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

### CS 1.4.6 Autonomie et survie en milieu collinéen

- **Résumé :**

Ce module de cours vise à permettre aux candidats d'acquérir les compétences en matière d'autonomie, de bivouac et de survie en terrain varié (milieu collinéen). L'acquisition de ces compétences est indispensable afin de pouvoir réagir adéquatement au cas où des facteurs externes (météo, ..) ou internes (condition physique, blessure, ...) imposent une modification majeure de la sortie en cours, en improvisant un arrêt de plus ou moins longue durée à l'écart de tout endroit bénéficiant des commodités modernes (refuge, cabane, ...). Ces compétences peuvent également être mises à profit lors de sorties en autonomie planifiées sur plusieurs jours.

- **Concepts / mots-clés :**

#### Concept

Le module « Autonomie et survie en milieu collinéen » comprend une partie théorique, une partie pratique spécifique et une partie mêlée aux cours spécifiques de mise en situation.

#### Mots-clés

Adaptation, alimentation, autonomie, bivouac, eau, équipement, feu, hygiène, itinérance, logistique, matériel, raid, survie.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Adapter son matériel à la prestation				X
Conseiller les différents publics sur l'équipement personnel				X
Définir l'équipement individuel nécessaire au public en prévision d'une itinérance en autonomie				X
Gérer la logistique collective d'un raid, notamment le campement/bivouac, l'alimentation/restauration et la santé/l'hygiène				X
Etablir une prévision d'itinéraire sur plusieurs jours et adaptée en fonction des conditions externes et du public				X
Déterminer un emplacement de bivouac				X
Organiser un camp/bivouac				X
Maîtriser les conditions d'attente, notamment en milieu non-sécurisé, et organiser les conditions de survie				X
Réaliser un raid comprenant logement sous abri de fortune et sous tente				X
Faire un feu afin de réchauffer son public ou de préparer un repas			X	
Purifier l'eau à l'aide de différents moyens afin de la rendre consommable			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens

Code autre module CS	Liens

Néant	
-------	--

CS 1.2.1	*
CS 1.2.2	**
CS 1.2.4	**
CS 1.4.2	*

o Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>04:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>04:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	04:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	<b>Autre : .....</b>	00:00	<b>Autre : .....</b>	00:00

<b>Temps total en non présentiel (hh:mm) :</b>					<b>02:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	02:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	<b>Autre : .....</b>	00:00	<b>Autre : .....</b>	00:00

o Méthodologie et supports de l'animation :

- **Méthodologie:**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="radio"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	X

Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Mises en situation entre candidats	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input checked="" type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO <sup>73</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input checked="" type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input checked="" type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input checked="" type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input type="radio"/>	SF Techniques	<input checked="" type="radio"/>	SF Tactiques	<input checked="" type="radio"/>	SF Tacticalo-Techniques	<input type="radio"/>
SF Didactiques	<input type="radio"/>	SF Méthodologiques	<input checked="" type="radio"/>	SF Pédagogiques	<input checked="" type="radio"/>	SE / Attitudes	<input checked="" type="radio"/>

- **Type d'évaluation :**

<b>Continue / permanente / formative / en cours de formation</b>	Normative	<input type="radio"/>	<b>Sommative</b>	Normative	<input type="radio"/>	<b>Certificative</b>	Normative	<input type="radio"/>
	Critériée	<input checked="" type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="radio"/>	Autre : .....	<input type="radio"/>

<sup>73</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

▪ **Mode :**

QCM <sup>74</sup>	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	X	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O

- **Évaluation critériée**

○ **Évaluation critériée : voir indicateurs à atteindre ci-dessous**

N°	Résultat d'acquis d'apprentissage / compétence terminale attendue	Non acquis (NA)	En Voie d'Acquisition (EVA)	Acquis (A)	Acquis avec une certaine maîtrise (AM)
1	Adapter son matériel à la prestation	Emporte du matériel non adapté et/ou n'emporte pas le matériel minimum indispensable ; ne maîtrise pas l'emploi du matériel emporté	Emporte la plupart du matériel nécessaire, mais en néglige une partie ; ne maîtrise pas l'emploi de ce matériel	Emporte le matériel nécessaire et du matériel superflu ; hésite dans l'utilisation d'une partie de ce matériel	Emporte tout le matériel nécessaire sans superflu en fonction de la prestation ; maîtrise l'emploi du matériel emporté
2	Conseiller les différents publics sur l'équipement personnel	Donne de mauvais conseils et néglige les conseils primordiaux	Donne quelques bons conseils, mais néglige des conseils primordiaux ; n'adapte pas les conseils en fonction du public	Donne tous les conseils primordiaux ; néglige parfois d'adapter des conseils en fonction du public	Donne de manière optimale tous les conseils, en les adaptant au public
3	Définir l'équipement individuel nécessaire au public en prévision d'une itinérance en autonomie	Définit de l'équipement non adapté, superflu et/ou néglige l'équipement minimum indispensable ; ne tient aucun compte de l'adaptation de l'équipement vis-à-vis du public	Définit la plupart de l'équipement nécessaire, mais en néglige une partie ; ne tient compte que partiellement de l'adaptation vis-à-vis du public	Définit tout l'équipement nécessaire, avec du superflu ; tient compte de l'adaptation vis-à-vis du public pour la plupart de l'équipement	Définit tout l'équipement nécessaire, sans superflu ; tient compte de l'adaptation vis-à-vis du public pour tout l'équipement
4	Gérer la logistique collective d'un raid, notamment le campement/bivouac, l'alimentation/restauration et la santé/l'hygiène	Gère de manière insuffisante la logistique du raid : items manquants, inadaptés ou quantités insuffisantes	Gère la logistique de manière risquée, en négligeant certains items primordiaux ou en calculant des quantités limites	Gère correctement la logistique du raid, en prévoyant le matériel et les quantités adaptés	Gère de manière optimale la logistique du raid, en prévoyant le nécessaire en cas de modification au cours du raid

<sup>74</sup> A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

5	Etablir une prévision d'itinéraire sur plusieurs jours et adaptée en fonction des conditions externes et du public	Etablit des prévisions erronées ou dangereuses	Etablit des prévisions irréalisables ou inadaptées en fonction des conditions externes et du public	Etablit une prévision adaptée en fonction des conditions externes et du public	Etablit une prévision adaptée en fonction des conditions externes et du public, avec options multiples de bivouac/campement, et d'adaptation d'itinéraires
6	Déterminer un emplacement de bivouac	Détermine des emplacements de bivouacs cumulant les aspects dangereux	Détermine des emplacements de bivouac comportant un aspect dangereux	Détermine correctement un emplacement de bivouac, tenant compte des facteurs de sécurité	Détermine correctement un emplacement de bivouac, tenant compte des facteurs de sécurité et conciliant l'aspect convivial
7	Organiser un bivouac	N'organise pas le bivouac ; délaisse l'organisation aux participants ; se préoccupe de lui-même	Organise le bivouac de manière inefficace, pouvant engendrer des lacunes de sécurité et/ou un manque de bien-être	Organise le bivouac de manière efficace	Organise le bivouac de manière efficace ; fait passer à l'avant plan son souci de sécurité et de bien-être des participants
8	Maîtriser les conditions d'attente, notamment en milieu non-sécurisé, et organiser les conditions de survie	Ne maîtrise pas les conditions d'attente, est dépassé par les événements, perd le leadership, prend des décisions contraires à la sécurité	Maîtrise partiellement les conditions d'attente, organise les conditions de survie de manière inefficace voire dangereuses	Maîtrise les conditions d'attente et organise les conditions de survie en prenant et en faisant appliquer les principales décisions du point de vue sécuritaire	Maîtrise les conditions d'attente et organise les conditions de survie en prenant et en faisant appliquer les meilleures décisions du point de vue sécuritaire et du bien-être de tous les participants
9	Réaliser un raid comprenant logement sous abri de fortune et sous tente (pendant les CS de mise en situation)	Abandonne au cours du raid	Réalise le raid mais l'achève dans une situation de dépendance d'autrui ou dans état de fatigue, de désorganisation empêchant la poursuite normale des activités	Réalise le raid sans dépendre de l'aide de tiers	Réalise le raid sans dépendre de l'aide de tiers, et en pouvant apporter à tout moment son soutien à autrui
10	Faire un feu afin de réchauffer son public ou de préparer un repas	N'arrive à allumer un feu avec aucun moyen de fortune	Echoue la plupart du temps dans l'allumage de feu ou dans son entretien	Réussit la plupart du temps l'allumage du feu avec plusieurs méthodes différentes et entretient celui-ci	Réussit l'allumage et l'entretien de tout feu avec plusieurs méthodes différentes, même en cas de conditions extrêmes
11	Purifier l'eau à l'aide de différents moyens afin de la rendre consommable	Ignore comment rendre l'eau consommable	Commets des erreurs, lors du choix de l'emplacement ou dans l'emploi de la méthode de purification	Choisit correctement l'emplacement de la prise d'eau et purifie correctement à l'aide d'une méthode au moins	Choisit correctement l'emplacement de la prise d'eau et purifie correctement à l'aide de plusieurs méthodes

▪ **Indicateurs à atteindre dans chacune des compétences terminales / Evaluation globale du module :**

- NA: au moins 5 x NA
- EVA : au moins 2 x (NA ou EVA) et moins de 5 x NA
- A : au moins 10 (A ou AM) et compétence 9 au moins A
- AM : 11 x (5A ou AM) dont au moins 6 AM et compétence 9 AM

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 40%
- Pondération du module CS 1.4.6 dans la thématique 4 : 5%

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Encadrement : 1 moniteur pour maximum 8 stagiaires pour les cours pratiques
- Matériel :
  - Cours théoriques : salle de cours avec matériel de projection
  - Cours pratiques : en tenue de randonnée (dont sac à dos)
    - chargé de cours : idem stagiaire, tente, pelle pliable
    - par stagiaire : matériel individuel pour bivouac (système de purification/filtration d'eau, de quoi faire du feu, sac de couchage, matelas, nourriture, ...), matériel de sécurité (cordelette, mousquetons, sangles, ...)
    - par binôme : matériel collectif pour bivouac (tente, tarp, bâche, ...), corde

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Participation à des stages de survie ou de survie, connaissances en cuisine sauvage, ...

○ **Diplômes, brevets, certifications<sup>75</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>76</sup></u>
Néant	

<sup>75</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>76</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

#### 4.5. Thématique 5 : éthique et déontologie

- **Objectifs généraux :**
  - Développer la capacité à exercer ses compétences dans le respect des principes éthiques et déontologiques propres à l'encadrement de randonnées en milieu collinéen.
  - Maîtriser les principes de base du développement durable.
- **Pondération de la thématique 5 « Ethique et Déontologie » dans le cursus de formation :**  
néant
- **Nombre de modules de cours de la thématique 5 « Ethique et Déontologie » :** 2
- **Identification des modules de cours de la thématique 5 « Ethique et Déontologie »:**

CS 1.5.1 Éthique et déontologie

CS 1.5.2 Développement durable

### CS 1.5.1 Éthique et déontologie

○ Résumé :

Ce module a pour objectif de permettre au moniteur sportif Initiateur de s'assurer qu'il exerce son activité d'encadrement de randonnées en milieu collinéen de manière éthique et déontologique. En outre, il aura pris connaissance et adaptera à son contexte la charte d'éthique et déontologie de la Fédération Wallonie Bruxelles.

○ Concepts / mots-clés :

Ethique, déontologie

○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître les règles déontologiques relatives à l'encadrement de randonnées en milieu collinéen			x	
Connaître la charte d'éthique et déontologie de la Fédération Wallonie Bruxelles			x	
Respecter les principes éthiques dans l'encadrement d'une randonnée en milieu collinéen				x

○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.1.	**
CS 1.2.2	*
CS 1.2.4	*

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>01:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>01:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>01:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations,	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>

		de (micro-) enseignement, ...)			
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : Débat contradictoire	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : FAQ	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO <sup>77</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

○ **Mode de diffusion :**

<sup>77</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

o **Modalités d'évaluation :**

**Il n'y a pas d'évaluation pour ce module.**

o **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 5 dans le cursus : Néant
- Pondération du module CS 1.5.1 dans la thématique 5 : Néant

o **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires

o **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	

o **Diplômes, brevets, certifications<sup>78</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance<sup>79</sup></u>

<sup>78</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>79</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

## CS 1.5.2 Développement durable

- Résumé :

Ce module a pour objectif de sensibiliser le candidat moniteur à l'impact écologique de ses activités sur l'environnement naturel. Il sensibilisera le candidat moniteur à la problématique du développement durable dans le cadre des activités de loisir dans un environnement naturel fragile.

- Concepts / mots-clés :

Développement durable, écologie, impact humain

- Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître les principes de base du développement durable et en encourager le respect auprès de son public			x	
Avoir le souci de minimiser son empreinte écologique dans l'organisation de ses activités			x	

- Liens entre modules de formation - forts / élevés (\*) ou très forts / très élevés (\*\*)

Code module CG	Liens
Néant	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.2	**
CS 1.5.1	*

- Volumes horaires et charge théorique de travail :

<b>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</b>					<b>02:00</b>
<b>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</b>					<b>00:00</b>
<b>Temps total en présentiel (hh:mm) :</b>					<b>02:00</b>
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	<b>02:00</b>	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	<b>00:00</b>	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	<b>00:00</b>
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	<b>00:00</b>	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	<b>00:00</b>	Se soumettre aux examens théoriques	<b>00:00</b>

Se soumettre aux examens pratiques	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00
------------------------------------	-------	---------------	-------	---------------	-------

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	00:00	Autre : .....	00:00	Autre : .....	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : .....	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : .....	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO <sup>80</sup> : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre : .....	O	Autre : .....	O

▪ **Mode de diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O

<sup>80</sup> PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

Il n'y a pas d'évaluation pour ce module.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.7) :**

- Pondération de la thématique 5 dans le cursus : Néant
- Pondération du module CS 1.5.2 dans la thématique 5 : Néant

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

Encadrement : 1 chargé de cours pour l'ensemble des stagiaires

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants (chargés de cours)**

<b><u>Titres / qualifications</u></b>	<b><u>Expériences utiles</u></b>
Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020	Expérience du contexte et de la mise en œuvre de la durabilité dans la randonnée Eco-conseiller ou titre en lien avec une expertise démontrée en matière de développement durable

**Diplômes, brevets, certifications<sup>81</sup> donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Année de délivrance<sup>82</sup></u></b>
Eco-conseiller	

<sup>81</sup> Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

<sup>82</sup> Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.6. Tableau de synthèse « charge théorique de travail » du MS Initiateur en randonnée sportive

Thématique	Module (Code_Nom)	Présentiel (hh:mm)	Evaluation (hh:mm)	Non-Présentiel (hh:mm)	Total (hh:mm)
Thématique 1	CS 1.1.1 : Introduction à la formation	02:00	00:00	00:00	02:00
	CS 1.1.2 : Contexte législatif	04:00	00:30	01:00	05:30
	CS 1.1.3 : Contexte institutionnel	01:00	00:00	00:00	01:00
	CS 1.1.4 : Responsabilités et assurances	02:00	00:30	01:00	03:30
	CS 1.1.5 : AR divertissements actifs	02:00	00:30	01:00	03:30
<b>Th1_ Cadre institutionnel et législatif</b>		<b>11:00</b>	<b>01:30</b>	<b>03:00</b>	<b>15:30</b>
Thématique 2	CS 1.2.1 : Conduite de groupe	06:00	00:00	00:00	06:00
	CS 1.2.2 : Mise en situation	37:00	00:00	20:00	57:00
	CS 1.2.3 : Entretien individuel de fin de cours	02:00	00:00	00:00	02:00
	CS 1.2.4 : Stage pédagogique	40:00	00:00	10:00	50:00
<b>Th2_Didactique et méthodologie</b>		<b>85:00</b>	<b>00:00</b>	<b>30:00</b>	<b>115:00</b>
Thématique 3	CS 1.3.1 : Environnement collinéen	13:00	0:30	16:00	29:30
	CS 1.3.2 : Patrimoine régional et habitat rural	04:00	0:30	01:00	05:30
	CS 1.3.3 : Géologie et géomorphologie	10:00	0:30	03:00	13:30
	CS 1.3.4 : Préparation d'une randonnée	04:00	0:30	01:00	05:30
<b>Th3_ Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</b>		<b>31:00</b>	<b>2:00</b>	<b>21:00</b>	<b>54:00</b>
Thématique 4	CS 1.4.1 : Communication et appel aux secours	01:00	00:30	01:00	02:30
	CS 1.4.2 : Premiers secours en randonnée	04:00	00:30	02:00	06:30
	CS 1.4.3 : Météorologie	03:00	00:30	01:00	04:30
	CS 1.4.4 : Orientation et navigation	40:00	02:00	04:00	46:00
	CS 1.4.5 : Sécurité de la progression en milieu collinéen	05:00	00:30	03:00	08:30
	CS 1.4.6 : Autonomie et survie en milieu collinéen	04:00	00:00	02:00	06:00
<b>Th4_ Aspects sécuritaires et préventifs</b>		<b>57:00</b>	<b>04:00</b>	<b>13:00</b>	<b>74:00</b>
Thématique 5	CS 1.5.1 : Éthique et déontologie	01:00	00:00	00:00	01:00
	CS 1.5.2 : Développement durable	02:00	00:00	00:00	02:00
<b>Th5_Ethique et déontologie</b>		<b>03:00</b>	<b>00:00</b>	<b>00:00</b>	<b>03:00</b>
<b>Charge théorique de travail totale</b>		<b>187:00</b>	<b>07:30</b>	<b>67:00</b>	<b>261:30</b>

4.7. Tableau de synthèse des pondérations modules vs thématiques vs cursus MS Initiateur en randonnée sportive

Thématique	Modules	Dénomination	Pondération de l'évaluation du module dans la thématique	Pondération de l'évaluation de la thématique dans le cursus de formation
<b>Thématique 1: Cadre institutionnel &amp; législatif</b>	CS 1.1.1	Introduction à la formation	néant	<b>5%</b>
	CS 1.1.2	Contexte législatif	40%	
	CS 1.1.3	Contexte institutionnel	néant	
	CS 1.1.4	Responsabilités et assurances	30%	
	CS 1.1.5	AR divertissements actifs	30%	
<b>Thématique 2: Didactique &amp; méthodologie</b>	CS 1.2.1	Conduite de groupe	néant	<b>30%</b>
	CS 1.2.2	Mise en situation	50%	
	CS 1.2.3	Entretien individuel de fin de cours	néant	
	CS 1.2.4	Stage pédagogique	50%	
<b>Thématique 3: Facteurs déterminants de l'activité &amp; de la performance</b>	CS 1.3.1	Environnement collinéen	35%	<b>25%</b>
	CS 1.3.2	Patrimoine régional et habitat rural	20%	
	CS 1.3.3	Géologie et géomorphologie	25%	
	CS 1.3.4	Préparation d'une randonnée	20%	
<b>Thématique 4: Aspects sécuritaires &amp; préventifs</b>	CS 1.4.1	Communication et appel aux secours	5%	<b>40%</b>
	CS 1.4.2	Premiers secours en randonnée	15%	
	CS 1.4.3	Météorologie	10%	
	CS 1.4.4	Orientation et navigation	40%	
	CS 1.4.5	Sécurité de la progression en milieu collinéen	25%	
	CS 1.4.6	Autonomie et survie en milieu collinéen	5%	
<b>Thématique 5: Ethique &amp; déontologie</b>	CS 1.5.1	Éthique et déontologie	néant	<b>néant</b>
	CS 1.5.2	Développement durable	néant	

**4.8. Tableau de synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation MS Initiateur en randonnée sportive**

	Modules	Titres et qualifications	Expériences utiles
<b>Thématique 1</b>	CS 1.1.1 Introduction à la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable des formations</li> <li>Titulaire de la formation</li> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Titulaire de la carte professionnelle française d'éducateur sportif, qualifications et prérogatives de l'accompagnateur en moyenne montagne</li> </ul>
	CS 1.1.2 Contexte législatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agent du DNF</li> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne connaissance des législations relatives à l'exercice de l'accompagnement en randonnée</li> <li>Bonne connaissance des réalités de terrain dans la mise en œuvre des législations territoriales en milieu collinéen</li> </ul>
	CS 1.1.3 Contexte institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Postes à responsabilité en randonnée, au sein des institutions en rapport avec l'encadrement de la randonnée</li> </ul>
	CS 1.1.4 Responsabilités et assurances	<ul style="list-style-type: none"> <li>Titulaire d'un diplôme de hautes études en droit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être sensibilisé au milieu de la randonnée</li> </ul>
	CS 1.1.5 AR divertissements actifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur en randonnée niveau 3, MS Educ en randonnée à partir de 2020, MS Entr en randonnée</li> </ul>	
<b>Thématique 2</b>	CS 1.2.1 Conduite de groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Min 6 ans d'expérience d'accompagnement en randonnée de groupes de clients de profil varié et dans des contextes variés</li> <li>Expérience en management d'équipe</li> <li>Expérience en formation d'adultes</li> </ul>
	CS 1.2.2 Mise en situation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratique active de l'encadrement et expérience avérée dans la gestion de groupes en randonnée</li> <li>maîtrise de compétences dans les principaux cours des différentes thématiques</li> </ul>
	CS 1.2.3 Entretien individuel de fin de cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	

	CS 1.2.4 Stage pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>À partir de Moniteur en randonnée niveau 1 ou Initiateur et validation en CPM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être titulaire depuis 3 ans au moins du brevet moniteur Adeps en randonnée sportive, minimum de niveau 1 ou Initiateur ;</li> <li>le cas échéant, avoir satisfait au recyclage prévu (voir section 8) ;</li> <li>être en activité, attesté par l'encadrement de 15 randonnées par an durant les 3 dernières années.</li> </ul>
Thématique 3	CS 1.3.1 Environnement collinéen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide-nature</li> <li>Biologiste</li> <li>Formation spécifique en botanique, dendrologie, ornithologie, ...</li> </ul>
	CS 1.3.2 Patrimoine régional et habitat rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience du terrain</li> <li>Expertise dans le domaine de l'habitat</li> </ul>
	CS 1.3.3 Géologie, géomorphologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience du terrain en FWB et territoires avoisinants</li> <li>Expérience dans le domaine de l'enseignement de la géologie et de la géomorphologie</li> </ul>
	CS 1.3.4 Préparation d'une randonnée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience d'organisation de randonnées pour public-cible</li> </ul>
Thématique 4	CS 1.4.1 Communication et appel aux secours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratique régulière de l'encadrement en randonnée et expérience de situations difficiles avec des publics variés</li> </ul>
	CS 1.4.2 Premiers secours en randonnée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours théorique : médecin, brevet de secouriste, infirmier.</li> <li>Cours pratique : Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratique régulière de l'assistance médicale, des techniques de transport de blessés avec moyens de fortune</li> <li>Pratique régulière de l'encadrement en randonnée</li> </ul>
	CS 1.4.3 Météorologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expertise en matière de météorologie de terrain</li> </ul>
	CS 1.4.4 Orientation et navigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur d'orientation ; pratique régulière de l'orientation</li> </ul>
	CS 1.4.5 Sécurité de la progression en milieu collinéen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sauveteur en paroi (alpi-secours), moniteur alpinisme, moniteur escalade</li> </ul>

	CS 1.4.6 Autonomie et survie en milieu collinéen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à des stages de survie ou de sur-vie, connaissances en cuisine sauvage, ...</li> </ul>
<b>Thématique 5</b>	CS 1.5.1 Éthique et déontologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	
	CS 1.5.2 Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moniteur niveau 3 en randonnée sportive, MS Entr randonnée sportive, MS Educ randonnée sportive formé à partir de 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience du contexte et de la mise en œuvre de la durabilité dans la randonnée</li> <li>Eco-conseiller ou titre en lien avec une expertise démontrée en matière de développement durable</li> </ul>

4.9. Tableau de synthèse des diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense dans le dispositif de formation MS Initiateur en randonnée sportive

	Modules	Titres et qualifications
Thématique 1	CS 1.1.1: Introduction à la formation	Néant
	CS 1.1.2 : Contexte législatif	Néant
	CS 1.1.3 : Contexte institutionnel	Néant
	CS 1.1.4 : Responsabilités et assurances	Néant
	CS 1.1.5 : AR divertissements actifs	Néant
Thématique 2	CS 1.2.1 : Conduite de groupe	Néant
	CS 1.2.2 : Mise en situation	Néant
	CS 1.2.3 : Entretien individuel de fin de cours	Néant
	CS 1.2.4 : Stage pédagogique	Néant
Thématique 3	CS 1.3.1 : Environnement collinéen	Guide-nature C.N.B.
	CS 1.3.2 : Patrimoine régional et habitat rural	Néant
	CS 1.3.3 : Géologie Géomorphologie	Géologue, ingénieur géologue, géographe
	CS 1.3.4 : Préparation d'une randonnée	Néant
Thématique 4	CS 1.4.1 : Communication et appel aux secours	Néant
	CS 1.4.2 : Premiers secours en randonnée	Médecin, Infirmier urgentiste
	CS 1.4.3 : Météorologie	Néant
	CS 1.4.4 : Orientation, navigation	Néant
	CS 1.4.5 : Sécurité de la progression en milieu collinéen	Néant
	CS 1.4.6 : Autonomie et survie en milieu collinéen	Néant
Thém. 5	CS 1.5.1 : Éthique et déontologie	Néant
	CS 1.5.2 : Développement durable	Éco-conseiller

## 5. RÉFÉRENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DU CONTENU DU STAGE PÉDAGOGIQUE MS INITIATEUR EN RANDONNÉE SPORTIVE

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1<sup>er</sup> du décret du 03 mai 2019, au point 5 (La description des programmes et contenus des stages).

### 5.1. Présentation du stage pédagogique

Un stage pédagogique clôture le cursus de formation MS Initiateur en randonnée sportive. Les objectifs de ce stage sont décrits dans les résultats d'acquis d'apprentissage à la section 4 (fiche type -ECTS CS 1.2.4).

#### 5.1.1. Déroulement du stage pédagogique

Le stage pédagogique se déroule normalement durant les mois de juillet et août, dès après les cours spécifiques de mise en situation (année X), afin de permettre au stagiaire d'être délibéré et d'obtenir son brevet de MS Initiateur dès le mois d'octobre de l'année X. Le stage pédagogique peut également se dérouler plus tard, jusqu'au mois de septembre de l'année X+1, mais dans ce cas, la délibération du stagiaire et in fine l'octroi de son brevet de MS Initiateur sont reportés d'un an. Le stagiaire n'ayant pas réalisé les prestations prévues dans le stage pédagogique au terme du mois de septembre de l'année X+1 sera considéré comme étant en échec définitif à la formation et en perdra tous les acquis, sauf s'il sollicite une dérogation avant ce terme et l'obtient de la part du responsable de formations de l'opérateur de formation. Le respect des délais est une responsabilité du stagiaire ; ni l'AG Sport, ni le responsable des formations, ni le titulaire de formation, ni aucun maître de stage ne peuvent être tenus pour responsables en cas de non-respect des délais de la part du stagiaire .

Le stagiaire effectuera au minimum 5 journées de randonnée ou de raid en plaine ou en milieu collinéen (voir annexe A), soit 40 heures de prestations respectant le profil de fonction, le public cible, le cadre d'intervention, d'autonomie et de responsabilité définis à la section 2.

Parmi les 5 jours exigés, le stagiaire pourra effectuer un maximum de 2 jours d'encadrement de WE ADEPS de Grande Randonnée (GR).

Le stage pédagogique peut avoir lieu dès que le titulaire de la formation a validé le projet de stage, en conformité avec les prescrits de ce référentiel.

Le stage pédagogique est évalué par un maître de stage présent pendant toute la durée de ce stage.

#### 5.1.2. Énoncé des compétences générales

Le stagiaire doit démontrer les compétences suivantes :

- organisation de la programmation (recherche et proposition de stage, mise en place de projets, contacts avec le maître de stage, rencontres avec les fédérations, les organismes commanditaires, etc.)

- rédaction du projet de stage et en particulier des préparations de leçons ou d'activités avant la réalisation pratique et présentation de celles-ci à son maître de stage pour évaluation (les randonnées encadrées lors des WE ADEPS de GR ne font pas l'objet de projet de stage)
- garantie de la sécurité lors des randonnées (progression, météo)
- démonstration de la connaissance du milieu dans lequel il évolue. (géologie, environnement, habitat, flore, faune, aspect culturel)
- gestion administrative et pratique de l'ensemble des activités de stage
- rédaction du rapport de stage et suivi administratif
- évaluation du stage par les participants
- autoévaluation de l'activité réalisée et définition de ce qui est « à revoir » ou « à corriger ».

Le stage ne peut être encadré que par un seul stagiaire.

Le rapport de stage sera évalué par le maître de stage sur base d'une fiche d'évaluation. (voir annexe B)

## **5.2. Dossiers de stage pédagogique**

Le stage pédagogique fait l'objet d'un dossier de stage. La forme et le contenu sont précisés ci-dessous.

En dehors de la fiche d'évaluation du stage, la forme à donner au dossier de stage est laissée à l'appréciation du stagiaire.

Au niveau du contenu, le dossier de stage comprend 3 documents :

- le projet de stage, rédigé par le stagiaire ;
- le rapport de stage, rédigé par le stagiaire ;
- la fiche d'évaluation de stage (voir Annexe B), rédigée par le maître de stage et signée par le stagiaire, le maître de stage et in fine par le conseiller pédagogique.

### **5.2.1. Projet de stage pédagogique**

Premier document constitutif du dossier de stage, le projet de stage a pour objectif de préparer le stage pédagogique. Il sert de carnet de bord et évolue en regard des remarques et conseils prodigués par le maître de stage.

Le projet de stage comprend au moins :

- le cadre du stage : cercle, organisme,... ;
- le calendrier complet : dates, heures de prestation, lieux ;
- la description du public-cible : nombre, âge, type de participants... ;
- les objectifs à atteindre pendant les randonnées ;
- la fiche technique reprenant toute la programmation de l'activité (cette fiche peut être constituée de(s) document(s) qui sera (ont) remis aux participants)

### **5.2.2. Rapport de stage pédagogique**

Deuxième document constitutif du dossier de stage, le rapport de stage constitue un outil de formalisation et un outil d'évaluation :

- outil de formalisation : il capitalise les informations, les connaissances, les compétences et les pratiques liées à la formation théorique et pratique, dans le but d'orienter les démarches en tant que moniteur sportif ;
- outil d'évaluation : ce document sert d'auto-analyse afin d'intégrer les notions de compétences et s'oriente vers des propositions d'amélioration le cas échéant. Il permet de démontrer au Maître de stage que le stagiaire a développé des pratiques professionnelles et pédagogiques de Moniteur Sportif.

Après avoir réalisé son stage pédagogique, le stagiaire établit un rapport de stage comprenant au moins :

- Le compte-rendu de la réalisation du stage : ce qui s'y est déroulé, de même que les fiches techniques, si celles-ci n'ont pas été jointes au projet de stage ;
- les points forts : « ce qui est à garder » ;
- les opportunités à développer dans le cadre d'un futur stage de randonnée: « ce qui est à revoir ou à corriger » ;
- une synthèse de l'évaluation faite par les participants ainsi que les fiches d'évaluation ou d'appréciation utilisées.

### **5.2.3. Fiche d'évaluation de stage pédagogique**

Le maître de stage remplit et signe la fiche d'évaluation du stage pédagogique (annexe B). Celle-ci est contresignée par le stagiaire qui la joint au projet et au rapport de stage.

Le stagiaire conserve une copie du dossier de stage complet (3 documents : projet de stage, rapport de stage et fiche d'évaluation du stage) et en fait parvenir dès que possible une copie à l'opérateur de formation par courrier postal ou par courrier électronique, et au plus tard 8 jours avant la date prévue pour la délibération.

L'opérateur de formation porte le dossier (présentation du document ou envoi d'un scan) à la connaissance du conseiller pédagogique avant la tenue de la délibération. La fiche est contresignée par le conseiller pédagogique au plus tard lors de la délibération.

### **5.2.4. Evaluation du stage pédagogique**

L'évaluation du stage pédagogique porte sur la prestation du stagiaire en tant que futur encadrant (évaluation en mode continu par le Maître de stage) sur base

- des critères définis dans la fiche d'évaluation du stage (annexe B)
- de l'évaluation du projet de stage
- de l'évaluation du rapport de stage

Le rapport de stage fait partie intégrante de la délibération.

## **5.3. Règles concernant les maîtres de stage**

### **5.3.1. Maîtres de stage**

Les maîtres de stage sont repris sur une liste de maîtres de stage avalisés en commission pédagogique mixte et répondant aux critères suivants :

- être titulaire depuis 3 ans au moins du brevet moniteur Adeps en randonnée sportive, minimum de niveau 1 ou Initiateur ;
- le cas échéant, avoir satisfait au recyclage prévu (voir section 8) ;
- être en activité, attesté par l'encadrement de 15 randonnées par an durant les 3 dernières années.

Lors de l'acceptation de l'encadrement d'un maître de stage agréé pour un candidat déterminé, l'opérateur de formation évitera au maximum que ce maître de stage ait exercé la tâche de chargé de cours auprès de l'intéressé, travaille dans la même organisation ou soit un proche de celui-ci.

Un maître de stage non repris dans la liste agréée en CPM peut être proposé par le candidat, pour autant qu'il satisfasse aux critères repris ci-dessus. Ce nouveau maître de stage sera accepté provisoirement après accord conjoint du responsable des formations de l'opérateur concerné et du conseiller pédagogique. Son acceptation sera effective après validation en CPM.

Un maître de stage peut être imposé au stagiaire sur décision de l'opérateur de formation, du conseiller pédagogique ou de la commission pédagogique mixte.

#### **5.4. Acceptation potentielle des maîtres de stage**

L'acceptation de la mission de maître de stage implique de la part de celui-ci :

- d'exercer sa fonction en accord avec l'opérateur de formation, le contenu de ce référentiel et la législation des pays visités ;
- d'offrir au candidat les conditions adéquates pour réaliser son stage ;
- de laisser le stagiaire conduire son stage, en limitant au maximum ses interventions directes aux situations pouvant mettre en péril la sécurité des participants ;
- d'accomplir les tâches administratives nécessaires (suivi du dossier et rapport de stage, remplir la fiche d'évaluation, ...) ;
- de dialoguer avec le responsable des formations de l'opérateur de formation, chaque fois que c'est nécessaire ;
- de communiquer régulièrement ses remarques et de conseiller le candidat tant oralement que par le biais de l'évaluation écrite finale (fiche d'évaluation) ;
- d'accueillir la visite éventuelle d'un superviseur des formations de cadre (de l'AG Sport ou de l'opérateur de formation)

#### **5.5. Coût du stage**

Le stage est réalisé en principe à prix coûtant, mais les conditions sont à convenir entre le maître de stage et le stagiaire.

## 6. RÉFÉRENTIEL « ÉVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITÉS D'ÉVALUATION MS INITIATEUR RANDONNÉE SPORTIVE

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1<sup>er</sup> du décret du 03 mai 2019, au point 6 (*La description des modalités d'évaluation*).

### 6.1. Délai d'organisation des évaluations

En début de formation (année X), l'opérateur de formation communique aux stagiaires via le responsable des formations ou le délégué assigné à cette tâche le planning des modules de cours ainsi que les modes d'évaluation respectifs : évaluation continue en cours de formation et/ou évaluation sommative, avec dans ce cas les dates des 1<sup>ères</sup> sessions d'évaluation.

Une première délibération est prévue fin août-début septembre de l'année clôturant les cours spécifiques (année X). Si une deuxième session d'examens est organisée, celle-ci le sera au plus tôt 15 jours après la tenue de la première délibération. Une seconde délibération sera planifiée au plus tôt en fonction des dates d'examens de seconde session.

Les aléas organisationnels peuvent contraindre l'opérateur de formation à ajuster le calendrier et dans cette hypothèse, les stagiaires sont avertis au moins quinze jours avant la nouvelle date des évaluations.

Un exemple de calendrier de cours et de sessions d'examens est repris à la section 3.1.

En cas de nécessité (stagiaires en situation d'ajournement), l'opérateur de formation se réserve le droit d'organiser une seconde session d'évaluation pratique et/ou didactique. Les dates de celle-ci seront communiquées aux stagiaires au minimum quinze jours avant la tenue de cette seconde session. Si, en dépit d'échecs en première session d'évaluation pratique et/ou didactique, l'opérateur de formation n'organise pas de seconde session, les stagiaires en situation d'attente seront admis en seconde session d'évaluation au plus tard l'année qui suit la fin de leur formation (année X+1). Les dates de cette seconde session seront communiquées au plus tard quinze jours avant la tenue de cette seconde session.

L'évaluation du stage pédagogique fait partie intégrante de la délibération ; dans le cas où le stage est réalisé après la première délibération, le stagiaire n'est pas délibéré et son évaluation est reportée à la délibération suivante ; s'il ne réalise pas son stage avant septembre X+1, il perd définitivement le droit d'être délibéré. Si aucun cursus correspondant à son degré de formation n'est organisé l'année qui suit celle de sa formation, le stagiaire est en situation d'attente jusqu'à la prochaine délibération correspondante du niveau de initiateur.

Pour être admissible à la délibération, le candidat MS Initiateur en Randonnée sportive doit présenter l'attestation délivrée par l'organisme organisateur du module « **Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif** »

## **6.2. Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect**

### **6.2.1. Présence aux cours**

La participation aux cours est obligatoire. L'opérateur de formation en informe clairement les candidats en début de formation et attire explicitement leur attention sur le risque d'exclusion de la formation et/ou des examens en cas d'absences répétées.

Toute absence doit être justifiée ; en cas d'absence prévisible, le candidat doit en informer l'opérateur de formation préalablement au cours manqué ; en cas d'absence imprévisible, le candidat doit faire parvenir au titulaire un justificatif au plus tard huit jours à dater de l'absence.

Néanmoins, certaines causes d'absences légitimes, laissées à l'appréciation du responsable des formations ou du titulaire, peuvent autoriser le candidat ne répondant pas aux critères d'assiduité à poursuivre la formation et présenter les évaluations.

Moyennant respect des conditions citées ci-dessus, un minimum de 80% de présence aux activités d'enseignement en thématique 1, 3 et 5 est exigé. L'obligation de présence est de 100% pour les cours des thématiques 2 et 4.

Pour les unités d'enseignement pratique, en cas de blessure, le candidat présent, mais non actif est considéré comme étant présent en fonction de la proportion d'exercices que sa blessure lui permet ou non de réaliser (à apprécier par le chargé de cours).

Le contrôle des présences aux activités d'enseignement peut être fait à tout moment par le responsable des formations, les chargés de cours ou les maîtres de stage ou par toute autre personne mandatée par le conseiller pédagogique ou l'opérateur de formation.

En cas d'absence du candidat, le chargé de cours peut lui imposer un travail personnel.

Lorsque le responsable des formations ou le conseiller pédagogique constate des absences abusives ou excessives, mêmes justifiées, ou des retards répétés de la part d'un stagiaire, celui-ci peut être déclaré irrégulièrement inscrit, entraînant ainsi la fin de son année de formation ; dans ce cas, les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

### **6.2.2. Autres modalités**

Il est interdit de fumer dans l'enceinte des locaux de cours.

L'utilisation de téléphones, tablettes, ordinateurs, peut être restreint ou interdit par les chargés de cours en fonction des cours dispensés.

Les candidats sont responsables des dégâts qu'ils occasionnent aux bâtiments dans lesquels ont lieu les cours. Le cas échéant, un dédommagement peut leur être demandé. Si le dommage est intentionnel, une exclusion de la formation peut également être prononcée, sans préjudice de toute action devant la justice en dommages et intérêts. Il n'y a pas de remboursement du minerval pour pareille exclusion.

Les candidats sont seuls responsables de la garde de leurs effets personnels et des équipements qui seraient mis à leur disposition dans le cadre de la formation. L'opérateur de formation ainsi que les chargés de cours déclinent toute responsabilité en cas de perte/vol/dommages survenus à ces biens lors des

activités d'enseignement. Le cas échéant, un dédommagement pour du matériel mis à leur disposition et perdu ou dégradé peut leur être demandé.

Tout comportement inadéquat (agression verbale et/ou physique, harcèlement, dégradation volontaire, moqueries répétées) entre stagiaires ou vis-à-vis du cadre enseignant sera sanctionné. Une exclusion de la formation peut également être prononcée et dans ce cas il n'y a pas de remboursement du minerval payé.

### **6.3. Publicité des accès aux évaluations**

Tout candidat inscrit régulièrement à la formation est informé par courrier individuel écrit (mail), à l'initiative du responsable désigné par l'opérateur de formation (responsable des formations, titulaire de formation, ...), de la date, du lieu, de l'heure et des matières de l'évaluation (champs de compétences évalués) ainsi que des modes d'évaluation. Cette information doit parvenir impérativement au candidat au plus tard quinze jours avant le début de la session d'examen.

Tout candidat inscrit régulièrement à la formation, mais non admissible à la session d'évaluation est informé par courrier individuel écrit (mail), à l'initiative du responsable désigné par l'opérateur de formation (responsable des formations, titulaire de formation, ...), des raisons de son inadmissibilité. Une opportunité de rencontrer le responsable désigné par l'opérateur de formation doit être évoquée expressément dans ce courrier. Le responsable habilité par l'opérateur de formation (responsable des formations, directeur sportif, ...) tranche toute contestation en cette matière.

Un candidat est inscrit d'office à la première session d'évaluation théorique et à la première session d'évaluation pratique, sauf s'il ne remplit pas les obligations d'admission.

Aucune prolongation de durée de l'évaluation n'est accordée pour un retard d'arrivée aux sessions d'évaluation.

### **6.4. Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations**

Un candidat qui interrompt sa formation après le probatoire, ne se présente pas aux sessions d'évaluation ou ne réalise pas ses stages de formation peut, par demande écrite au responsable des formations, solliciter le droit de poursuivre son apprentissage la session suivante ; la reconnaissance de ce droit est appréciée par le responsable habilité par l'opérateur de formation (responsable des formations, directeur sportif, ...) sur base des motifs invoqués et après avoir recueilli l'avis du titulaire de formation ou des principaux chargés de cours.

Le candidat est tenu de prendre contact au plus tôt par mail ou par téléphone le responsable des formations en cas d'absence lors d'une évaluation. La justification de l'absence sera envoyée par mail au plus tard 8 jours après l'évaluation manquée.

La légitimité du motif est appréciée par l'opérateur de formation (le certificat médical ou le certificat de décès d'un parent proche, l'impossibilité de se libérer d'une activité professionnelle - attestation de l'employeur faisant foi - sont, en tous cas, considérés comme légitimes).

Si le motif est reconnu légitime par l'opérateur de formation, le candidat pourra présenter la première session d'évaluation lors de la prochaine organisation d'une session d'évaluation correspondante par l'opérateur de formation, celle-ci pouvant se dérouler l'année suivante.

Si le motif n'est pas reconnu comme légitime par l'opérateur de formation, le candidat sera considéré comme étant en échec en première session et pourra s'inscrire en seconde session lors de la prochaine organisation d'une session d'évaluation correspondante par l'opérateur de formation, celle-ci pouvant se dérouler l'année suivante.

Si le candidat est absent en seconde session pour un motif qui n'est pas reconnu comme légitime par l'opérateur de formation, il est considéré comme étant en échec définitif pour l'évaluation concernée, avec comme conséquence possible un échec définitif à l'ensemble de la formation ; dans ce cas, aucun remboursement de minerval n'a lieu.

#### **6.5. Nombre des sessions d'évaluation**

Une session d'évaluation didactique est organisée par année de formation aux dates correspondant aux activités didactiques qui sont communiquées aux stagiaires au minimum quinze jours avant la session.

Une session d'évaluation pratique est organisée par année de formation aux dates correspondant aux activités pratiques qui sont communiquées aux stagiaires au minimum quinze jours avant la session.

Une session d'évaluation théorique est organisée par année de formation, à une date communiquée au minimum quinze jours avant la session.

Si un ajournement est prononcé, une seconde session est organisée conformément au paragraphe 6.1.

#### **6.6. Constitution du jury d'évaluation**

Toute décision de réussite, d'ajournement ou d'échec est prise par un jury de délibération statuant en premier ressort, selon les modalités fixées ci-après.

Le jury de délibération comprend :

- 1 président de jury avec voix délibérative : ce rôle est assuré par le conseiller pédagogique ;
- 1 secrétaire du jury, sans voix délibérative, à désigner par chaque opérateur de formation ;
- au minimum 3 autres membres avec voix délibérative, choisis parmi les chargés de cours ayant assumé une responsabilité dans la formation Initiateur suivie par le candidat (exception éventuelle pour un jury intervenant en 2ème session suite à un report d'années précédentes) et, le cas échéant, le titulaire de formation. Ces membres doivent représenter des thématiques de cours différentes et au moins les thématiques 2 et 4 doivent être distinctement représentées.

Il ne peut y avoir de procuration pour les membres absents.

L'Administration Générale du Sport peut également mandater un délégué, sans voix délibérative, pour assister aux opérations des épreuves ainsi qu'aux délibérations, afin de veiller au déroulement régulier des évaluations et délibérations.

Le président du jury veille à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêt entre un membre du jury de délibération et un candidat. En cas de suspicion de conflit d'intérêt, il consulte le jury pour statuer. Le cas échéant, le membre du jury en situation de conflit d'intérêt peut participer aux débats, mais devra s'abstenir lors de la délibération du candidat en question.

## **6.7. Décisions et délibérations du jury d'évaluation (procès-verbal)**

### **6.7.1. Préparation de la délibération**

Chaque chargé de cours est tenu de transmettre sans délai au responsable des formations les formulaires complétés, les réponses-type et les résultats d'évaluation du cours dont il assume la charge. Le responsable des formations se charge de reporter ces résultats sur la fiche d'évaluation individuelle prévue (voir Annexe C). Il prépare à l'attention du jury de délibération la grille de délibération pour chaque candidat en y transcrivant tous les résultats obtenus par le candidat dans les différentes épreuves et lors du stage de fin de formation. Il prépare également un relevé des présences de chaque candidat à l'ensemble de la formation.

### **6.7.2. Conditions de réussite**

- Pour une réussite de plein droit à l'ensemble de la formation MS Init en randonnée sportive, le stagiaire doit obtenir au moins la mention « A » (acquis) dans l'évaluation de chacun des modules soumis à évaluation et avoir réussi le stage pédagogique (projet de stage, rapport de stage et fiche d'évaluation). Les matières sur lesquelles portent les évaluations et leurs modalités sont décrites à la section 4.
- Tout échec à une évaluation sommative ou certificative (mention « NA » ou « EVA ») peut engendrer un ajournement en seconde session, ou après une évaluation en seconde session, un échec définitif.

### **6.7.3. Décisions et procès-verbal**

Les décisions du jury sont prises à la majorité des voix des membres présents ayant voix délibérative. En cas de parité, la voix du président est prépondérante.

Le jury délibère collégalement sur la réussite, l'ajournement ou l'échec définitif et sur l'attribution ou le retrait de mentions.

Le jury ne peut pas refuser au stagiaire le droit de présenter une seconde session si elle a lieu.

En cas de seconde session, le bénéfice de l'évaluation acquise en première session est définitivement perdu.

En cas d'échec définitif, le candidat perd définitivement tous les acquis de sa formation spécifique. S'il souhaite recommencer sa formation spécifique, il devra recommencer l'ensemble de celle-ci, en ce compris le probatoire, l'ensemble des cours spécifiques (y compris le stage pédagogique) et des évaluations.

À l'issue de la délibération, le président du jury veille à ce que la fiche d'évaluation individuelle de chaque candidat soit signée par tous les membres du jury

Au plus tard 7 jours après la délibération, le secrétaire du jury rédige un procès-verbal de délibération, y annexe l'ensemble des fiches et envoie le tout en version électronique au conseiller pédagogique.

## **6.8. Motivation du résultat en délibération**

Les décisions du jury sont transcrites sur la fiche d'évaluation individuelle du candidat via une liste de critères de délibération repris en annexe D. Toute décision, même favorables au candidat, fait l'objet d'une motivation formelle .

## **6.9. Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport**

Pour que les parcours de formation soient homologués/certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » (COFED) lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais.

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formation de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

## **6.10. Procédure de communication des résultats aux candidats**

Les décisions prises en délibération par le jury sont, à la diligence de son secrétaire, communiquées par écrit aux stagiaires concernés au plus tard 7 jours après la délibération. Le président du jury peut en outre, s'il l'estime opportun, communiquer également oralement aux candidats les décisions prises en délibération.

Tout stagiaire a le droit de consulter le corrigé de ses évaluations théoriques et de connaître les appréciations de ses évaluations pratiques et didactiques ; la demande doit être faite, dès la communication de ses résultats, auprès du responsable des formations. Il peut également demander à rencontrer le ou les chargés de cours de son choix.

### 6.11. Recours et procédures

Tout candidat qui estime que les dispositions du présent cahier des charges n'ont pas été respectées lors des inscriptions aux examens, examens et délibérations, excepté l'appréciation souveraine du jury<sup>183</sup> et de chacun de ses membres sur les notes individuelles attribuées au candidat et le résultat global obtenu par celui-ci, peut exercer un recours à l'encontre des résultats de la délibération en première session (uniquement en cas de refus d'accès à une seconde session) ou en seconde session.

Le candidat peut donc formuler un recours motivé auprès de l'opérateur de formation selon les modalités suivantes.

Avant tout recours, le candidat peut solliciter une consultation de son examen. En aucun cas, il ne pourra emporter une copie de son examen, ni en prendre des photos, ni emporter des notes, ni solliciter une copie des corrigés des QCM. Il pourra solliciter la consultation des notes écrites du jury s'il s'agit d'une évaluation orale, et ce conformément au décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration. Il peut également demander des informations complémentaires concernant ses évaluations.

Cette consultation ne pourra se réaliser qu'après une prise de rendez-vous formalisé avec l'opérateur de formation.

Lors de l'envoi des résultats à chaque candidat, la procédure de recours est explicitée, ainsi que les coordonnées de la personne de contact et l'adresse à laquelle le recours doit être adressé.

Les candidats disposent d'un délai de 8 jours ouvrables après la date d'envoi des résultats pour introduire un recours. La date d'envoi de la décision est comprise dans le délai. La date butoir pour un recours est indiquée de manière précise au sein de la lettre de résultat. Au-delà de la date limite, le recours sera jugé non recevable.

Ce recours doit être envoyé par lettre recommandée à l'adresse du siège de l'opérateur de formation, à la personne de contact ci-avant visée. Celle-ci assurera le suivi du dossier.

Dès réception de la lettre recommandée du candidat, la chambre de recours instituée au sein de la Commission Pédagogique Mixte (AG Sport et opérateur de formation) dispose de 30 jours ouvrables pour examiner le recours et communiquer par courrier ou courriel sa décision définitive et non contestable au candidat.

Une chambre de recours est composée de 4 personnes avec voix délibérative :

- un membre de la fédération ou association consultée pour la rédaction du cahier des charges siégeant à la Commission Pédagogique Mixte. Ce dernier assure le secrétariat de la Chambre de recours.
- le responsable des formations de l'opérateur ou, à défaut, son représentant.
- un représentant de l'Administration Générale du Sport. Ce dernier assure la présidence de la Chambre de recours.

---

<sup>183</sup> La décision prise par le jury dans le cadre de la délibération ne constitue une irrégularité pouvant fonder le recours. Toute erreur matérielle incontestable constatée après les délibérations est corrigée. Si nécessaire, le jury est convoqué à nouveau et une nouvelle délibération est organisée. Plus aucune erreur ne peut être corrigée au-delà de 60 jours calendrier après la date d'envoi des résultats et des cotes aux candidats.

- le Conseiller Pédagogique ADEPS compétent ou son représentant de l'Administration Générale du Sport.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix du président de la chambre de recours est prépondérante.

A son initiative, la chambre de recours peut être amenée à rencontrer et inviter toute personne qu'elle juge utile afin de prendre la meilleure décision qui soit.

La chambre de recours est compétente pour étudier tout litige sur les résultats mais aussi tous ceux se présentant durant la session d'évaluation, et ce sur base du dossier du candidat (fiches de préparation et d'évaluation de l'examen pratique, travaux rentrés, rapport des chargés de cours, ...).

## 7. CONDITIONS DE DISPENSES ET D'ÉQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger)

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1<sup>er</sup> du décret du 03 mai 2019, au point 7 (*Les conditions de dispenses et d'équivalences de diplômes*).

Cette procédure est aussi explicitée à la section 7 de tous les cahiers de charges / référentiels de formation de tous les niveaux de formation.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces termes VAE et VAF sont reprises sous l'acronyme « VAFE ».

Ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Le principe général de cette « VAFE » permet la comparaison, via une procédure standardisée, entre des résultats d'acquis de formation / d'apprentissage ou les résultats d'acquis d'expériences **et** des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

La VAFE est prévue tant pour le candidat souhaitant obtenir un diplôme/brevet/certification en vue de pouvoir exercer les prérogatives correspondantes auprès du public cible (voir section 2.2.3) que pour celui qui souhaite pouvoir exercer une fonction de chargé de cours ou d'examineur auprès d'un opérateur de formation, pour la formation considérée. (voir tableau des qualifications des intervenants dans chaque fiche type ECTS et tableau synthèse à la section 4.8)

Les prescriptions reprises dans cette section ne concernent que les dispenses de cours spécifiques. Pour les dispenses de cours généraux, voir le site de l'Adeps ([www.adeps.be](http://www.adeps.be))

### 7.1. Conformité des dossiers VAFE à introduire

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. **La demande sera donc d'office refusée.**

Des critères de recevabilité sont également établis et notamment en référence aux prérequis de la formation (âge, expérience, pas de suspension fédérale, ...) mais aussi les dispositions langagières minimales correspondant aux cahiers des charges ad hoc (généraux et spécifiques).

Un dossier ne peut être introduit si une demande de VAFE a déjà été traitée par une autre instance (principe « Crossborder »). Le demandeur doit donc explicitement indiquer si une VAFE a déjà été introduite via un autre organisme ou instance ainsi que le résultat de celle-ci.

## 7.2. Valorisation des Acquis de Formation (VAF)

### 7.2.1. Base/ recevabilité de la demande de VAF

Une demande de VAF ne peut être introduite et recevable que sur base :

- d'une certification <sup>184</sup> en rapport étroit avec les contenus visés (diplôme, brevet, certificat, attestation, ...) validée par un processus d'évaluation détaillée du parcours de formation par un opérateur / une institution / un organisme public d'un pays de l'UE. Les dossiers émanant d'un pays hors de l'UE pourront faire l'objet d'une analyse particulière. Les certifications devront néanmoins avoir été validées par le biais d'un opérateur / une institution / un organisme Public.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.
- d'une connaissance langagière du français adaptée au profil de fonction et de compétence qu'exige la fonction de Moniteur Sportif Initiateur en Randonnée Sportive en rapport avec les exigences énoncées au sein du cahier des charges des cours généraux du niveau concerné.

### 7.2.2. Éléments à présenter pour une VAF

Le candidat à une VAF doit compléter adéquatement et signer le document formaté et le tableau repris en annexe E : « Formulaire de demande de VAF » et y joindre les documents officiels suivants :

- les brevets, diplômes,... ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.
- le cahier des charges des formations suivies. Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues, ...
- les titulaires du diplôme de Guide de Randonnée délivré par l'IFAPME doivent fournir en outre une attestation de réussite des cours généraux niveau Initiateur dispensés par l'Adeps ( [www.adeps.be](http://www.adeps.be) )

Les évaluations obtenues feront l'objet d'une attention particulière. Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objective.

Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut-être exigée).

Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.

---

<sup>184</sup> La certification est le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente (publique dans le cadre du dispositif des formations de l'AG Sport) établit qu'un individu possède au terme d'un processus d'éducation et de formation les acquis correspondant à une norme donnée. (sur base d'une recommandation du parlement européen et du conseil du 23/04/2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)

Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

### **7.2.3. VAF de Guide de randonnée IFAPME**

Les titulaires du diplôme de Guide de Randonnée délivré par l'IFAPME peuvent obtenir le titre de Moniteur Sportif Initiateur en Randonnée sportive en respectant la procédure de VAF de leur formation explicitée ci-dessus (voir aussi annexe E) et en réussissant les examens des Cours Généraux Moniteur Sportif Initiateur. Ce brevet est requis pour présenter la candidature à la formation de MS Educateur en Randonnée sportive de l'Adeps.

### **7.2.4. VAF pour dispense du module « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif »**

Voir annexe G

## **7.3. Valorisation des Acquis d'Expérience**

### **7.3.1. Base/ recevabilité de la demande de VAE**

Une demande de VAE ne peut être introduite que sur base :

- d'expériences pratiques avérées (un minimum de volume / quantité exigé) en étroite relation avec le champ de compétences visées (profil de fonction, public cible, cadre d'intervention, ...). Une expérience avérée, même très importante, pourrait ne pas dispenser le/la candidate de devoir participer à un/des modules de formation et/ou d'une forme d'évaluation.
- d'avoir satisfait aux exigences minimales pour solliciter une VAE dans le cadre de la formation MS Initiateur en randonnée sportive :
  - être âgé de 21 ans ;
  - disposer d'une expérience de 3 années continues d'encadrement en randonnée au moment de la présentation de la demande ;
  - pouvoir justifier d'une expérience de 40 randonnées dans un rôle d'encadrement, dans les 10 ans précédant la demande de VAE, d'une durée de marche effective supérieure à 5h, effectuées dans 5 pays différents, se répartissant comme suit (à compléter sur le tableau repris en annexe F) :
    - A : 10 randonnées d'un dénivelé positif supérieur à 1000m, dont 5 dans les 2 ans précédant l'introduction de la demande de VAE ;
    - B : 10 randonnées d'une durée minimale de 4 jours, dont 5 dans les 2 ans précédant l'introduction de la demande de VAE ;
    - C : 20 randonnées sans autre critère à respecter, dont 10 dans les 2 ans précédant l'introduction de la demande de VAE ;

Les randonnées doivent avoir été réalisées à pied ou en raquettes ; elles ne peuvent pas avoir été réalisées à l'occasion d'épreuves sportives, de trail ou lors de formations du candidat ; elles doivent avoir été réalisées sur des itinéraires différents.

- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation (voir annexe F).

### **7.3.2. Éléments à présenter pour une VAE**

Le candidat à une VAF doit compléter adéquatement et signer le document formaté et le tableau repris en annexe F : « Formulaire de demande de VAE ».

Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétences du demandeur. Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

### **7.4. Entretien de VAFE**

Sur base d'un dossier jugé recevable, la Commission Pédagogique Mixte peut planifier un entretien de "VAFE".

L'entretien de VAFE doit permettre :

- de compléter des points du dossier VAFE dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la Commission Pédagogique Mixte ;
- de comparer les résultats d'acquis de formation/d'expériences avec les résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE ;
- de vérifier les résultats d'acquis de formation/d'expériences sur base des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE.

L'entretien VAFE est conduit par au moins deux membres de la Commission Pédagogique Mixte.

Le candidat ne peut être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien de VAFE.

### **7.5. Frais de procédure pour une VAFE**

Des frais de gestion administrative sont demandés. Consulter l'opérateur de formation auprès duquel la demande est introduite.

## **7.6. Procédures administrative VAFE (où, comment et quand envoyer le dossier ?)**

### **7.6.1. Où envoyer le dossier VAFE ?**

Le lieu d'introduction d'une VAFE spécifique doit se réaliser auprès de l'opérateur délégataire de formation concerné. Le responsable des formations de cadres accusera la réception de celui-ci et en assurera le suivi.

CAB :

Responsable des formations

Avenue Albert 1<sup>er</sup>, 129 à 5000 Namur

[formations@clubalpin.be](mailto:formations@clubalpin.be)

UPMM :

Responsable des formations

Route de Waillet, 14 à 6900 Marche-en-Famenne

[formation@upmm.be](mailto:formation@upmm.be)

### **7.6.2. Comment envoyer le dossier VAFE ?**

Le dossier du demandeur doit se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.

Le dossier sera envoyé par mail au responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation en y scannant tous les éléments constitutifs. Le dossier peut aussi être envoyé par courrier simple.

Le dossier envoyé doit être complet et envoyé en un seul « bloc ».

### **7.6.3. Quand solliciter un dossier VAFE ?**

Les demandes de VAFE doivent être introduites auprès de l'opérateur de formation au moins 30 jours ouvrables avant le début de la formation spécifique (cours spécifiques).

## **7.7. Analyse concernant la demande de VAFE**

Pour rappel, ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

L'analyse et les décisions par rapport à une VAFE sont réalisées par la Commission Pédagogique Mixte.

La Commission Pédagogique Mixte est une Commission de consultation et d'avis auprès de l'Administration Générale du Sport, des fédérations ou associations sportives désignées comme opérateurs délégataires de formations de cadres.

La Commission Pédagogique est composée de représentants de l'opérateur de formation délégataire et de représentants de l'administration et/ou d'autres opérateurs.

Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation avec comme référence le cahier des charges / référentiel de formation ad hoc.

Le délai de traitement du dossier est fixé raisonnablement à 20 jours ouvrables. Tout dépassement de ce délai est communiqué à la personne demandeuse. Cela n'octroie pas un droit automatique à la VAFE.

## **7.8. Décisions concernant la demande de VAFE**

Sur base d'un dossier jugé recevable (cfr prescrits explicités ci-dessus), toute décision, positive ou non, sera communiquée à la personne demandeuse.

La décision de VAFE peut être totalement favorable, partiellement favorable ou défavorable.

Cette décision est explicitée et motivée. Notamment si une décision a été prise en ce qui concerne l'imposition d'évaluations intégrées ou non.

Dès lors, au sein de la décision seront déclinées les compétences recherchées mais aussi comment la personne demandeuse sera potentiellement évaluée en rapport avec le référentiel de formation ad hoc.

La décision concernant la demande de VAFE ne mettra pas en doute les formations suivies, ni les diplômes obtenus. La procédure permet la mise en place d'un processus de vérification des compétences du demandeur.

Si le demandeur n'est pas en accord avec la décision exprimée, il peut formuler un recours motivé auprès de la Commission Pédagogique Mixte aux mêmes conditions que celles énoncées au chapitre concernant les recours et procédures (voir section 6).

## **7.9. Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS**

### **7.9.1. Cours généraux**

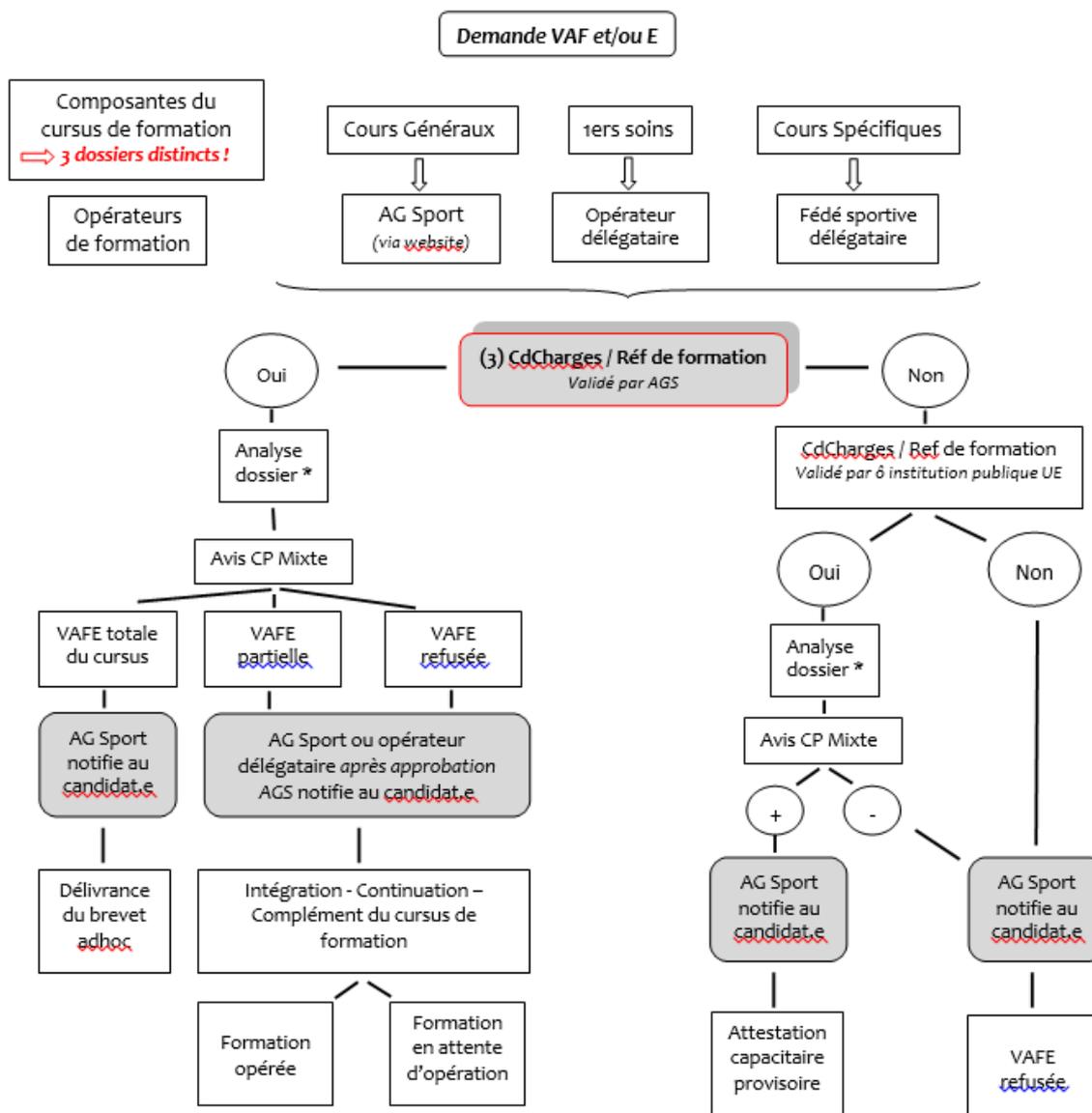
En ce qui concerne les cours généraux, et ce, afin de standardiser des VAF, une liste de dispenses par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles pour les "anciens" cours généraux, les bacheliers en Education Physique...

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS ([www.sport-adepts.be](http://www.sport-adepts.be)).

### **7.9.2. Cours spécifiques**

Les contenus des CS MS Initiateur en Randonnée sportive n'ont pas subi de changement depuis la réforme des formations de cadre Adepts opérée depuis 2012. En conséquence, tout moniteur sportif de niveau 1 ou Initiateur breveté en randonnée sportive avant l'introduction des cours généraux du niveau Moniteur Sportif Initiateur en 2012 peut obtenir le brevet de Moniteur Sportif Initiateur en Randonnée moyennant réussite de ces cours généraux.

## 7.10. Tableau de synthèse complet des procédures « VAFE »



## 8. RÉFÉRENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES RÈGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1<sup>er</sup> du décret du 03 mai 2019, au point 8 (la description des règles de délivrance et de certification des brevets).

### 8.1. Homologation des brevets

Pour que les parcours de formation soient homologués/certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais (au plus tôt à partir du 01 janvier 2016). Les autres éditions conservent la procédure habituellement mise en place précédemment (fichiers xls).

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formation de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

Pour toutes informations / changement de coordonnées / .... concernant les brevets :

Fédération Wallonie-Bruxelles  
Administration générale du sport  
Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles  
Service Formation des cadres sportifs (brevets)  
Lundi - Mardi - Jeudi de 09h00 à 11h45 et 13h30 à 16h00  
tél 02/413 29 07  
email : [adeps.brevets@cfwb.be](mailto:adeps.brevets@cfwb.be)

Après obtention du brevet, il revient au porteur de celui-ci d'entamer s'il le souhaite une procédure vis-à-vis d'autorités étrangères afin d'obtenir le droit d'exercer dans le pays concerné.

## 8.2. Recyclage

Conformément à la législation en vigueur (article 6 du décret du 3 mai 2019 portant sur le Mouvement sportif), les moniteurs encadrant des activités sportives sont tenus de s'inscrire dans une logique de formation continue en participant activement à une session de recyclage tous les 6 ans afin de réactualiser et d'uniformiser leurs savoirs et savoir-faire en regard des évolutions du métier, notamment sur les plans de la sécurité et de la réglementation.

Au-delà de la période de 6 ans à compter de l'obtention du brevet, la prorogation de l'autorisation d'exercer est accordée aux moniteurs ayant participé à un stage de recyclage organisé par un opérateur de formation reconnu par l'AG Sport. En cas de non-participation au recyclage au terme de la durée d'autorisation d'exercer, le brevet n'est pas perdu, mais le moniteur ne pourra plus exercer ses compétences en encadrement tant que son recyclage ne sera pas effectué.

La publicité des recyclages se fait à l'initiative de l'opérateur de formation (site internet, périodique, newsletter, réseaux sociaux, ...). En fonction des besoins, les opérateurs de formation évalueront chaque année la pertinence d'organiser des recyclages.

Les coûts de participation au recyclage ne sont pas compris dans le minerval de formation.

Le recyclage est prévu sur une durée de 2 jours (2 x 8 heures) pour le niveau Initiateur,

La nomination des formateurs en charge de dispenser un recyclage est approuvée en CPM sur proposition de l'opérateur de formation concerné.

Le volume horaire du recyclage comprend au minimum 16 heures réparties sur un minimum 2 journées, comprenant au moins :

- thématique 1 : 1 heures
- thématique 2 : 2 heures
- thématique 3 : 2 heures
- thématique 4 : 4 heures

À l'issue du recyclage, une attestation est envoyée à chaque participant. Il revient au porteur de celle-ci d'entamer s'il le souhaite une procédure vis-à-vis d'autorités étrangères afin d'obtenir ou de prolonger le droit d'exercer dans le pays concerné.

## Annexe A : Le milieu collinéen

Le moniteur sportif Initiateur en randonnée est compétent pour conduire et encadrer un groupe de personnes dans des randonnées sur des sentiers en plaine ou en milieu collinéen (voir 2.2.4)

La présente annexe reprend la définition du milieu collinéen suivie de quelques exemples.

Le milieu collinéen ou étage collinéen est le premier étage de végétation qui se rencontre lors de la montée en altitude. En région montagneuse, cet étage précède l'étage montagnard. Le milieu collinéen varie en fonction du climat, de l'ensoleillement et de la latitude. En Belgique ou en France, on y retrouve des forêts, lorsque celles-ci n'ont pas été remplacées par des cultures. La limite supérieure de ce milieu est caractérisée par la disparition du chêne.

Pour la France, la limite du milieu collinéen est située :

- entre 600m et 700m d'altitude dans les Vosges ;
- entre 700m et 800m dans le Jura ;
- entre 800m et 1000m dans le Massif Central ;
- entre 900m et 1000m dans les Pyrénées ;
- entre 600m (Alpes externes du Nord) et 1200m (Alpes externes du Sud) pour les Alpes ;

A titre d'exemples, des régions **entrant** dans le champ de compétences du MS Init Rando sont :

- Eifel (Allemagne)
- PN Pembrokeshire Coast (Pays de Galles) ;
- PN Exmoor, Dartmoor, South Downs, New Forest (Angleterre).

A titre d'exemples, des régions **sortant** du champ de compétences du MS Init Rando sont :

- PNR de Corse (France)
- Forêt Noire (Allemagne)
- Picos de Europa (Espagne) ;
- Serra da Estrela (Portugal) ;
- Les massifs des Cairngorms, Torridon, Lochaber (Ben Nevis), Glencoe et Creag Meagaidh, et plus généralement partout en Ecosse au-dessus de 600m ;
- PN Snowdonia et PN Brecon Beacons (Pays de Galles) ;
- PN Lake District et Peak District (Angleterre);
- PN Tatras (Pologne) ;
- PN du Triglav (Slovénie).

Le lieu où se déroulent les différentes journées du stage pédagogique organisé par le candidat MS Init Rando doit être autorisé par le responsable de la formation, conformément aux prescrits de la section 5.1.1. du référentiel.

Pour rappel, le MS Init Rando est tenu de respecter la législation en la matière des pays visités.

## Annexe B : Fiche d'évaluation de stage pédagogique - Brevet MS Init en Randonnée sportive

NOM, prénom du stagiaire : .....

Année de formation du stagiaire : .....

Jour	Date	Durée (heures)	Organisateur	Lieu
1				
2				
3				
4				
5				

### Définition des niveaux de comportement observables :

**NA** : Non Acquis - le candidat n'a pas développé la compétence attendue. Plusieurs comportements observables attestent de manquements.

**EVA** : En Voie d'Acquisition - le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.

**A** : Acquis - le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que le candidat est en situation de réussite / de validation

**AM** : Acquis avec une certaine Maîtrise - le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

### 1. Le stagiaire :

Niveau de comportement observable	NA	EVA	A	AM
Aptitude à écouter (informations et conseils)				
Aptitude à travailler seul				

### 2. Le stagiaire et son activité :

Niveau de comportement observable	NA	EVA	A	AM
Capacité d'organisation (méthodes de travail)				
Niveau de connaissances				
Aptitude à conduire un projet (dynamisme)				

### 3. Le stagiaire et lui-même :

Niveau de comportement observable	NA	EVA	A	AM
Progression au cours du stage				
Prise de conscience des acquis de sa formation				
Prise de conscience des faiblesses de sa formation				
Aptitude à prendre des responsabilités				

### 4. Le stagiaire et son aptitude professionnelle :

Niveau de comportement observable	NA	EVA	A	AM
Aptitude à exercer une activité de MS Initiateur en randonnée sportive				
Souhaiteriez-vous l'avoir comme collaborateur ?	Non	Oui, avec réserve	Oui, sans réserve	Oui, avec enthousiasme

## 5. Autres observations

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, prénom du maître de stage : .....

Qualifications du maître de stage (brevet) : .....

Adresse mail du maître de stage : .....

No de téléphone du maître de stage : .....

Certifié exact, à ..... le .....

Signature du maître de stage :

Date et signature du stagiaire :

Date et signature du conseiller pédagogique :

## Annexe C : Fiche d'évaluation individuelle formation MS Init en Randonnée sportive

Opérateur de formation :

Référence formation (année) :

Nom, prénom du stagiaire :

Session de délibération (1<sup>ère</sup> - 2<sup>ème</sup>) :

Date de délibération :

Composition du jury de délibération :

Code(s) de délibération :

Critère(s) de délibération :

Commentaires du jury :

Résultats des évaluations :

Module/Dénomination	Résultats partiels à l'évaluation du module			Résultat du module
	Épreuve écrite	Épreuve pratique spécifique	Mise en situation	
CS 1.1.1 Introduction à la formation				
CS 1.1.2 Contexte législatif				
CS 1.1.3 Contexte institutionnel				
CS 1.1.4 Responsabilités et assurances				
CS 1.1.5 AR divertissements actifs				
CS 1.2.1 Conduite de groupe				
CS 1.2.2 Mise en situation				
CS 1.2.3 Entretien individuel de fin de cours				
CS 1.2.4 Stage pédagogique				
CS 1.3.1 Environnement collinéen				
CS 1.3.2 Patrimoine régional et habitat rural				
CS 1.3.3 Géologie et géomorphologie				
CS 1.3.4 Préparation d'une randonnée				
CS 1.4.1 Communication et appel aux secours				
CS 1.4.2 Premiers secours en randonnée				
CS 1.4.3 Météorologie				
CS 1.4.4 Orientation et navigation				
CS 1.4.5 Sécurité de la progression en milieu collinéen				
CS 1.4.6 Autonomie et survie en milieu collinéen				
CS 1.5.1 Éthique et déontologie				
CS 1.5.2 Développement durable				

## Annexe D : Critères de délibération formation MS Initiateur en Randonnée sportive

Reporter sur la fiche d'évaluation individuelle le(s) code(s) de délibération et le(s) critère(s) de délibération correspondant(s)

CRITERES DE REUSSITE		Code
Réussite de plein droit : aucun échec aux évaluations		R1
Réussite après délibération : échec(s) léger(s) en thématique 2 ou en thématique 4, compensés par d'excellents résultats dans les autres modules de ces thématiques		R2
Réussite après délibération : échec(s) léger(s) en thématique 1, 3 ou 5, compensés par les résultats dans les autres modules		R3
CRITERES D'AJOURNEMENT		Code
Ajournement en seconde session : échec(s) trop important(s) parmi les modules de la thématique 1		A1
Ajournement en seconde session : échec(s) trop important(s) parmi les modules de la thématique 2		A2
Ajournement en seconde session : échec(s) trop important(s) parmi les modules de la thématique 3		A3
Ajournement en seconde session : échec(s) trop important(s) parmi les modules de la thématique 4		A4
Ajournement en seconde session : plusieurs échecs dans différentes thématiques		A5
Ajournement en seconde session: absence(s) à un ou plusieurs modules de la thématique 2		A6
Ajournement en seconde session: absence(s) à un ou plusieurs modules de la thématique 4		A7
Ajournement en seconde session: échec au stage pédagogique		A8
Ajourné(e) en seconde session car fraude à l'évaluation		A9
CRITERES D'ECHEC DEFINITIF		Code
Refusé(e) : échec à la 2ème session d'évaluations théoriques		E1
Refusé(e) : échec à la 2ème session d'évaluations pratiques en thématique 2		E2
Refusé(e) : échec à la 2ème session d'évaluations pratiques en thématique 4		E3
Refusé(e) : échec au second stage pédagogique		E4
Refusé(e) : abandon de la formation		E5
Refusé(e) pour taux de présence global insuffisant, même si absences justifiées		E6
Refusé(e) pour absence aux modules de la thématique 2, même si absences justifiées		E7
Refusé(e) pour absence aux modules de la thématique 4, même si absences justifiées		E8
Refusé(e) : absence(s) non justifiée(s)		E9
Refusé(e) pour motif disciplinaire		E10
Refusé(e) car fraude à l'évaluation en seconde session		E11
REUSSITE		Code
Réussite de plein droit : aucun échec aux évaluations		R1
Réussite après délibération : échec accidentel dans un seul module non certificatif		R2

Réussite après délibération : plusieurs échecs légers dans des modules non certificatifs compensés par les qualités pédagogiques du stagiaire	R3
<b>AJOURNEMENT</b>	
<b>Code</b>	
Ajournement en seconde session : un échec trop important dans le module suivant de la thématique 1 : CS 1.1.2	A1
Ajournement en seconde session : un ou plusieurs échecs parmi les modules suivants de la thématique 2 : CS 1.2.1, CS 1.2.2, CS 1.2.4	A2
Ajournement en seconde session : plusieurs échecs parmi les modules suivants de la thématique 3 : CS 1.3.1, CS 1.3.2, CS 1.3.3, CS 1.3.4	A3
Ajournement en seconde session : un ou plusieurs échecs parmi les modules suivants de la thématique 4 : CS 1.4.1, CS 1.4.2, CS 1.4.4, CS 1.4.5, CS 1.4.6	A4
Ajournement en seconde session : plusieurs échecs partiels dans les différentes thématiques	A5
Ajournement en seconde session: absence(s) à un ou plusieurs modules de la thématique 2	A6
Ajournement en seconde session: absence(s) à un ou plusieurs modules de la thématique 4	A7
Ajournement en seconde session: échec au stage didactique	A8
Ajourné(e) en seconde session car fraude à l'évaluation	A9
<b>ECHEC DEFINITIF</b>	
<b>Code</b>	
Refusé(e) : échec à la 2ème session d'évaluations théoriques	E1
Refusé(e) : échec à la 2ème session d'évaluations pratiques en thématique 2	E2
Refusé(e) : échec à la 2ème session d'évaluations pratiques en thématique 4	E3
Refusé(e) : échec au second stage pédagogique	E4
Refusé(e) : abandon de la formation	E5
Refusé(e) pour taux de présence global insuffisant, même si absences justifiées	E6
Refusé(e) pour absence aux modules de la thématique 2, même si absences justifiées	E7
Refusé(e) pour absence aux modules de la thématique 4, même si absences justifiées	E8
Refusé(e) : absence(s) non justifiée(s)	E9
Refusé(e) pour motif disciplinaire	E10
Refusé(e) car fraude à l'évaluation en seconde session	E11

## Annexe E : Formulaire de demande de Validation d'Acquis de Formation (VAF)

- **Discipline : Randonnée sportive - Niveau de qualification : Moniteur Sportif Initiateur en Randonnée sportive**
- Nom - Prénom : .....
- Adresse officielle complète : .....  
.....
- Lieu et date de naissance : .....
- Mail : .....
- Tél/Gsm : .....

Date et signature :

Compléter le tableau de la page suivante (le reproduire si nécessaire).

Joindre :

- Documents officiels: brevets, diplômes,... ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.
- Cahier des charges des formations suivies. Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues, ...

Pour les titulaires du diplôme de Guide de Randonnée délivré par l'IFAPME :

- fournir une attestation de réussite des cours généraux niveau Initiateur dispensés par l'Adeps ( [www.adeps.be](http://www.adeps.be) )
- ne pas compléter le tableau de la page suivante, mais fournir une copie du diplôme de guide de Randonnée délivré par l'IFAPME

**Tableau à compléter par le demandeur** (à reproduire autant de fois que nécessaire en fonction du nombre de modules pour lesquels une dispense est sollicitée)

Code et nom du module pour lequel une dispense est sollicitée	Nom de l'organisme ayant délivré la « certification »	Intitulé du module / du cours	Connaissances / compétences développées	Résultats d'Acquis d'Apprentissages (descripteurs de connaissances et/ou de compétences)	Volume horaire (présentiel - non présentiel)	Forme d'évaluation et note obtenue	Docs annexés*

**Annexe F : Formulaire de demande de Validation d'Acquis d'Expérience (VAE)**

- **Discipline : Randonnée sportive - Niveau de qualification : Moniteur Sportif Initiateur en Randonnée sportive**
  
- **Nom - Prénom :** .....
  
- **Adresse officielle complète :** .....  
.....
  
- **Lieu et date de naissance :** .....
  
- **Mail :** .....
  
- **Tél/Gsm :** .....

Date et signature :

Compléter les tableaux en pages suivantes (les reproduire si nécessaire).

Joindre tout document prouvant explicitement le niveau de compétences du demandeur

## EXPÉRIENCES EN LIEN AVEC LES MODULES VISÉS

(EN COMMENÇANT PAR LA PLUS RÉCENTE)

Expérience n°	En lien avec le(s) module(s) - code et nom du/des modules (niveau encadrement - fonction)	Nom et lieu de la structure dans laquelle les activités ont été exercées + Nom et coordonnées du (des) responsable(s)	Secteur d'activité de la structure	Période de l'activité (date de début - date de fin)	Nombre d'hrs d'expérience pouvant être justifiées	Principales fonctions / activités exercées en rapport avec le(s) module(s) visé(s)	Connaissances / compétences développées lors de ces principales fonctions / activités	Expériences pouvant être « certifiées » par une autorité publique, un pair breveté, ... Si oui, précisez	Docs annexés*

**DÉCLARATION DE LISTE DE RANDONNÉES (voir les conditions minimales de prise en compte d'une randonnée à la section 3.4. du référentiel)**

- **A : 10 randonnées d'un dénivelé positif supérieur à 1000m**

	Pays	Région(s)	Dénomination de la randonnée	Date (JJ-MM-AAAA)	Dénivelés		Durée		Réalisation (famille, club, amis)	Observations (précisions d'itinéraire, conditions nivo- météo, difficultés rencontrées, ...)
					Positif	Négatif	Hrs.	Min.	Nombre de personnes encadrées par le demandeur	
Ex	Belgique	Ardenne, Hautes- Fagnes	Vallée de la Hoëgne	08-10-2013	1500m	1500m	8h	30Min	Amis 4	Belle météo automnale
1										
2										
3										
4										
5										

6										
7										
8										
9										
10										



- B : 10 randonnées d'une durée minimale de 4 jours

	Pays	Région(s)	Détail de l'itinéraire par étapes	Lieu de la nuitée et nature de l'hébergement	Date (JJ-MM-AAAA)	Dénivelés		Réalisation (famille, club, amis)	Observations (précisions d'itinéraire, conditions nivo-météo, difficultés rencontrées, ...)	
		Dénomination de la randonnée				Positif	Négatif	Nombre de personnes encadrées par le demandeur		
Ex	Belgique	Condroz, Ardenne	Étape 1 : Ciney - Spontin	Camping du Bocq	10-09-2019	350m	240m	Famille	Beau temps, assez venteux	
			Étape 2 : Spontin - Profondeville	Camping de Profondeville	11-09-2019	550m	500m		Beau temps	
		GR 575, 576, 125, 126	Étape 3 : Profondeville - Hastière	Camping d'Hastière	12-09-2019	400m	450m	3 personnes	Pluie	
			Étape 4 : Hastière Beauraing		13-09-2019	350m	250m		Temps couvert mais sec ; légère entorse à la cheville d'une participante	
1			Étape 1 :							
			Étape 2 :							
			Étape 3 :							
			Étape 4 :							

2			Étape 1 :						
			Étape 2 :						
			Étape 3 :						
			Étape 4 :						
3			Étape 1 :						
			Étape 2 :						
			Étape 3 :						
			Étape 4 :						
4			Étape 1 :						
			Étape 2 :						
			Étape 3 :						
			Étape 4 :						

5			Étape 1 :						
			Étape 2 :						
			Étape 3 :						
			Étape 4 :						
6			Étape 1 :						
			Étape 2 :						
			Étape 3 :						
			Étape 4 :						
7			Étape 1 :						
			Étape 2 :						
			Étape 3 :						
			Étape 4 :						

8			Étape 1 :						
			Étape 2 :						
			Étape 3 :						
			Étape 4 :						
9			Étape 1 :						
			Étape 2 :						
			Étape 3 :						
			Étape 4 :						
10			Étape 1 :						
			Étape 2 :						
			Étape 3 :						
			Étape 4 :						

- C : 20 autres randonnées, sans autre critère à respecter

	Pays	Région(s)	Dénomination de la randonnée	Date (JJ-MM-AAAA)	Dénivelés		Durée		Réalisation (famille, club, amis)	Observations (précisions d'itinéraire, conditions nivo- météo, difficultés rencontrées, ...)
					Positif	Négatif	Hrs.	Min.	Nombre de personnes encadrées par le demandeur	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										

8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										



18										
19										
20										



## **Annexe G : Une pratique en toute sécurité - les 1ers soins en milieu sportif**

**BENOIT Nicolas**, Centre d'Aide à la Performance Sportive (CAPS), UCL

[nicolas.benoit@uclouvain.be](mailto:nicolas.benoit@uclouvain.be)

**COLMANT Michel**, Service « Formation de cadres sportifs », Adeps

[michel.colmant@cfwb.be](mailto:michel.colmant@cfwb.be)

**VERDONCK Simon**, Coordinateur pédagogique Ligue Francophone Belge de Sauvetage (LFBS),

[s.verdonck@lfbs.org](mailto:s.verdonck@lfbs.org)

**Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration Générale du Sport (Adeps), Direction Vie fédérale, Service «Formation de cadres ».**

[adeps.coursgeneraux@cfwb.be](mailto:adeps.coursgeneraux@cfwb.be)

### **RÉSUMÉ :**

Les accidents sont légion dans la pratique sportive.

Ce module de formation a pour vocation de former les moniteurs sportifs à pouvoir réagir face à une situation d'accident, d'éviter le sur-accident et prendre en charge correctement une victime. Outre les démarches habituelles de mise en sécurité et d'appel des secours, les notions de premiers soins pour des situations bénignes ou graves dans l'attente de l'arrivée des secours y sont envisagées.

Cette unité de formation s'adresse à toutes les personnes encadrant des sportifs, du niveau animateur jusqu'au niveau entraîneur. Elle se veut essentiellement pratico-pratique et les situations envisagées se basent sur des accidents ou malaises les plus fréquemment rencontrés en milieu sportif.

Sa visée est généraliste et a pour objectif de former adéquatement le plus grand nombre face aux incidents ou accidents sportifs récurrents. Au besoin, il reviendra à chaque fédération sportive (opérateur de formation spécifiques disciplinaires) de concevoir des modules de formation et d'intervention sur des accidents qui lui sont (seraient) plus spécifiques.

Outre cette approche, une initiation à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation d'un défibrillateur seront d'office abordées.

### **RÉSULTATS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE (GÉNÉRIQUE - VOIR DÉTAILS CI-DESSOUS) :**

Au terme d'une journée de formation, le candidat maîtrisera ainsi l'approche globale d'un accident et d'une victime, inanimée ou pas, consciente ou inconsciente, qui respire ou pas. Il pourra passer un appel téléphonique correct et complet aux services de secours et prendre en charge la victime dans l'attente de ceux-ci, notamment et si nécessaire, en prodiguant des 1ers soins, une réanimation cardio-respiratoire avec défibrillation, un positionnement correct de la victime (notamment PLS), ..., etc...

***Ce module de formation constitue un prérequis à la certification / à l'homologation de tout brevet Moniteur Sportif Initiateur par l'Administration Générale du Sport (brevet à vocation pédagogique). Concrètement, tout candidat à l'homologation / la certification d'un brevet à vocation pédagogique par l'Administration Générale du Sport de la FWB pourra valider cette formation sécuritaire avant, pendant ou après sa formation spécifique disciplinaire.***

***Voir exemples de cas détaillés ci-dessous.***

### MÉTHODOLOGIE :

Mises en situation ;  
Exercices pratiques participatifs ;  
Séance « questions-réponses » ;  
Démonstrations du formateur ;

### DIIDACTIQUE :

En dehors des exercices de drill, la matière sera systématiquement abordée et construite au départ de situations réflexives découlant de mises en situation, d'observations de vidéos, ...  
Les différentes parties de ce module seront **obligatoirement** abordées avec comme point de départ les symptômes observables par l'intervenant.

### SUPPORTS DE COURS :

Syllabus  
Vidéos  
Présentation assistée par ordinateur (PAO)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Pas d'évaluation théorique  
Une évaluation continue sur base d'une grille définie par l'AG Sport et connue des candidats sera faite par le/les formateur(s) - voir document annexé -.  
Sur base d'un modèle validé par l'AG Sport, une attestation de participation confirmant la réussite du module sera éditée par l'opérateur de formation et sera remise aux participants. Cette attestation a une validité de 2 ans.

### CHARGE THÉORIQUE DE TRAVAIL POUR LE CANDIDAT :

En présentiel :

#### **100 % de présence obligatoire !**

8h00 de cours pratico-théoriques. Les 8 hrs de cours sont dispensés impérativement dans le cadre d'une seule et même journée.

### NORMES D'ENCADREMENT ET DE MATÉRIEL :

Local de cours suffisamment spacieux pour assurer théorie & pratique ;  
1 formateur pour maximum 15 candidats ;  
1 mannequin de réanimation adulte, de conception récente avec système de feedback, pour maximum 3 candidats ;  
Masque de protection pour le bouche-à-bouche (min 1 masque par mannequin, idéalement 1 masque par candidat) ;  
Lingettes désinfectantes en suffisance ;  
1 défibrillateur d'entraînement par mannequin ;  
1 tapis de sol par mannequin ;  
Matériel de cours : tableau, projecteur, ...  
Accessoirement : matériel de grimage de blessures

COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES UTILES À LA FONCTION DE CHARGÉ DE COURS :

Les formateurs en charge de ce module doivent faire preuve des qualifications / compétences spécifiques. Ils devront être agréés par le Service Formation de Cadres de l'Administration Générale du Sport.

Formateur breveté en premiers soins ou en premiers secours et actif au sein d'un opérateur de formation reconnu par le Ministère SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (voir [www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be))

Etre détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitudes pédagogiques.

CONTENU ET VOLUMES HORAIRES - RÉSULTATS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE :

1 <sup>ère</sup> Partie : approches et réanimation		
Matière	Résultats d'Acquis d'Apprentissage	Timing
L'approche d'un accident et d'une victime	<p>Approcher un accident et une victime en toute sécurité :</p> <p>Sécuriser les lieux</p> <p>Sécuriser les personnes</p> <p>Se faire aider (au besoin)</p> <p>Evaluer l'état de la victime :</p> <p>Bilan global</p> <p>Contrôler ses fonctions vitales</p>	3h30
L'appel des secours	Réaliser ou faire exécuter un appel 112 correct et complet	
L'approche d'une victime inconsciente qui respire correctement	<p>Tester correctement l'état de conscience d'une victime inanimée</p> <p>Ouvrir correctement ses voies respiratoires et tester sa respiration (VES)</p>	
La Position Latérale de Sécurité	<p>Placer une victime sur le côté (PLS)</p> <p>La surveiller et la stimuler</p>	
L'approche d'une victime adulte inconsciente qui ne respire plus ou ne respire pas correctement avec réanimation cardio-pulmonaire et utilisation d'un défibrillateur	<p>Faire l'approche correcte et complète de la victime</p> <p>Exécuter une RCP en solo</p> <p>Utiliser en toute sécurité un DEA en se conformant à ses directives</p> <p>Utiliser correctement un moyen de protection lors d'insufflations</p>	
La réanimation cardio-pulmonaire avec défibrillateur en duo	Exécuter une RCP en duo avec défibrillation	
L'obstruction des voies respiratoires (victime consciente)	<p>Reconnaître les symptômes d'une OVR</p> <p>Exécuter une désobstruction des voies respiratoires</p>	

2 <sup>ème</sup> Partie : traumatismes liés à un choc ou à l'activité sportive		
Matière	Résultats d'Acquis d'apprentissage	Timing
L'approche globale d'une victime atteinte d'une blessure liée à un choc corporel ou à l'activité physique	<p>Approcher la victime en toute sécurité</p> <p>Observer et questionner la victime (ou entourage)</p> <p>Positionner et surveiller la victime adéquatement</p> <p>Si nécessaire : réaliser un appel 112 correct et complet</p>	2h00
Les traumatismes locomoteurs	<p>Déceler les symptômes d'un traumatisme locomoteur (fracture, entorse, luxation)</p> <p>Soigner le traumatisme locomoteur</p> <p>Reconnaître les symptômes et réagir adéquatement face à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>une contusion, une bosse ou un hématome,...</li> <li>un traumatisme crânien ou vertébral</li> <li>une commotion cérébrale</li> <li>une crampe</li> <li>une élongation ou déchirure musculaire</li> </ul> <p>Evaluer la gravité d'une plaie</p> <p>Soigner une plaie simple</p> <p>Soigner une plaie grave</p>	
Les plaies simples et graves	<p>Evaluer la gravité d'une brûlure</p> <p>Soigner une brûlure simple</p> <p>Soigner une brûlure grave</p>	
Les brûlures simples et graves (par frottement et par radiation)	<p>Soigner une hémorragie externe</p> <p>Soigner une hémorragie extériorisée (nez)</p>	
Les hémorragies (externe et extériorisée)		

3 <sup>ème</sup> Partie : malaises et troubles particuliers		
Matière	Aptitudes visées	Timing
L'approche globale d'une victime faisant un malaise ou atteinte d'un trouble particulier (respiratoire, cardiaque,...)	Approcher la victime en toute sécurité Observer et questionner la victime Positionner et surveiller la victime adéquatement Si nécessaire : réaliser un appel 112 correct et complet	2h00
Le malaise cardiaque	Reconnaître les symptômes d'un malaise cardiaque (infarctus/angor) Donner les soins adéquats	
Les troubles respiratoires : la crise d'asthme la crise de tétanie/spasmophilie	Reconnaître les symptômes d'une crise d'asthme ou de tétanie Donner les soins adéquats	
La crise d'épilepsie	Reconnaître les symptômes d'un malaise épileptique Donner les soins adéquats	
L'insolation et la déshydratation	Reconnaître les symptômes de l'insolation et de la déshydratation Donner les soins adéquats	

**Au terme de la formation, 30 minutes seront consacrées aux Q/R, échanges d'expériences ou vécus des participants, ainsi qu'à l'évaluation de la journée et à la gestion du dossier administratif.**

**CAS PARTICULIERS DES CANDIDATS AYANT DÉJÀ VALIDÉ LE MODULE DE COURS CG142 " Une pratique en toute sécurité : les premiers soins (accidents « bénins »)" DANS LE CADRE DES COURS GÉNÉRAUX DU NIVEAU MS INITIATEUR**

Les candidats pouvant faire la preuve d'avoir réussi des cours généraux du niveau MS Initiateur avant le 01<sup>er</sup> septembre 2017, qu'ils aient ou pas entamé leur cursus de formation spécifique ne doivent pas remplir cette condition de prérequis à l'homologation de leur brevet du niveau MS Initiateur. Il leur est cependant conseillé de suivre ce module de formation sécuritaire, gage de compétences fondamentales à l'encadrement de sportifs. Les candidats déjà certifiés / homologués du niveau MS Initiateur dans une discipline spécifique et désireux de poursuivre leur formation devront valider ce module « Une pratique en toute sécurité : les premiers soins en milieu sportif » pour être homologués aux niveaux de qualification MS Educateur. En d'autres termes, ce module constituera donc aussi un prérequis à l'homologation du niveau MS Educateur.

### Exemple 1 :

Je suis détenteur d'une attestation de réussite des cours généraux du niveau MS Initiateur de l'édition d'avril 2015. Je ne me suis pas encore inscrit à ma formation spécifique MS Initiateur en « discipline X ». Lors de mon inscription, après le 1<sup>er</sup> septembre 2017, je devrais me conformer au cahier de charges / référentiel de formation en vigueur à cette date. Autrement dit, je devrais valider le module de 8 hrs « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif » tel que décrit pour que ma formation soit homologuée par l'Administration Générale du Sport.

### Exemple 2 :

Je suis détenteur d'une attestation de réussite des cours généraux du niveau MS Initiateur de l'édition d'octobre 2016. Je me suis inscrit à ma formation spécifique en « discipline Y ». Mon inscription ayant eu lieu avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017, mon parcours de formation sera conforme au cahier de charges / référentiel de formation en vigueur à cette date. Autrement dit, je ne devrais pas valider le module de 8 hrs « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif » tel que décrit pour que ma formation soit homologuée par l'Administration Générale du Sport. Cependant, même si ce n'est pas obligatoire, je m'engage déjà à suivre ce module de formation sécuritaire, gage de compétences fondamentales à l'encadrement de sportifs. De plus, si je souhaite poursuivre le développement de mes compétences en m'inscrivant à un autre niveau de formation (par ex. MS Educateur dans cette même « discipline Y »), la validation du module me sera réclamée en guise de prérequis à l'homologation de ce niveau de brevet.

### Exemple 3 :

Je suis détenteur d'un brevet MS Initiateur homologué / certifié en 2016 par l'AG Sport en « discipline Z ». Je suis aussi détenteur d'une attestation de réussite des cours généraux du niveau MS Educateur de l'édition de février 2017. Je souhaite m'inscrire à la formation MS Educateur après le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Pour que mon brevet MS Educateur soit homologué / certifié par l'AG Sport, je devrais valider le module de de 8 hrs « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif » tel que décrit.

### Exemple 4 :

Depuis le 15 septembre 2016, je suis en cours de formation spécifique disciplinaire MS Educateur. Mon parcours de formation se réfère au cahier de charges de l'époque, qui mentionne et prévoit déjà une formation pratique aux 1ers soins en milieu sportif.

Mon brevet sera homologué / certifié par l'AG Sport tel que prévu au cahier de charges de référence / de l'époque.

### DISPENSES ET ÉQUIVALENCES

L'opérateur de formation peut accorder une éventuelle dispense totale (pas de dispense partielle possible !) pour ce module en fonction de nombreux cas d'espèces. Il y a lieu pour tout opérateur de formation de se référer à une liste (grille théorique) d'équivalences et de dispenses ci-annexée.

Cette dispense totale se décide en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de brevets ou diplômes belges et/ou étrangers, ...

Cette dispense n'est pas automatique, car il est difficile de trouver une règle absolue. Chaque situation doit être examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Ces éléments s'inscrivent dans le processus de Valorisation des Acquis d'Expérience (VAE) et/ou de formation. Il s'agit de la même stratégie que celle utilisée dans l'évaluation des acquis d'apprentissage.

**DOSSIER ADMINISTRATIF À CONSTRUIRE POUR UNE DEMANDE DE DISPENSE :**

**NB : aucune dispense partielle ne sera accordée. Seule une dispense totale de la formation pourra être envisagée selon les procédures explicitées ci-dessous**

**Lettre de motivation et coordonnées**

Une lettre de motivation contenant les coordonnées personnelles doit être transmise par le demandeur à l'opérateur de formation reconnu par l'AG Sport :

Nom - prénom - adresse (en Belgique, à l'étranger si son adresse est encore effective...)

Lieu et date de naissance

Tél/gsm/fax/Mail

Photo d'identité récente

Copie recto-verso de la carte d'identité

**Documents officiels**

Seront envoyés, les brevets, diplômes, ... certifiés / validés par un opérateur reconnu belge et/ou étranger, ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.

Des copies certifiées conformes de ces brevets et diplômes seront demandées.

Pour les candidats non francophones, ajouter le cas échéant, la traduction en français des documents.

**Expérience professionnelle**

Au sein de sa lettre de candidature le demandeur doit présenter un dossier concernant son expérience professionnelle (emplois et stages, formations complémentaires et continuées,...) dans le domaine des 1ers secours.

**Contenu des formations suivies et résultats**

Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre si possible le cahier des charges des formations suivies et qui développe les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, ....

Des évaluations objectives et justifiées par cours ou modules, sont indispensables afin d'aider l'opérateur de formation à se forger une opinion, en vue d'octroyer ou non une dispense totale, et in fine une potentielle équivalence.

**Où et comment envoyer le dossier ?**

Le dossier du demandeur peut se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.

Un envoi mail peut être opéré auprès de l'opérateur de formation reconnu par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport, et ce au maximum 15 jours ouvrables avant le début d'une journée de formation. Le dossier de demande de dispense sera traité dans le cadre de Commissions pédagogiques mixtes établies entre les opérateurs de formation reconnus et l'Administration Générale du Sport

**Sont totalement dispensés du module de formation**

**Les titulaires d'un brevet de secourisme ou de secourisme d'entreprise délivré par un opérateur de formation reconnu par le SPF Emploi et Concertation sociale, et en ordre de recyclage annuel**

**Les titulaires d'un BBSA ou d'un BSSA, et en ordre de recyclage annuel**

**Le personnel médical ou paramédical actif au sein d'un service d'urgences**

.....

**Les détenteurs de ces titres et qualifications doivent en faire la preuve auprès de tout opérateur reconnu par l'AG Sport**